TRENTE-SIXIEME ANNEE — N° 10 733 — 22 PAGES — VENDREDI 3 AOUT 1979

Une décision mal accueillie par ses voisins de l'Est

La Roumanie fait payer en devises fortes l'essence aux touristes

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Jeux de massacre en Italie

Huit semaines après les élections législatives anticipées, l'Italie n'a toujours pas de gouvernement. Le président du Conseil désigné, M. Pandolfi, démocrate-chrétien, dont la liste des ministres était pourtant prête le mercredi 1er août, a dû renoncer à sa mission dans la soirée, provoquant un coup de théâtre.

C'est le troisième échec enregistré depuis le début de la crise après les renonciations de M. Andreotti, chef du gouvernement démissionnaire, et de M. Craxi, secrétaire général du parti socialiste. Il ne reste plus au chef de l'État qu'à désigner un quatrième « formateur », en espérant que cette fois sera la bonne. Le nom de M. Fanfani, président du Sénat, resurgit comme toujours, mais les prévisions sont plus hasardeuses que jamais. On ne s'attend en tout cas à aucune formule durable qui sortirait le pays de l'impasse.

M. Pandolfi savait dès le départ qu'il ne pourrait compter sur un soutien du P.C.I. Pour avoir une majorité parlementaire, il lui fallait donc s'assurer l'appui, ou au moins la neutralité, des socialistes. Ceux-ci se disaient prêts à s'abstenir lors du vote de confiance, pour peu que ce fût un « cabinet de trêve » peu marqué politiquement et doté d'un programme possible.

Fort de son image de « technicien », le président du Conseil désigné était parti sur cette base. Mais il devait très vite se heurter aux exigences contradictoires des petits partis « laïcs » (social-démocrate, républicain et libéral). Les deux premiers, membres du gouvernement sortant, défendaient pied à pied leurs portefeuilles ; le troisième, désireux de reprendre des responsabilités ministérielles, entendait le faire à certaines conditions. Quant à la démocratie chrétienne, elle se livrait à l'éternelle bataille de ses courants internes... Bref, M. Pandolfi en était arrivé mercredi à constituer un cabinet assez semblable au précédent.

Les socialistes l'ont alors averti qu'ils voteraient non. On ne leur ferait pas cautionner un gouvernement aussi « politique », susceptible de rester en place plus longtemps que prévu. Les amis de M. Craxi se verraient un jour ou l'autre contraints de s'en démarquer, d'autant que le P.C.I. serait confortablement installé dans l'opposition. Ne les accuserait-on pas alors de provoquer par leur défection de nouvelles élections anticipées ?

Quoique très logique, ce raisonnement ne convainc qu'à moitié. D'abord, M. Pandolfi avait réussi à introduire dans son gouvernement plusieurs « techniciens » qui donnaient une image de sérieux et de nouveauté. D'autre part, on n'empêchera personne de penser que les socialistes ont voulu aussi se venger. Une semaine après que la démocratie chrétienne a interdit à M. Craxi de former le gouvernement, ils ont fait de même avec M. Pandolfi, comme ils s'étaient d'ailleurs opposés à M. Andreotti au début de la crise. Comparant ces vetos successifs à une partie de football, un éditorialiste italien affirme que le score est aujourd'hui de « 2 à 1 ».

C'est dire que la fameuse « trêve politique » dont on se gargarise à Rome depuis des semaines n'existe pas. Les rapports entre les partis n'ont cessé au contraire de se dégrader. Chacun a montré qu'il attachait plus d'importance à ses propres intérêts qu'à ceux du pays. Certes, il n'y a là rien de très nouveau. Mais la gravité des problèmes qu'affronte l'Italie (crise énergétique, terrorisme, bouleversement des comportements sociaux) rend cette situation encore plus choquante.

Les crises gouvernementales donnent l'impression de se compliquer d'année en année, et cela rejaillit sur le prestige des institutions. Un ancien ministre de la justice, M. Bonifacio, n'hésite pas à parler de « corrosion du cadre politique ». Sans sous-estimer la souplesse, l'ingéniosité et le réalisme des Italiens, on peut se demander en effet s'ils pourront continuer ces jeux de massacre très longtemps.

La rébellion armée au Laos prend de l'extension grâce à l'aide chinoise

Alors que la guerre se poursuit au Cambodge, l'insurrection se développe au nord du Laos, près des frontières du Vietnam et de la Chine. Pékin soutient les maquis qui s'opposent au régime de Vientiane, allié de Hanoï, jouant sur l'antagonisme traditionnel entre tribus montagnardes et pouvoir central, et immobilisant ainsi au Laos cinquante mille soldats vietnamiens.

D'autre part, l'exode des réfugiés indochinois se réduit, en partie en raison de la mousson. La Croix-Rouge a organisé, à Genève, mardi 31 juillet et mercredi 1er août, une réunion internationale sur le drame des réfugiés. Celle-ci a estimé qu'un programme régional d'action en leur faveur coûterait 17 millions de dollars en cinq mois, et que l'organisation humanitaire serait financièrement en mesure de l'exécuter.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La situation se détériore dans les provinces du nord du Laos, limitrophes de la Chine, où les mouvements de rébellion armée soutenus par Pékin prennent de l'extension. Les sabotages et harcèlements contre les forces combinées du Pathet-Lao et de l'armée vietnamienne se multiplient dans ces régions que les autorités de Vientiane contrôlent difficilement et qui avaient été soumises, jusqu'en mars, à l'influence des experts civils et militaires chinois affectés depuis plus de quinze ans à la construction d'un réseau routier.

Selon des sources militaires thaïlandaises, la Chine a aidé à équiper et ravitailler quelque quatre mille résistants au pouvoir central, regroupés au sein d'une « *division Lanna* ». Cette petite armée opérerait dans les zones septentrionales montagneuses et boisées de Phong-Saly, Hua-Pan (également frontalières du Vietnam) et de Nam-Tha. Elle serait notamment constituée par des membres des minorités ethniques des hauts-plateaux laotiens, Méos et Yaos.

Mal assimilées, ces minorités, qui n'ont jamais fait grand cas de l'autorité centrale laotienne ni du tracé des frontières, et qui ont été depuis trente ans recrutées en priorité pour servir les intérêts des belligérants, vivent aux abords des zones autonomes du sud de la Chine où sont concentrés leurs frères de race.

Des blindés chinois, indique-t-on de mêmes sources, sont en position le long de la frontière, au débouché du réseau routier stratégique. L'une des branches de cet ouvrage plonge, au sud, vers l'ancienne capitale royale de Louang-Prabang ; d'autres s'étendent, à l'est, vers la frontière du Vietnam et, à l'ouest, vers celles de la Thaïlande et de la Birmanie.

Les Vietnamiens, qui disposent au Laos de l'équivalent de cinq divisions (cinquante mille hommes), ont envoyé une partie de leurs forces armées dans ce secteur où se trouveraient aussi deux cents conseillers militaires soviétiques. Une escadrille de chasseurs-bombardiers Mig-21, livrés l'an dernier au Laos par l'U.R.S.S., a été transférée à Long-Chen, l'ancien quartier général de l'armée de mercenaires méos financée par la C.I.A. et commandée par le général Vang Pao.

Ces développements prolongent, au Laos, le conflit sino-vietnamien. Ils sont la conséquence de l'exacerbation de la lutte d'influence entre Pékin et Hanoï dans la région et des prises de position anti-chinoises du gouvernement et du P.C. laotiens, alignés sans réserves sur les positions du Vietnam avec lequel ils entretiennent des « relations spéciales ».

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 5.)

Le Front national iranien et plusieurs dirigeants laïques ne participeront pas aux élections

Deux formations, de force inégale mais occupant une place centrale sur l'échiquier politique iranien, ont annoncé coup sur coup, mercredi et jeudi, qu'elles boycotteraient l'élection de la Constituante le vendredi 3 août. Le Front national de M. Karim Sandjabi, l'un des représentants du courant nationaliste de Mossadegh, a suivi l'exemple de son allié, le Parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.), qui se réclame de l'influent ayatollah Chariat-Madari, en dénonçant ce jeudi matin, l'absence d'un « climat de liberté » dans la campagne électorale, dont la durée a été jugée « trop brève ».

Toutefois, selon certaines informations en provenance de Téhéran, dont il n'était pas possible d'obtenir confirmation en fin de matinée, l'ayatollah Chariat-Madari pourrait revenir sur sa décision s'il parvient à conclure un nouveau compromis avec l'imam Khomeiny.

Les manœuvres de l'ayatollah Chariat-Madari

La quasi-totalité des autres formations ont maintenu leur décision de participer à la consultation, malgré leurs réserves sur la manière dont s'est déroulée la campagne électorale. Les Moujahidin du peuple (musulmans progressistes), les Fedayin du peuple (marxistes) et le Toudeh (parti communiste) notamment, maintiennent donc les candidats qu'ils ont présentés dans diverses circonscriptions.

La défection des partisans de l'ayatollah Chariat Madari et de M. Karim Sandjabi a frappé de stupeur les observateurs. Le premier avait conclu une sorte de « *pacte de non agression* » avec l'imam Khomeiny en juin dernier. Le second se complaisait à dénoncer comme « *contre-révolutionnaire* » quiconque s'opposait au « *guide de la révolution* ». Trop faible pour briguer seul les suffrages en tant que chef du Front national, M. Sandjabi se présentait sur une liste du Parti républicain du peuple musulman, animé par le fils de l'ayatollah Chariat Madari. Ont fait de même un certain nombre de personnalités laïques de premier plan : MM. Hassan Nazih (président de la Compagnie nationale pétrolière NIOC), Lahidji (avocat, spécialisé dans la défense des droits de l'homme), Rahmatollah Moghadam - Maraghi (président du parti radical). Il est probable que la plupart de ces personnalités vont se retirer également de la compétition.

Une action concertée avec M. Bakhtiar ?

Si ces défections, surtout celle du parti de l'ayatollah Chariat Madari, devaient se confirmer, la situation, déjà critique de l'Iran, ne manquerait pas de s'aggraver. L'ayatollah Chariat Madari n'est pas seulement le second personnage — certains même le classent en tête — de la hiérarchie de l'islam chiite, il est aussi le guide politique de quelque dix à quinze millions d'Iraniens originaires, comme lui, de la province d'Azerbaïdjan. Son influence s'étend aux milieux « *modérés* » qui tournent également leurs regards vers l'ancien premier ministre, M. Chahpour Bakhtiar, lui-même très proche, politiquement, de l'ayatollah Chariat Madari.

Coïncidence ou coordination préalable ? M. Bakhtiar a dénoncé le régime de l'imam Khomeiny le mardi 31 août ; l'ayatollah Chariat Madari est virtuellement passé dans l'opposition le lendemain. La décision de ses partisans de boycotter les élections à quarante-huit heures du scrutin a, en tout cas, frappé de stupeur les observateurs. Pourquoi ne s'étaient-ils pas élevés plus tôt contre l'absence d'un « *climat de liberté* », contre la « *brièveté* » de la campagne électorale, dont ils connaissaient parfaitement les conditions et la durée ?

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

Les États arabes du Golfe et les Neuf se concertent

Des tractations sont en cours entre l'Europe des Neuf et les gouvernements arabes du Golfe en vue d'une conférence, probablement au niveau ministériel, pour organiser et renforcer la coopération entre les deux groupes d'États.

D'autre part, M. Giscard d'Estaing pourrait se rendre, avant la fin de l'année, en visite dans les Emirats et au Koweït.

Du côté des Neuf, le gouvernement français serait reconnu d'une façon non formelle comme le maître d'œuvre de l'opération, d'une part en raison de ses bonnes relations avec les États arabes, d'autre part parce que les premières conversations étaient engagées alors que la France présidait le conseil de la Communauté. L'Irlande, qui a succédé à la France à cette présidence, ne verrait aucun inconvénient à ce que Paris poursuive ce qu'elle a commencé. Les autres États de l'Europe des Neuf sont devenus eux aussi très favorables à un rapprochement avec les États arabes et beaucoup plus actifs dans ce domaine, ce qui s'est manifesté au cours des réunions des ministres des affaires étrangères à Mercuès le 13 mai et à Paris le 18 juin.

Cette politique n'est pas nouvelle, en tout cas, pour le gouvernement français. Elle est fondée sur une évidence apparue lors de la crise pétrolière de 1973, mais qui ne s'est pas imposée à tous immédiatement : la complémentarité des besoins et des ressources de l'Europe et du monde arabe (et plus généralement du tiers-monde) : la première a besoin d'énergie, dont disposent les Arabes, le second d'équipement et de technologie (y compris l'armement) que l'Europe peut fournir.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

Nouvelle vague de restructuration dans l'industrie automobile mondiale ?

L'avenir de l'industrie automobile préoccupe plusieurs gouvernements, notamment celui des Etats-Unis qui a reçu une demande d'aide de 1 milliard de dollars de la part de Chrysler Corp. Les restructurations sont à l'ordre du jour. Et l'aide massive de l'Etat n'est pas la seule solution pour maintenir une industrie qui va forcément connaître bien des difficultés.

(Lire page 22 l'article de VERONIQUE MAURUS.)

AU JOUR LE JOUR

SOUS-TITRE

Quand M. Bakhtiar dit qu'il n'est candidat à rien, l'important, c'est de comprendre qu'il doit penser le contraire puisqu'il se compare au général de Gaulle à Londres.

Quand le Daily News *écrit qu'Edward Kennedy sera candidat à la Maison Blanche, et que la famille Kennedy publie un communiqué pour dire qu'aucune décision en ce sens n'a été prise, l'important, c'est de savoir que l'hypothèse demeure plausible.*

Car l'important, en politique, ce n'est ni de croire ce qui a été dit ni de penser que le contraire est vrai, mais de savoir que la version originale est, en général, moins exacte que le sous-titre que l'on peut lui donner.

MICHEL CASTE.

Un voyage vers l'Asie

« Voilà un billet d'avion, voilà de l'argent. Partez dans les jours qui viennent. Allez vers l'Est, au bout du monde. Prenez l'itinéraire qui vous conviendra. Arrêtez-vous aux étapes de votre choix et dites-nous ce que vous voyez. Les hommes, les villes, moins la guerre que la paix, la vie, la mort, la joie, la misère. Sans palaces et sans autre politique que celle des humbles. » Plus que les termes d'une mission, telles étaient les recommandations pour la trame d'un voyage sans préavis de départ.

Jean-Claude Guillebaud est allé, est revenu et raconte. Un mois de récit pour un mois d'absence. Trente jours qui vont du cœur de Rome, où mènent, comme on dit, tous les chemins, aux portes d'Asie d'où partent tant de routes.

Après avoir goûté avec Pierre Georges, dans ses « Croquis d'été », durant deux semaines, la douce France en vacances, nous suivrons désormais avec Jean-Claude Guillebaud, au jour le jour, une autre quête, celle de l'insolite, celle de l'ordinaire ignoré et parfois celle du sublime.

Certains, peut-être, entreverront-ils, au bout de la voie étrangère prise un matin d'été, ce qu'Henri de Monfreid disait être l'appel d'un au-delà. — C. L.

Rome : Urbi et orbi

par J.-C. GUILLEBAUD

Rome. — Les dimanches romains ne sont plus tout à fait les mêmes. Comment définir l'événement qui s'y répète maintenant, régulier comme un ressac ? Politique, Ontologique ? Panique ? Sans gros titres ni éditions spéciales, pourtant, quelque chose se passe sur la place Saint-Pierre, vers midi, qui marquera 1979 d'une biffure particulière. On allait dire d'une croix... Bref, on veut partir vers l'est comme on le faisait encore entre les deux guerres, en rêvant du Yang Tsé-kiang, de Cipango et des bas-quartiers de Manille et on se retrouve d'abord devant Jean-Paul II, qui vous bénit. Simple comme bonjour : il suffit dès l'arrivée à Fiumicino un dimanche de suivre les plus décidés, les plus déterminés des passants, la ligne du plus fort tropisme. L'événement crève les yeux : les bénédictions papales ne se ressemblent plus. On les dirait dépoussiérées.

Me voilà donc ce premier jour, montant vers Saint-Pierre, mal préparé et pour tout dire ébahi. Dès 11 heures sur la via della Conciliazione que fit percer Mussolini après les accords du Latran, une foule mélangée court vers son rendez-vous. On y voit des enfants boutonnés, des religieuses toutes voiles dehors et même quelques touristes japonais entraînés dans le flot par inadvertance. De gros Pullman venus d'Allemagne ou de Catalogne sont rangés en épis devant les boutiques pieuses qui vendent des chromos de Jean-Paul II menton levé. Sur les murs, recouvrant les professions de foi européennes du P.S.I., des affiches de « l'Action catholique » saluent encore en majuscule le « retour de Pologne » d'un pape « super-star », athlète spirituel dont tout Rome m'a l'air de parler cet été-là. Et s'il avait ragaillardi ceux-là mêmes qui ne l'avouent pas ? Y compris les prudents et les circonspects qui craignent peut-être un pontificat trop musclé mais s'y abandonnent, malgré tout, avec un contentement subreptice ? Jean-Paul II, murmure-t-on dans la foule, a d'ailleurs fait creuser une piscine au Vatican, une autre à Castelgandolfo et, chaque mercredi, court désormais au-devant des chrétiens debout sur une Toyota toute blanche.

11 heures 30. Là-haut, à la petite fenêtre des appartements pontificaux, on a déjà déroulé la tenture sang de bœuf qui marque l'endroit d'où, tout à l'heure, viendra une voix bien gouailleuse pour celle d'un pape. Des remous tranquilles parcourent une chrétienté que cuit le soleil mais qu'on devine plus attentive et moins flageolante qu'avant-hier. Le « climat », la température de l'air, l'intensité quasi électrique de l'esplanade vous ébranleraient le plus vaillant des agnostiques. On se prend à penser tout haut, chacun en particulier, à ce qui vous amène ici. Mon petit cas personnel n'est pas trop grave.

(Lire la suite page 17.)

La démission de M. Puaux, directeur du Festival d'Avignon

Des craintes pour l'avenir

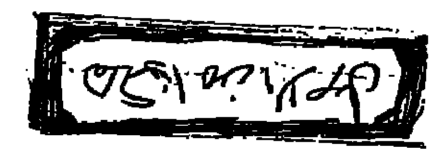
M. Paul Puaux, directeur du Festival d'Avignon depuis 1971, a annoncé sa démission le 1er août, au cours d'une conférence de presse. Après avoir dressé un bilan de ce trente-troisième Festival, M. Paul Puaux a lu la lettre qu'il vient d'adresser à M. Henri Duffaut, maire d'Avignon (P.S.), lettre dans laquelle il déclare : « J'ai mis trop de moi-même dans cette construction pour ne pas craindre de devenir un frein à son développement. Des imaginations nouvelles doivent intervenir. » M. Paul Puaux demeure directeur du conseil culturel d'Avignon, et animateur de la Maison Jean-Vilar, inaugurée cette année.

La rapidité avec laquelle Paul Puaux a fait connaître son départ a surpris les habitués du Festival d'Avignon. L'hypothèse de ce départ avait été évoquée par Paul Puaux, de temps en temps, mais jamais de façon précise. Ce mois de juillet 1979, il n'en avait rien dit. Et voici qu'en quelques heures, impromptu, après avoir réuni son équipe directrice, le 31 juillet à minuit, il lit le 1er août, en conférence de presse, la lettre qu'il adresse au maire d'Avignon, M. Henri Duffaut, lui annonçant qu'il quitte la direction du Festival.

Paul Puaux ne donne pas à son départ le caractère d'une protestation contre le fait que le Festival d'Avignon n'est que très faiblement soutenu par l'Etat. Ce soutien est si faible et celui de la municipalité d'Avignon, quoique plus substantiel, est si insuffisant, que l'on en arrive à un paradoxe : cette année 1979, le financement du Festival d'Avignon, premier festival français de théâtre, était en grande partie assuré par des fonds étrangers.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 15.)



PEINE DE MORT

Contre la sanction incompressible

par CLAUDE DENNERY (*)

DANS le débat actuel sur la peine de mort, l'exécutif — à défaut d'une attitude précise — semble prendre le plus grand soin de compliquer un problème dont il s'efforce de masquer les éléments. L'opinion publique, quelle qu'elle soit, perçoit le confusionisme dans lequel on l'entretient. Pour tenter de gagner ou seulement de retarder la partie à jouer sur le plan strict de l'électoralisme, l'on ne craint pas d'abandonner les règles élémentaires de la stricte honnêteté intellectuelle. Chacun voudrait bien y voir un peu plus clair.

Peine de remplacement, peine incompressible, quartiers de haute sécurité, et même rétablissement éventuel du bagne, tels sont les vocables qu'on utilise comme représentant autant de difficultés, au mépris de solutions simples, qui, même dans le contexte du code pénal actuel, ne *comportent aucune* espèce d'écueil.

Pour supprimer la peine de mort, il faudrait, nous dit-on, modifier l'échelle des peines. Solennelle contre-vérité. L'abolition pure et simple de la peine capitale aurait pour seul résultat de promouvoir comme peine maximale celle de la réclusion à perpétuité, devenue la première au lieu de la seconde en haut de l'échelle. De quoi satisfaire en vérité les tenants d'un système pénal « dur » et prétendument exemplaire.

D'autre part, il est hors de question, du moins nous l'espérons, de s'attaquer — pour la diminuer — à la très grande latitude accordée par la loi actuelle aux magistrats dans l'application du quantum de la peine qui peut osciller au gré de l'intime conviction du juge, et par le jeu des circonstances atténuantes, de l'amende jusqu'aux peines les plus graves, *avec la possibilité*, dans la plupart des cas, d'appliquer des mesures de sursis.

Pousser à bout

Notons tout de suite que dans cette possibilité sélective laissée au juge nous voyons à quel point, les dispositions des codes en vigueur sont antinomiques avec l'idée de peine « incompressible », cette notion étant d'ailleurs en opposition avec la philosophie du droit dans les pays civilisés.

Il n'est qu'une seule peine incompressible : c'est la peine de mort ; une fois scellée, la pierre du tombeau ne s'ouvre plus. Mais toute autre mesure pénale laisse obligatoirement la place à la rémission, au pardon, à la pitié inspirés par des nécessités politiques (le droit de grâce) ou simplement humaines (la remise de peine).

Si on veut bien laisser de côté les ratiocinations attardées sur le caractère d'*exemplarité ou de dissuasion* de la peine capitale, si l'on abandonne à leurs adeptes de plus en plus rares les nostalgies de la vengeance honteuse et le regret des civilisations primitives, on constatera qu'un consensus à peu près général s'est établi *sur l'idée* que la sanction des crimes *n'a* d'autre *objet* que de préserver la société contre les individus nocifs, et également de favoriser leur réinsertion sociale lorsqu'ils auront cessé d'être dangereux.

Dès lors, loin de pousser à bout des condamnés, de les rendre fous furieux et prêts à toute extrémité au sein d'un régime carcéral *inhumain, loin de supprimer en* eux toute espérance d'un retour proche ou lointain à la vie sociale, la loi pénale se doit de leur réserver un espoir, et surtout, de leur donner une possibilité de le cultiver en travaillant eux-mêmes à ce qu'il se transforme en réalité.

La peine incompressible est impensable. Elle est inhumaine : elle est aussi inefficace que malfaisante au regard d'une politique pénale lucide.

Alors, comment organiser la répression utile des infractions majeures ? Eh bien, précisément, en modulant cette répression suivant les efforts faits par le condamné en vue de se réintégrer lui-même dans une vie normale, dans la tranquillité et dans l'oubli.

Et, tout à l'inverse de la politique qu'on nous propose (ou qu'on feint de nous proposer), il faut abandonner l'usage de la peine prononcée une fois pour toutes par des magistrats souvent mal informés, jugeant un homme qu'ils connaissent peu ou mal.

Tous ceux qui ont fréquenté les prétoires savent bien que l'accusé qui comparait devant les assises n'est déjà plus l'homme qui a accompli le méfait qui lui vaut sa comparution en justice. Et sa transformation est d'autant plus importante que le temps de l'instruction, qui se doit d'être minutieuse, aura été plus long.

Si dans ces conditions le jury (délibérant seul ou avec la cour) doit obligatoirement statuer sur une culpabilité en tâchant de se replacer à l'époque où les faits ont été commis, il ne doit à aucun prix se prononcer définitivement sur la durée d'une peine dont il ne peut apprécier en l'état ni la justesse ni l'efficacité.

A peine devra-t-il pouvoir fixer un premier stage carcéral après lequel, périodiquement (tous les trois ou cinq ans par exemple), la situation du condamné devra être *réexaminée au vu de ses efforts* personnels dans l'espoir d'une éventuelle réinsertion.

L'idée n'est pas nouvelle. Quelques juristes, à la fin du siècle dernier, avaient entrepris une campagne en faveur d'un pareil système auquel on avait donné le nom de « sentences indéterminées ».

Une objection avait été soulevée à l'époque qui avait mis un frein à cette campagne. Il ne convenait pas, disait-on, de priver des juges d'une partie de leurs pouvoirs dans le prononcé d'une sentence, en laissant à d'autres qu'à eux-mêmes le soin de fixer les conditions de durée dans la répression. Nous nous permettons de penser que les magistrats d'aujourd'hui, moins fortement drapés dans leur robe et moins imbus de leur infaillibilité, n'élèveront plus de telles objections ; et cela d'autant plus que des magistrats professionnels seraient appelés à siéger dans les commissions qui devraient se prononcer sur les modalités à apporter dans la carrière pénale des condamnés.

Des audiences périodiques

Il va sans dire que, à l'inverse d'une idée qui a été lancée ces derniers mois, il serait inopportun d'attribuer cette appréciation à de nouvelles cours d'assises qui, tout autant que les précédentes, *seraient parfaitement ignorantes* de la situation psychique et morale de celui qui doit être rejugé.

Des commissions seraient prévues, des audiences périodiques seraient tenues sous la présidence d'un magistrat de cour d'appel, assisté au besoin des hauts fonctionnaires pénitentiaires ayant dirigé les établissements qui ont hébergé le condamné, assisté surtout d'un ou de plusieurs médecins, ces derniers pourvus d'une véritable et exclusive spécialité professionnelle ; des témoins seraient convoqués et les décisions ne seraient rendues qu'après l'audition du ministère public et de la défense.

Les questions que nous avons *esquissées nous semblent suffisamment* claires pour qu'on ne tente pas de les enrober dans les plis d'une complication de mauvais aloi.

L'abolition de la peine de mort frappe aujourd'hui une opinion publique que l'on dit troublée. Ne serait-ce pas à ceux qui nous dirigent à l'éclairer plutôt qu'à l'obscurcir davantage, et ne conviendrait-il pas de traduire les « aversions » déjà exprimées (confidentiellement il est vrai) en une exhortation à un « bon choix » qui, cette fois-ci, ne serait pas autre chose qu'un appel pour la défense de notre dignité.

(*) Avocat honoraire au barreau de Paris.

En toute justice ?

par HUBERT KOSKAS (*)

TANT de morts inutiles, tant de victimes, innocentes, persécutées, torturées, exécutées... Les combats que l'on croyait dépassés depuis Voltaire contre l'intolérance, contre l'injustice, contre la torture, sont de nouveau les nôtres, plus actuels, plus urgents que luttes politiques et débats idéo*logiques*.

Alors, comment ne pas être contre la peine de mort, comment ne pas entendre ces voix hautes et généreuses, celles de Victor Hugo, d'Albert Camus, et celles qui de nos jours crient la même horreur devant l'exécution au petit matin blême de ce coupable maintenant devenu victime ?

Face à cet homme volontairement détruit, « coupé en deux », le même écœurement nous saisit que face aux autres victimes.

Pour une fois, le responsable du meurtre est *identifié*. Je n'ai plus à incriminer Dieu, la création, ou bien le régime politique, vagues et lointaines entités, mais un être humain, qui a osé commettre un crime contre un autre être humain. Vais-je de nouveau diluer sa responsabilité dans le péché, si je suis croyant, dans la société, *si je ne le suis* pas ?

Ici, cet homme n'est pas innocent, son exécution n'est pas arbitraire, on ne le tue pas par vengeance, mais par justice, lui qui par son acte s'est déjà retiré de la société, a rompu le « contrat social ».

C'est l'autre visage de Dieu, rigoureux et sévère, l'autre face de l'Etat. La voix sombre de Rousseau les révèle. Défendre la peine de mort, c'est estimer la vie à si haut prix qu'il mérite le pire châtiment *celui qui a osé attenter contre elle. Justice* doit être faite. Il n'est si chaud détracteur de la peine de mort qui n'inclut une exception en son combat. Contre la peine de mort, sauf pour les crimes de guerre. C'est admettre, à une certain degré d'horreur, la nécessité du châtiment suprême. Mais, qui jugera du degré ?

Les gardiens de prison sont contre la peine de mort, sauf pour les crimes commis contre les gardiens de prison. Les agents de police sans doute contre... sauf pour... Quelle mère, en son cœur, n'exigerait la peine de mort pour les rapts et meurtres d'enfants ?

Peut-on parler d'un principe qui admet tant de dérogations ? Autant dire : je suis pour la peine de mort dans ces cas très limités que soit... plutôt que je suis contre excepté... Entre eux et les partisans de la peine de mort, la différence n'est plus que de formulation. Franchise ici, hypocrisie et mauvaise conscience là ? Pas tout à fait.

Il est essentiel — et pas seulement formel — de laisser à la peine de mort ce caractère exceptionnel, *d'en faire ce recours ultime*. La formulation réticente exclut le bonheur et l'indécence de la vengeance. Car c'est toujours un aveu d'impuissance et d'échec que d'avoir à user du châtiment suprême. Aux termes de la loi, on ne condamne à mort que des êtres libres et responsables, donc non voués juridiquement au meurtre (si l'on adopte cette thèse absurde de la délinquance génétique, il faudrait *préventivement* éliminer les futurs coupables). *Libres de tout déterminisme* biologique, ce condamné à mort est membre du corps social, formé, informé, déformé par lui, la *maladie*. La maladie d'un membre est symptomatique du mal du corps social tout entier. Et il est bien évident que l'ablation ne guérit pas le mal, *à moins de croire au miracle ou* à la magie.

Tant de *criminels impunis*, escadrons de la mort, passés et présents, tortionnaires, exécuteurs au nom de l'ordre public. N'est-ce pas la notion même d'Etat qui est discréditée ? L'Etat peut-il s'ériger en justicier, et prétendre que la morale arme la main du bourreau ?

Et ce n'est pas non plus l'abolition de la peine de mort qui empêchera en toute illégalité — mais aussi en toute impunité — d'arrêter, de séquestrer, de torturer, d'exécuter.

Que tous ceux qui sont pour la peine de mort exigent aussi le châtiment de ces criminels-là qui ont sévi et sévissent encore sous couvert de la loi. Qu'ils n'admettent pas non plus cette énorme exception à leur exigence de justice. Qu'ils aient pour les victimes de tous les génocides, crimes d'Etat, la même pitié que pour les autres, qu'ils mettent autant de passion à en poursuivre les auteurs.

Alors, seulement, on pourra croire qu'ils agissent en toute justice.

(*) Avocat au barreau de Paris.

FEUILLETON

N° 27

ATAR-GULL

●

L'esclave Atar-Gull poursuit sa vengeance contre M. Wil, le colon qiu l'a acheté et a fait pendre son père et dont il est devenu le plus fidèle serviteur. Ayant provoqué la destruction de sa propriété par l'entremise de la secte des empoisonneurs, et la mort de sa fille étouffée par un serpent, il l'accompagne en France, dans sa retraite misérable de la rue Tirechape.

Le vieillard, devenu muet et impotent, devra jusqu'à sa mort supporter la présence constante à ses côtés et les soins de celui qui est la cause de tous ses malheurs. Atar-Gull, attendant son heure, avoue enfin quel rôle il a joué dans toute cette affaire.

Quand cet accès frénétique fut passé, il s'occupa du colon, que cette effrayante secousse avait fait évanouir.

Il le ramassa et le plaça avec soin sur son lit en lui faisant respirer un peu de vinaigre.

Tom Wil ouvrit les yeux d'un air étonné, inquiet ; le pauvre homme croyait avoir fait un mauvais rêve ; aussi, en se retrouvant au milieu des soins empressés de son esclave, il sourit à Atar-Gull avec une admirable expression de reconnaissance.

Mais celui-ci avait suivi sur les traits du colon toutes ses pensées, et, pour ne pas lui laisser cette consolante illusion, il reprit en lui serrant la main violemment :

« C'est moi seul, Tom Wil, qui ai tué ta femme et ta fille... tu n'as pas rêvé, Tom Wil, c'est moi... »

....

Il est plus facile d'imaginer que d'écrire tout ce que dut souffrir le malheureux colon ; aussi depuis cette époque sa santé s'affaiblit, mais, grâce aux horribles soins d'Atar-Gull, elle se soutint chancelante.

Une fois le colon refusa de rien prendre, voulant terminer cette vie d'angoisse et de torture.

Alors, aidé de deux locataires, Atar-Gull lui fit avaler de force quelques cuillerées de bouillon, et le pauvre colon entendit un des voisins s'écrier : « Quelle vertu ce pauvre nègre doit-il avoir pour servir un vieux maniaque de cette trempe-là ! »

Enfin, au bout de six mois de cette horrible existence, la santé du colon s'altérant sensiblement, sa raison commença de s'égarer ; alors son esclave fit demander un médecin.

Or, c'est après une de ces visites que Mme Bougnol venait de l'arrêter curieusement comme nous l'avons dit, afin de savoir des nouvelles du vieux muet.

Mais la raison du colon se perdit bientôt tout à fait, et, sauf quelques moments lucides pendant lesquels son affreuse position se représentait à lui dans tout son jour, il était dans un état de démence complète et furieux parfois. Alors Atar-Gull avait recours à la camisole de force.

Ordinairement, à ces transports frénétiques succédaient quelques moments de calme ; aussi le docteur sortait-il comme un des accès du malheureux Wil venait de finir.

CHAPITRE III
LE BAPTÊME

QUELQUES jours après la visite du médecin dont nous avons parlé, toute la maison de la rue Tirechape était en émoi : un aigre inconcevable bourdonnement allait, venait, montait d'étage en étage, et, dominant sur le tout, on entendait glapir la voix de la portière, gourmandant les uns et les autres : « Un tas de curieux imbéciles, disait-ele, qui ne laisseraient pas ce pauvre cher homme mourir en paix. »

En effet, M. Wil était au plus mal ; à la suite d'un long accès de démence, sa paralysie s'était portée sur l'estomac, et il se trouvait dans un effrayant état de faiblesse et de stupeur.

Les fenêtres de sa chambre avaient été ouvertes par l'ordre du médecin, car l'odeur des potions, des drogues, épaississait encore l'atmosphère morbide de cet appartement.

Debout, au pied de son lit, se tenait Atar-Gull, ses yeux constamment fixés sur les yeux du mourant...

Il ne voulait pas perdre un seul de ses regards...

Et une inconcevable expression de tristesse ridait le front du nègre : il voyait sa proie lui échapper, sa victime mourait.

Oh ! qu'il eût donné la moitié des jours qui lui restaient pour prolonger d'autant l'existence du colon ! Mais Dieu est juste...

Dans un autre coin de la chambre, le docteur était assis, pensif ; quelquefois il levait la tête et contemplait Atar-Gull avec admiration.

« *Voilà donc*, disait l'Esculape, *ces êtres auxquels, dans notre froid et cruel égoïsme, nous refusons presque le nom d'hommes... que nous reléguons à l'affreuse condition d'esclaves, de bêtes de somme... et pourtant voyez celui-ci... quelle délicatesse de dévouement ! quels soins attentifs !... pauvre homme, quelle tristesse est empreinte sur son front, quelle anxiété dans ses regards !... oh ! il ne le quittera pas de l'œil un seul moment. O humanité ! humanité ! que tes jugements sont faux... que les préjugés sont cruels !...* »

L'honnête médecin eût sans doute continué encore longtemps cette dissertation mentale, négrophilosophique, si un cri du Noir n'eût interrompu le précieux cours de ses pensées.

Il se leva précipitamment et s'approcha du moribond...

« Eh bien ! eh bien ! lui dit-il en anglais, mon ami comment allons-nous ?... du courage... du courage... »

Le colon tourna la tête de son côté, les yeux secs, ardents, et, d'un geste aussi furieux que sa faiblesse lui permettait de le faire, montra le Noir... immobile, silencieux au pied du lit...

« Je le vois, je le vois, mon ami, dit le docteur, je sais que c'est un digne et loyal serviteur... mais tel maître tel valet, et avec un maître comme vous... »

Les yeux du colon brillèrent d'un feu inaccoutumé, et il fit violemment un geste négatif en secouant sa tête, qui bientôt retomba lourde et pesante sur son oreiller.

« Si, si, vous êtes un bon maître, reprit imperturbablement l'Esculape, aussi bon maître qu'il est bon esclave... bon ami, voulais-je dire. »

Ici M. Wil, brisé par la fièvre et la douleur, ne put faire un mouvement, seulement ses yeux s'emplirent de larmes, et il les leva au ciel avec un regard qui *semblait dire : « Mon Dieu, tu l'entends... toi, qui sais la vérité... tonne donc. »*

Dieu ne tonna pas, et le docteur, interprétant à sa manière ces pleurs et cette invocation tacite, ajouta :

« Oh ! oui, pleurez de reconnaissance, et recommandez-le au ciel, ce bon esclave... mon cher ami, c'est bien naturel... ces larmes-là sont douces, n'est-ce pas ?... »

Et l'honnête médecin tendit la main à Atar-Gull en essuyant ses yeux humides...

« Je n'ose, monsieur le docteur, dit le nègre avec humilité...

— Allons donc, mon garçon, mon ami ; mais je m'honoré, moi, en pressant la main d'un modèle de vertu et d'héroïsme », disait le docteur en serrant Atar-Gull dans ses bras.

....

Ce spectacle fut au-dessus des forces du colon.

Sa figure, de pâle et livide qu'elle était, devint rose, rouge, pourpre et violacée...

Ses yeux s'ouvrirent, et la prunelle disparut sous la paupière...

Il fit entendre une espèce de cri guttural, rauque et métallique... et sa bouche écuma... et ses membres se roidirent...

« Son accès lui reprend, monsieur le docteur, dit le nègre... vite la camisole !

— Non, dit tristement le médecin, non, c'est inutile ; ce spasme, cet éréthisme, vont consumer le reste de ses forces... Faible qu'il est, sa dernière heure approche... Pourquoi vous le cacher, mon ami... dans une heure peut-être... vous ne verrez plus votre maître... plus jamais... Allons... allons... du calme... faites-vous une raison... écoutez-moi... »

Mais Atar-Gull ne l'écoutait plus.

« Déjà !... déjà !... hurlait-il en se tordant à terre... déjà mourir, lui... et il n'y a pas un an qu'il est ici avec moi... mais non... ce n'est pas possible... »

Et, se relevant terrible, menaçant, les yeux enflammés, il saisit le docteur de sa forte et puissante main, et, levant une chaise sur le crâne chauve du savant... il s'écria, furieux :

« Je ne veux pas qu'il meure encore, moi ! Il n'est pas temps... entends-tu... il n'est pas temps... et s'il meurt... je te tue ! »

Et il brandissait la chaise avec violence.

« Il ne mourra pas... il ne mourra pas, dit le docteur pâle et tremblant... je vous le promets... »

Atar-Gull laissa retomber la chaise... et s'assit par terre, près du lit du colon, sa tête cachée dans ses mains...

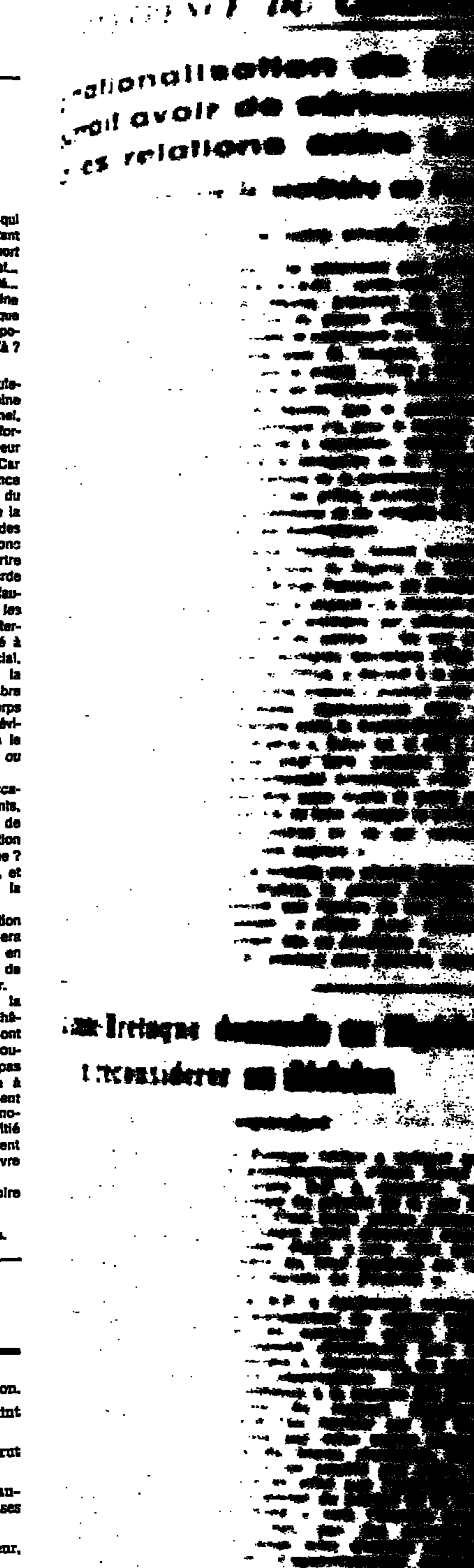
« *Il n'y a que les nègres pour aimer ainsi*, disait le médecin en rajustant sa cravate et son collet, *c'est du délire... mais c'est admirable... on le dirait qu'on ne le croirait pas... Mais il paraît pensif, absorbé... je vais profiter de cela pour m'esquiver... C'en est fait du colon... l'agonie approche... et, malgré ma promesse, je ne me soucie pas d'assister à sa mort.* »

Et le bon docteur se retira *suspenso pede*, en faisant le moins de bruit possible pour ne pas tirer le Noir de sa rêverie.

Il respira plus librement quand il se vit sur l'escalier, quoiqu'il eût encore à affronter le feu des questions de la Bougnol et des commères de chaque étage...

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)



En toute justice ?

par HUBERT KO…

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

La nationalisation de British Petroleum pourrait avoir de sérieuses répercussions sur les relations entre Londres et Lagos

déclare le secrétaire au Foreign Office

De notre envoyée spéciale

Lusaka. — Comme l'a fait remarquer le président zambien, M. Kaunda, en ouvrant la vingt-deuxième conférence du Commonwealth, il est difficile d'organiser une telle réunion quand on est un pays pauvre : *« Si l'accueil est somptueux, on accuse le pays hôte de gaspiller de l'argent, s'il est modeste, on se plaint aussi... »* Le gouvernement zambien a choisi l'économie ; cela provoque quelques petits incidents parfois plaisants. Que pouvait faire le premier ministre britannique, Mme Thatcher, sinon éclater de rire et plaisanter avec M. Kaunda quand, première arrivée au palais des conférences, elle vit son chemin barré par le tapis rouge que l'on avait oublié de dérouler... On se précipita pour tout mettre en place, et Mme Thatcher refit son entrée.

On attendait ici avec impatience le discours du premier ministre britannique. De celui-ci dépendait, en effet, le ton des débats en ce qui concerne, du moins, le conflit rhodésien. La grande majorité des représentants des pays du Commonwealth se dirent agréablement surpris, Mme Thatcher ayant déclaré qu'elle était entièrement convaincue de la nécessité d'une *« véritable règle de la majorité en Rhodésie »*. *« Notre intention est d'amener la Rhodésie à une indépendance légale sur une base acceptable par le Commonwealth et la communauté internationale »*, a-t-elle précisé. Bon nombre de ses auditeurs en ont conçu quelque espoir pour le renouvellement des sanctions à la Chambre des communes en novembre. D'autres, cependant, ne semblaient pas convaincus mercredi après-midi. Ainsi, M. Nkomo, président de la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe) et codirigeant du Front patriotique avec M. Mugabe, s'exclama devant la presse : *« Elle a beaucoup appris en vingt-quatre heures ! »*

M. Nkomo, que le gouvernement britannique n'a, pour le moment, pas cherché à approcher, assistait derrière la délégation de M. Kaunda à l'ouverture de la conférence. Dehors, devant les grilles, plusieurs dizaines de Zambiens et de réfugiés du Zimbabwe manifestaient.

Mme Thatcher, faisant allusion à la décision du Nigéria de nationaliser British Petroleum (*le Monde* du 2 août), a déploré *« la décision soudaine et arbitraire qui affectera le marché du pétrole »*. De son côté, lord Carrington, secrétaire d'Etat au Foreign Office, a déclaré à la presse que cette mesure *« pourrait avoir de sérieuses répercussions dans les relations entre la Grande-Bretagne et le Nigéria »*. Selon lui, si elle a été prise pour faire pression sur le gouvernement britannique, *« rien ne peut-être aussi inutile ni moins susceptible de faire changer la politique de Londres en ce qui concerne l'Afrique australe »*.

Le ministre des affaires étrangères du Nigéria, le général Adefope, a assuré que l'action de son gouvernement *« n'était pas nécessairement liée au Zimbabwe »*.

Si, pendant cette journée, aucune ébauche de solution de ce problème n'a été avancée, on a cependant assisté à une clarification des positions de certains participants. *« La Rhodésie,* a déclaré le président Kaunda, *est une colonie britannique. Rien n'a changé à cet égard. Les élections d'avril étaient illégales, l'évêque Muzorewa a succédé au rebelle Ian Smith, dans son bureau, mais pas au pouvoir. La règle de la majorité implique un transfert total du pouvoir qu'exerce actuellement la minorité. »* Il a critiqué les Occidentaux pour leur attitude à l'égard de Prétoria.

Le discours du premier ministre australien, M. Fraser, était plus conciliant. Il n'approuve ni la Constitution actuelle ni le gouvernement du Zimbabwe-Rhodésie et désire *« éviter tout bain de sang »*. Se prononçant en faveur d'une règle de la majorité *« qui prenne en compte toutes les parties concernées, ne se traduise pas seulement par des élections, mais soit sensible dans les structures du pouvoir et de l'autorité »*, il estime que les élections d'avril ont créé une situation nouvelle et qu'il faut en tenir compte et rechercher un compromis.

Dans l'après-midi de mercredi, le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, a fait une longue intervention sur la situation en Asie du Sud-Est et plus particulièrement sur le problème des réfugiés. Le président chypriote, M. Kyprianou, a rappelé la situation de son pays qui, depuis cinq ans, attend un règlement.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le révérend Jackson n'a pas réussi à impressionner les militants noirs

De notre correspondant

Johannesburg. — Le militant noir américain, le révérend Jesse Jackson, a quitté l'Afrique du Sud, mercredi 1er août, après un séjour de deux semaines qui a profondément secoué le pays.

Grand, portant une coiffure afro et toujours bien habillé, le révérend Jackson, président du mouvement PUSH (People United to Save Humanity), n'a pas manqué de dénoncer l'apartheid et de s'identifier à la cause de la libération des Noirs sud-africains. Il a indiqué qu'il allait demander au président Carter, à qui il doit rendre compte de sa visite, d'interdire tout nouvel investissement américain au pays de l'apartheid et de renoncer à tout accord de technologie avec l'Afrique du Sud pour la production du pétrole synthétique à partir du charbon.

Le révérend Jackson était cependant venu en Afrique du Sud avec une autre mission, celle d'unifier les divers dirigeants noirs anti-apartheid rivaux. Tout au long de son séjour, il a lancé des appels à ce qu'il a appelé une *« unité opérationnelle »*, c'est-à-dire, a-t-il expliqué, *« être unis sans être uniformes »*.

Et, avant son départ, il a réussi à faire s'asseoir à la même table trois rivaux : le chef Gatsha Buthelezi, premier ministre du Bantoustan Kwazulu, le Dr Nthato Motlana, président du comité des Dix de Soweto, et l'évêque Desmond Tutu, secrétaire général du conseil sud-africain des Eglises. Malgré ce succès, qui n'aura sans doute pas de suites en raison des divergences trop profondes entre les trois hommes, le révérend Jackson a été sévèrement critiqué pour cette initiative.

Pour M. Tom Manthata, ancien détenu politique et membre du comité des Dix de Soweto, le révérend Jackson est *« un agent occidental diabolique »* qui cherche à promouvoir et à rendre crédibles ceux qui, comme le chef Buthelezi, opèrent *« à l'intérieur du système »*.

Même si en apparence le révérend Jackson a remporté un succès populaire en Afrique du Sud, il n'a pas réussi à impressionner les militants noirs.

(Intérim.)

OUGANDA

NOMINATION D'UN « MINISTRE-RÉSIDENT EN TANZANIE »

Kampala (A.F.P., Reuter). — Trois nouveaux ministres, dont un « ministre-résident en Tanzanie », ont été nommés par le président Binaisa.

Ce poste de « ministre-résident en Tanzanie » revient à M. Vincent Rwamwaro. Le docteur Peter Sebufu reçoit le portefeuille de la santé, vacant depuis le renvoi le 27 juillet de M. Arnold Bisase. M. B. N. Kununka est nommé ministre du travail, poste qui n'avait pas encore été pourvu.

Trois vice-ministres ont également été nommés : MM. Sam Karugire (affaires étrangères), Sam Mugwisa (agriculture) et le docteur Rugunda.

D'autre part, le général Haji Ramadan a déclaré mercredi 1er août qu' « une action allait être entreprise contre les soldats qui terrorisent les civils dans la région de Kampala ». Cet appel intervient peu après le meurtre, le lundi 30 juillet, du lieutenant-colonel John Wilson Ruhinda, directeur de l'entraînement dans l'armée de libération nationale ougandaise. Ce dernier a été assassiné par un groupe de militaires inconnus à la résidence du doyen de l'université Makerere.

LE CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL EN NAMIBIE DONNE DES ESPOIRS MODÉRÉS AUX OCCIDENTAUX

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — Le premier ministre sud-africain, M. Botha, a annoncé, mercredi 1er août, un changement inattendu au poste d'administrateur général de la Namibie (nos dernières éditions du 2 août).

Ce changement intervient à quelques jours de la reprise des négociations avec les pays occidentaux pour un règlement dans l'ancienne colonie allemande.

Plus surprenant encore est le choix du successeur du juge Marthinus Steyn qui occupait ce poste depuis près de deux ans : c'est le professeur Gerrit Viljoen, cinquante-deux ans, recteur de l'université de langue afrikaans du rand, à Johannesburg, et surtout connu pour être le président du Broederbond, une société secrète afrikaner.

Le départ du juge Steyn était réclamé de plusieurs côtés. Les conservateurs blancs du territoire lui reprochaient de s'être trop ouvertement lié au principal parti soutenu par Pretoria, l'Alliance démocratique de la Turnhalle (D.T.A.) de M. Dirk Mudge. De plus, il s'était plusieurs fois heurté au gouvernement sud-africain. Les pays membres du groupe de contact occidental (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale), ne regretteront sûrement pas le retour du juge Steyn à la cour suprême de Bloemfontein, car celui-ci a souvent joué un rôle de frein, comme lors des négociations de Pretoria en octobre 1978, où il avait menacé de donner sa démission si les élections prévues pour décembre étaient annulées.

Le professeur Viljoen est considéré comme un membre de l'aile « *verligte* » (éclairée) du parti national au pouvoir en Afrique du Sud, et le changement apparaît comme de bon augure aux diplomates occidentaux à quelques jours de l'arrivée à Pretoria de sir James Murray, diplomate britannique chargé de négocier sur la Namibie au nom des cinq puissances du groupe de contact.

Les Occidentaux tentent une nouvelle fois de remettre sur les rails leur initiative de règlement lancée il y a déjà plus de deux ans, avant que la solution « interne » graduellement mise en place par Pretoria ne devienne irréversible. Les Occidentaux se disent encouragés par l'attitude des pays africains de la « ligne de front » et surtout de l'Angola.

Si la nomination du professeur Viljoen peut donner des espoirs modérés aux négociateurs, il n'en sera pas de même parmi les factions blanches rivales de Windhoek. Son image libérale dans le contexte afrikaner ne rassurera pas les conservateurs qui s'estiment trahis par Pretoria.

On assiste, en effet, au sein de la minorité blanche de Namibie, qui représente moins de 10 % de la population avec environ quatre-vingt-dix mille personnes, à un important mouvement de réaction, parfois violent, contre les changements apportés à l'apartheid dans le territoire. La D.T.A. soutenue par Pretoria, a récemment fait adopter par l'Assemblée nationale une loi rendant illégale la discrimination raciale (*le Monde* du 14 juillet). Cette loi a entraîné des manifestations de rue et même un attentat à la grenade contre une loge maçonnique faisant un mort. Les francs-maçons sont accusés par l'extrême droite d'avoir inspiré les efforts pour abolir les discriminations, et trois jeunes Blancs, dont un officier de l'armée sont actuellement détenus en rapport avec les activités de mouvements clandestins de résistance.

(Intérim.)

La Grande-Bretagne demande au Nigéria de reconsidérer sa décision

De notre correspondant

Les actions de la British Petroleum ont perdu quatre points, le 1er août, au Stock Exchange de Londres, après la décision de Lagos de nationaliser les avoirs de B.P. au Nigéria. D'autre part, le vice-président de B.P. a estimé que cette nationalisation risquait de provoquer un renchérissement des prix du pétrole sur le marché mondial si le Nigéria vend la part de B.P. au prix du marché libre.

Londres. — Le Foreign Office a demandé, le 1er juillet, au gouvernement de Lagos, de « *reconsidérer sa décision* » de nationaliser les avoirs de la B.P. (nos dernières éditions du 2 août). Le haut commissaire britannique à Lagos a été chargé de faire valoir aux autorités locales que, du point de vue du gouvernement, B.P. n'avait jamais exporté de pétrole du Nigeria ou de la mer du Nord vers l'Afrique du Sud. Le Foreign Office a indiqué que le gouvernement s'était borné à autoriser B.P. à exporter vers l'Europe du pétrole de la mer du Nord. C'est cette même décision que Lagos avait dénoncée mardi comme étant « *une ruse pour vendre du brut nigérian au régime raciste de Pretoria* ».

La B.P. a également repoussé les accusations du régime nigérian en assurant qu'elle avait « *respecté strictement tous les embargos* ». Cependant, de nombreux observateurs interprètent ce démenti à la mesure des révélations du rapport Bingham, publié l'an dernier sur les violations par cette même compagnie du blocus rhodésien. Pour eux, il ne semble pas faire de doute en effet que l'autorisation « *d'exporter du pétrole de la mer du Nord* » vers l'Europe avait pour but, par des accords d'échange avec d'autres compagnies, d'approvisionner indirectement l'Afrique du Sud.

(Intérim.)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Nous sommes les seuls à vouloir appliquer les résolutions de l'ONU et de l'O.U.A.

nous déclare le ministre mauritanien des affaires étrangères

M. Ahmadou Ould Abdallah, ministre mauritanien des affaires étrangères, s'est entretenu, mercredi 1er août, avec M. Giscard d'Estaing de la situation économique de son pays et de l'évolution du conflit du Sahara occidental. Il a souligné que l'équipe dirigeante a procédé à Nouakchott à un redressement en réduisant les dépenses civiles et en reprenant les exportations du minerai de fer. Il a demandé à la France d'aider son pays « *à consolider les acquis, à restructurer l'appareil de gestion par l'envoi d'experts et à affirmer son indépendance et sa souveraineté dans la région* ».

En ce qui concerne le conflit du Sahara occidental, M. Abdallah a indiqué que les déclarations faites à Nouakchott (par le premier ministre, M. Haydallah (*le Monde* du 2 août), conforment les positions adoptées par les militaires qui ont renversé le président Mokhtar Ould Daddah : respect des résolutions de l'ONU sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, dialogue avec le Front Polisario pour examiner les voies et les moyens afin d'appliquer ce droit, reprise des relations diplomatiques avec l'Algérie.

Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé, M. Abdallah s'est cependant montré pessimiste sur l'issue du conflit. Il a exprimé la crainte de le voir se prolonger « *parce que, la Mauritanie mise à part, personne ne veut appliquer les résolutions de l'ONU et de l'O.U.A.* ». En effet, le ministre marocain des affaires étrangères, M. Boucetta, vient de déclarer que si la Mauritanie abandonnait unilatéralement la partie du Sahara qu'elle occupe, « *le Maroc se verrait contraint de prendre toutes mesures appropriées pour la défense de son intégrité territoriale, pour assurer sa propre sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région* ». Rabat ferait donc jouer « *le droit de préemption* » dont a parlé la presse marocaine.

M. Abdallah déplore ces « *revendications formulées de façon maladroite* », mais il rappelle que le Front Polisario « *souligne que le peuple sahraoui s'est déjà autodéterminé et a droit à l'indépendance sur l'ensemble de son territoire* ».

Du côté français, on se montre d'une extrême prudence, et l'on proclame, une fois de plus, la neutralité de Paris et sa volonté de garantir l'indépendance de la Mauritanie.

PAUL BALTA.

MADAGASCAR

POUR « COMPLOT CONTRE LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT »

Deux officiers sont détenus depuis deux ans et demi

Deux officiers, le commandant Andriamaholison et le capitaine Rakotonirina, sont en prison depuis deux ans et demi à Madogasca. Le premier, ancien ministre de l'information, était un proche collaborateur du colonel Ratsimandrava, assassiné en février 1975, six jours après son accession à la direction de l'Etat. Détenus depuis le début de 1977, les deux hommes ont été placés officiellement sous mandat de dépôt le 12 octobre 1978 à la maison de sûreté d'Arivonimano, à 45 kilomètres de la capitale, puis transférés à Ambohibao, à proximité de l'aéroport international d'Ivato-Antananarivo.

Ils sont inculpés d' *« attentat ou complot contre la sécurité de l'Etat »*, d' *« actes et manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves, à provoquer la haine du gouvernement malgache, à enfreindre les lois du pays »*, ainsi que d' *« acquisition ou détention d'armes sans autorisation »*.

En juillet, l'instruction touchant à sa fin, le magistrat qui en était chargé aurait communiqué le dossier pour règlement au parquet de la capitale. Les deux accusés ont été autorisés à engager les services d'avocats de leur choix, en l'occurrence Mes Randrianarivelo et Ramelison, mais on ignore si le procès, qui peut s'ouvrir à tout moment, sera public ou à huis clos.

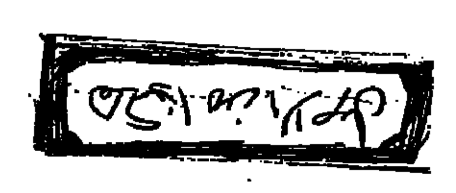
L'attentat dont avait été victime, le 11 février 1975, le colonel Ratsimandrava, avait été suivi d'un grand procès, — qualifié de « procès du siècle », — qui s'était terminé dans une grande confusion et par l'acquittement des personnalités impliquées (*le Monde* du 14 juin 1975). Ancien rival du colonel Ratsimandrava, le capitaine de frégate Didier Ratsiraka avait, à l'époque, été porté à la tête de l'Etat par un conseil suprême de la révolution. Les arrestations du commandant Andriamaholison et du capitaine Rakotonirina ont eu lieu dix-huit mois plus tard, après l'élection de M. Ratsiraka à la présidence de la République.

Cette affaire demeure néanmoins une séquelle de la sourde lutte pour le pouvoir. Le véritable responsable de la sécurité du régime n'est autre que le lieutenant-colonel Bien-Aimé Rabeison Mahasempo, beau-frère du président Ratsiraka. Les deux détenus sont des Merinas des Hauts-Plateaux alors que le président est originaire de Tamatave, sur la côte. — J.-C. P.

TUNISIE

● MISE AU POINT. — A la suite de la réforme électorale survenue en Tunisie (*le Monde* du 2 août) le Mouvement d'unité populaire, animé par M. Ben Salah, nous écrit : « *Le MUP est loin d'être toléré. Bien au contraire, brutalement réprimé en 1977 lors du procès intenté à trente-trois de nos camarades, notre mouvement demeure privé de tout moyen d'expression et d'organisation. Si l'ensemble de nos camarades en Tunisie ont bénéficié, en novembre dernier, d'une mise en liberté conditionnelle, la plupart d'entre eux n'ont pas pu réintégrer leur travail et sont encore soumis à toutes sortes de tracasseries administratives, tandis que ceux qui vivent en exil ne peuvent toujours pas rentrer dans leur pays.*

» *Par ailleurs, la demande en bonne et due forme faite par certains de nos camarades, il y a un an, pour la publication d'un journal* Al Ouahda, *s'est heurtée à un refus catégorique de la part des autorités compétentes au mépris de la Constitution du pays. (...) Dire, dans ces conditions, que le MUP a la possibilité de participer aux prochaines élections législatives de 1979 et municipales de 1980 ne correspond nullement à la réalité.* »



PROCHE-ORIENT

Les États arabes du Golfe et les neuf se concertent

(Suite de la première page.)

De là, d'une part le resserrement des relations bilatérales de la France avec les Etats arabes, et notamment les multiples contacts entre les dirigeants français et arabes, les plus récents étant la visite de M. Barre en Irak et les conversations du président de la République à Abou-Dhabi, le mois dernier. Une visite officielle de M. Giscard d'Estaing dans les Emirats et au Koweït est envisagée avant la fin de l'année. De là aussi les multiples propositions françaises pour organiser la coopération sur un plan multilatéral : dialogue euro-arabe, dialogue Nord-Sud et, plus récemment, « dialogue à trois » euro-arabo-africain.

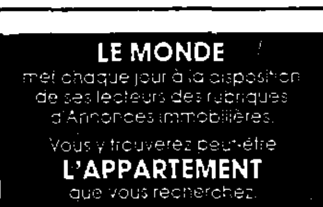
Ces tentatives n'ont pas donné de résultats concrets, surtout en raison de l'opposition américaine et des réticences que Washington entretenait tant chez les Européens que chez les Arabes. Les faits nouveaux ont été l'affaiblissement de l'emprise des Etats-Unis chez les uns et les autres, leur incapacité à fournir une monnaie d'échange, au sens propre du mot (le dollar), qui reste stable ainsi que la prise de conscience des *dangers que fait* courir à leurs partenaires la consommation excessive des Américains. La chute du chah d'Iran, résultant aux yeux des Arabes du Golfe d'un « lâchage » américain et le traité de paix égypto-israélien ont convaincu les régimes arabes *modérés de jouer* la *carte* d'une Europe indépendante, dans la mesure où celle-ci se manifeste.

Une initiative arabe

L'initiative est venue des Arabes *eux-mêmes. Les divisions* du monde arabe provoquées par le traité égypto-israélien ont rendu plus difficile le choix de la Ligue arabe comme interlocuteur institutionnel. Entre l'Egypte, plus que jamais acquise à la politique américaine, et les *« durs », existe un groupe modéré*, les Etats du Golfe, qui sont à la fois les mieux pourvus en pétrole et les plus exposés à une « contagion » déstabilisatrice de type iranien. C'est, semble-t-il, le Koweït qui a fait, dès le printemps, les premières propositions. Le risque de l'opération serait évidemment d'accentuer les divisions entre « bons » et « mauvais » Arabes. On y est sensible, notamment à Paris, où l'on tiendrait beaucoup à ce que ce dialogue euro-arabe restreint reste ouvert et puisse s'inscrire ultérieurement dans le cadre euro-arabo-africain tracé par *M. Giscard d'Estaing*.

Les Européens sont, en tout cas, particulièrement intéressés non seulement par l'assurance d'un approvisionnement pétrolier plus régulier, mais aussi par les possibilités d'une stabilisation réciproque des prix, celui du pétrole comme celui des fournitures européennes. Un élément important a été le retour au pouvoir à Londres de conservateurs traditionnellement favorables à une politique arabe active. En Allemagne fédérale, M. Genscher, ministre des affaires étrangères, vient de faire plusieurs voyages dans les Etats arabes. Même les Néerlandais prennent quelques distances à l'égard d'Israël, ce qui s'est manifesté lors de la visite de M. Dayan à La Haye, la semaine dernière.

MAURICE DELARUE.



Iran

Les manœuvres de l'ayatollah Chariat-Madari

(Suite de la première page.)

Pourquoi ceux-ci n'étaient-ils pas, en tant que militants musulmans, privilégiés par rapport aux autres formations, nationalistes ou marxistes ? En tout cas la presse, la radio et la télévision faisaient la partie belle aux déclarations et aux prises de position de l'ayatollah Chariat Madari, qui ne se privait pas de prendre le contre-pied de l'iman Khomeiny.

La soudaine volte-face de l'ayatollah azerbaïdjanais, qui s'est réfugié dans le mutisme depuis la conférence de presse de M. Bakhtiar, à Paris, alimente les spécu*lations. S'il s'agit d'une action* concertée avec le dernier chef de gouvernement du Chah, elle serait dirigée non contre une consultation insatisfaisante, mais contre le régime lui-même. *« Khomeiny ne pourra durer que trois ou quatre mois encore »*, aurait déclaré, en privé, à la mi-juillet, l'ayatollah Chariat Madari à un journaliste iranien qui nous avait rapporté ses propos.

Le dignitaire religieux n'a jamais caché qu'il était, jusqu'en février dernier, favorable au maintien d'une monarchie, qu'il souhaitait *« constitutionnelle »*. Il y a quelques jours encore, il nous confiait que, pour lui, il aurait suffi d'amender la loi fondamentale, en vigueur depuis 1906, pour l'adapter à la situation présente.

L'organisation d'un nouveau référendum, qui permettrait aux Iraniens de choisir entre la monarchie et la République — proposé par M. Bakhtiar lors de sa conférence de presse — lui conviendrait sans doute parfaitement.

Quoi qu'il en soit, l'influent ayatollah a repris sa liberté à l'égard de l'imman Khomeiny. Il pourra contester tout autant la Constituante, d'ores et déjà *« mal élue »* à ses yeux, que le texte de la loi fondamentale qu'elle aura à débattre et à adopter. En entraînant dans son sillage le « Front national » et nombre de personnalités laïques, qui viennent s'ajouter au Front national démocratique de M. Matine-Daftari — lui aussi hostile à la consultation de vendredi — il pourra bien revendiquer — tout autant que M. Bakhtyar — le droit de parler au nom des « forces vives » de la nation.

ERIC ROULEAU.

● *La conférence de presse de M. Bakhtiar*. — M. Chamseddine Amir-Alai, ambassadeur d'Iran à Paris, nous a fait la déclaration suivant : *« Le peuple iranien n'a connu M. Bakhtiar que pendant une brève période, et je crois me faire l'interprète du peuple en affirmant que cela était suffisant. Par contre, j'admets volontiers que sa conférence de presse constitue une bonne opération publicitaire pour une éventuelle publication de ses Mémoires. Mais ses propos n'intéressent pas le peuple iranien et doivent être traités avec humour et mépris. »*

Irak

Les autorités annoncent l'ouverture du procès des accusés de la « tentative de coup d'État »

Le tribunal spécial chargé de juger les conjurés impliqués dans la « tentative de coup d'Etat » contre le président Saddam Hussein, révélée samedi par les autorités de Bagdad, a tenu sa première séance mercredi 1er août.

L'agence d'informations irakienne affirme que la commission d'enquête a terminé l'examen des dossiers des inculpés — dont elle ne précise pas le nombre — et les a transmis au tribunal spécial composé de sept personnalités marquantes, MM. Naïm Haddad, Saadoun Ghaidane, Tayeh Abdel Karim, Hassan Ali Nassar, Saadoun Chaker, Hikmat Ibrahim et Abdallah Fadel, tous membres du Conseil du commandement de la révolution (C.C.R.), la plus haute instance du régime.

L'annonce de ce procès et l'ampleur qui lui est donnée pourraient signifier que les principaux « conjurés » n'ont pas été *exécutés*, contrairement à ce qu'affirmaient certains journaux arabes. (« Le Monde » du 31 juillet.)

Comploteurs ou opposants ?

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est bien la Syrie qui est la *« partie étrangère »* mise en cause par le président Saddam Hussein dans ses accusations concernant le complot éventé en Irak. De toutes les sources — des communistes irakiens aux Palestiniens, de la droite à la gauche libanaise — les confirmations se succèdent et se recoupent.

Mais accusée, la Syrie est-elle coupable et, pour commencer, y a-t-il vraiment eu *« complot »* ?

L'opinion prévalant dans les milieux précités est que les *« comploteurs »* constituaient en réalité au sein du Baas irakien une opposition dont la virulence s'était atténuée après la réconciliation entre les régimes de Damas et de Bagdad en octobre 1978, pour se manifester à nouveau après l'échec du *« sommet »* syro-irakien de juin 1979. Baasistes, ces opposants ont tout naturellement cherché et trouvé des appuis chez les baasistes détenteurs du pouvoir à Damas et se heurtant, comme eux, à *M. Saddam Hussein. Les* opposants de Bagdad et le régime syrien considéraient en effet que ce dernier avait *« torpillé »* l'unité syro-irakienne en posant des conditions inacceptables.

Les opposants avaient d'autre part pris des contacts au sein de l'armée, où quelques remous — sans grande gravité il est vrai — ont été signalés à la suite de la répression des troubles du Sud, où avaient eu lieu des manifestations chiites. M. Hussein aurait déclaré à ce propos sans *ménagement* devant *les officiers* d'une garnison : *« Le parti prime la religion. »*

Cela étant, on ne trouve pas trace à ce jour dans les informations officielles irakiennes d'indications sur un plan précis attribué aux *« conjurés »*. Il se peut que M. Hussein, devenu chef de l'Etat, estime que les agissements des responsables qu'il a fait arrêter, mettaient en danger la sûreté de l'Etat. Ses adversaires pensent, pour leur part, que le président de la République est incapable de tolérer la moindre opposition.

Tempérer le conflit avec l'Iran

Toujours est-il que la démission du président Bakr, prédécesseur de M. Saddam Hussein à la tête de l'Etat, réellement malade et éprouvé par une série de deuils familiaux, si elle ne semble pas avoir été directement provoquée par cette affaire, en a été sans doute accélérée. Le chef de l'Etat sortant aurait refusé de « couvrir » son dauphin dans cette opération. M. Hussein en ayant appelé de ce refus devant le Conseil de commandement de la révolution, M. Bakr aurait préféré se retirer.

M. Hussein avait-il intérêt à ce départ, alors que la présence du président ne l'empêchait guère de *gouverner l'Irak en maître absolu ?* Ses détracteurs attribuent son attitude à ses prétentions à un rôle dirigeant dans le monde arabe après que l'Egypte en a été exclue. Dans cette perspective, font-ils valoir, il était difficile de vouloir être le « numéro un » arabe, tout en restant, même théoriquement, le « numéro deux » irakien. Cette ambition expliquerait aussi, selon les adversaires de M. Saddam Hussein, son rapprochement avec l'Arabie Saoudite, et même sa politique envers la Syrie, avec laquelle il a recherché une *sorte de fusion assurant la domination irakienne*; et refusé toute autre formule.

On pense enfin, dans les milieux bien informés de Beyrouth, que le président Hussein ne s'est pas — ou pas encore — lancé dans des accusations publiques contre la Syrie, parce qu'il cherche, au préalable, à tempérer son conflit avec l'Iran. Il doit aussi tenir compte du fait qu'il est confronté sur le plan intérieur à une triple opposition : chiite, kurde et communiste, le P.C. commençant à faire le lien entre les *deux autres* groupes dans lesquels il était implanté. Les combattants communistes d'origine kurde seraient d'ores et déjà en action dans le Kurdistan irakien.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LES RAIDS SUD-AFRICAINS EN ANGOLA. — 570 Angolais et 813 réfugiés de Namibie ou du Zimbabwe-Rhodésie ont été tués lors des raids sud-africains en Angola, révèle un rapport des Nations unies portant sur trois ans. 694 Angolais et 1 221 réfugiés ont été blessés, ajoute le rapport, qui évoque les « *actes systématiques d'agression* » de l'Afrique du Sud. — *(Reuter.)*

Bulgarie

● M. JIVKOV, chef du parti et de l'Etat bulgare, a reçu M. Baybakov, vice-président du conseil des ministres et président du Gosplan de l'U.R.S.S., mercredi 1er août à Sofia. Selon Radio-Moscou, les entretiens ont porté principalement sur l' « *élaboration du schéma général de spécialisation et de coopération dans le domaine de la production entre l'Union soviétique et la Bulgarie jusqu'en 1990* ». M. Jivkov a reçu le jour même une délégation du parti communiste français conduite par M. Gremetz, membre du bureau politique. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA POLICE a fait évacuer, mercredi 1er août, un campement dressé à San-Lorenzo-Del-Escorial (45 kilomètres au nord-ouest de Madrid) par une cinquantaine de jeunes nazis espagnols et allemands. Couteaux à la ceinture, arborant la croix de fer allemande, les jeunes gens insultaient les visiteurs du monastère. — *(A.F.P.)*

Libéria

● LE PRESIDENT TOLBERT a accepté, mercredi 1er août, la démission des ministres des finances et de l'agriculture, M. James Phillips et Mme Florence Chennoweth. Ils seront remplacés par Mme Ellen Johnson-Sirleaf et le Dr Cyrill Bright. Le départ du ministre des finances serait à rapprocher des rumeurs circulant à Monrovia sur le versement de pots-de-vin durant les préparatifs du sommet de l'O.U.A. Pour sa part, Mme Chennoweth avait été à l'origine de la majoration du prix du riz qui provoqua des émeutes sanglantes à Monrovia en mars dernier. — *(Reuter.)*

Nicaragua

● SIX MILLE GARDES NATIONAUX de l'ancien régime du général Somoza se trouvent actuellement au Honduras, indique-t-on de source officielle à Tegucigalpa, capitale de ce pays. La majorité de ces soldats sont entrés clandestinement, précise-t-on de même source. Le gouvernement hondurien a indiqué qu'aucune force ne sortirait de son territoire pour combattre le gouvernement de reconstruction nationale de Managua et tenter de remettre la famille Somoza au pouvoir. Plusieurs officiers somozistes se sont également exilés au Honduras, notamment le commandant Bravo et le colonel Harry Pineda qui, selon certaines rumeurs, seraient chargés de recruter des combattants parmi les anciens membres de la garde nationale. — *(A.F.P.)*

Pérou

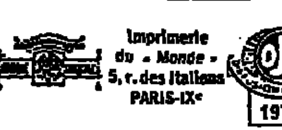
● MILLE SEPT CENTS ENSEIGNANTS sont détenus sans inculpation ni jugement, a affirmé, le 31 juillet à Paris, Amnesty International. Ces détentions auraient pour objectif de briser un mouvement de revendication sociale levé dans ce secteur en juin dernier. Plusieurs dizaines d'étudiants, accusés d'avoir manifesté leur solidarité avec les enseignants, seraient également emprisonnés. Amnesty International dénonce les mauvais traitements et les conditions de détention des prisonniers. — *(A.P.)*

Union soviétique

● M. BREJNEV a reçu M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains, mercredi 1er août dans sa résidence de vacances en Crimée. Il s'agissait de la première rencontre entre les deux dirigeants depuis le refus spectaculaire de M. Ceausescu, à l'automne dernier, de s'associer à l'augmentation des dépenses d'armement du pacte de Varsovie. L'entretien a porté notamment sur la coordination des plans quinquennaux soviétique et roumain, les problèmes du désarmement et la préparation de la conférence de Madrid. M. Brejnev a décoré à cette occasion son hôte de l'ordre de Lénine. — *(A.F.P.)*

(Suite dans *le Monde* du 4-8-1979.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

AMÉRIQUES

Bolivie

ALORS QUE LA CONFUSION POLITIQUE EST TOTALE

La Centrale ouvrière bolivienne lance un ordre de grève générale

De notre envoyé spécial

La Paz. — Journée qui devait marquer le début de la démocratisation en Bolivie, le 1er août risque d'avoir préfiguré son enterrement. Une désastreuse réunion du Congrès, qui n'avait plus siégé depuis dix ans, la répression d'une manifestation devant le Parlement et l'appel à une grève générale de vingt-quatre heures, lancé pour ce 2 août par la COB, la Centrale ouvrière bolivienne : tous ces événements ont créé une sérieuse tension.

Fermé depuis le coup d'État du général Ovando, en 1969, le Parlement, élu il y a un mois, devait désigner les bureaux des deux Chambres et nommer le président de la République, qui doit prendre ses fonctions le 6 août, aucun candidat n'ayant atteint la majorité absolue lors de l'élection du 1er juillet. Or le *couronnement démocratique*, annoncé avec emphase, tourna à la confusion. Le ministre de l'intérieur mit le feu aux poudres en *désignant* un président de séance provisoire. Des députés se mirent à dénoncer cette *ingérence de l'exécutif*, empêchant à grand cris le *président* de s'approcher du microphone.

Après une demi-heure de tumulte, on procéda à la désignation provisoire du doyen des députés. L'accalmie fut brève. Tandis qu'une moitié des députés réclamaient l'élection du bureau, l'autre moitié demandait au préalable l'ouverture du congrès à la foule rassemblée devant l'édifice et qui criait des slogans. Après échanges d'imprécations et d'arguments constitutionnels, les partisans de l'entrée du public l'emportèrent à l'usure. La foule envahit les balcons. Des slogans antagonistes couvrirent les tintements de la dérisoire sonnette du président... Cinq cents voix entonnant au balcon l'hymne du parti M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire) rendirent totalement inaudible la proclamation des résultats de l'élection du bureau.

Lorsque la rumeur courut que la COB venait de décréter une grève générale, les députés s'en allèrent rapidement, à la grande déception du public. Le *couronnement démocratique* se poursuivit donc dans la rue : la troupe, jusque-là impassible, dispersa les manifestants avec des gaz lacrymogènes.

L'incapacité du monde politique

Après ce spectacle, la décision de la centrale ouvrière ramène le monde politique à la réalité. Elle n'a été prise, cependant, qu'après une discussion serrée. La grève est, en principe, dirigée non contre l'actuel gouvernement militaire, mais contre l'ancien président Victor Paz Estenssoro qui, bien que parvenu en seconde position à l'élection du 1er juillet derrière M. Hernan Siles Suazo, a toutes les chances d'être élu président par le Congrès : il ne lui manque, en effet, que neuf voix pour disposer de la majorité absolue.

« *Nous sommes dans une situation difficile*, nous a déclaré un dirigeant de la COB. *D'un côté, un candidat qui bénéficiait d'un grand appui dans les milieux syndicaux se voit privé de sa victoire au profit d'un autre qui représente, pour nous, la bourgeoisie, et l'option actuelle de l'impérialisme en Bolivie. Par ailleurs, nous savons que le fait est irréversible et que nous n'allons pas le changer par l'action de la rue. Le risque principal est de servir de prétexte à un coup d'arrêt à la démocratisation. Nous devons donc marquer le coup, mais par une, protestation mesurée.* »

La grève de ce 2 août atteindra-t-elle cet objectif ? Dans l'actuel climat confus, un débordement est possible, notamment dans les zones rurales proches de la capitale, où plusieurs barrages de *routes ont déjà eu lieu*. Le gouvernement cherche, semble-t-il, à éviter l'affrontement.

Étrange situation : les forces armées et le mouvement ouvrier, les deux véritables « facteurs de pouvoir » du pays, voudraient éviter un retour en arrière, mais se heurtent à l'incapacité du monde politique à jouer son rôle.

THIERRY MALINIAK.

Brésil

HEURTS ENTRE GRÉVISTES ET POLICIERS A BELO-HORIZONTE

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). — De nouvelles violences se sont produites, le mercredi 1er août, à Belo-Horizonte, alors que les ouvriers du bâtiment de la ville poursuivaient un mouvement de grève.

Des heurts entre grévistes et policiers avaient déjà fait, l'avant-veille, un mort et une quarantaine de blessés, et entraîné l'arrestation d'une vingtaine de personnes. Depuis lors, la ville, la troisième du pays, est complètement paralysée : les commerçants ont fermé boutique de crainte de nouvelles violences.

Le patronat doit présenter des propositions aux grévistes, qui réclament une augmentation de 70 % des salaires. De leur côté, les syndicats mettent au point une stratégie en vue d'une reprise des négociations avec l'aide des responsables syndicaux de la zone industrielle de Sao-Paulo, conduits par Luis Nacio da Silva, dit Lula, le plus célèbre dirigeant syndical du pays.

Le chef d'état-major des forces armées, le général Samuel Alves Correia, a affirmé que les incidents de Belo-Horizonte ne remettraient pas en question le processus de libéralisation politique en cours.

Uruguay

DES ENFANTS « DISPARUS » AURAIENT ÉTÉ ADOPTÉS PAR UN COUPLE CHILIEN

Le Secrétariat international des juristes pour l'amnistie en Uruguay (SIJAU) nous a fait parvenir une liste de quatre-vingt-sept citoyens uruguayens disparus en Argentine depuis 1975. Quatorze d'entre eux ont été reconnus dans des prisons argentines. Deux Uruguayens ont également disparu au Paraguay, et douze dans leur propre pays.

Le SIJAU signale, en outre, le cas de dix enfants uruguayens disparus en Argentine depuis 1974. Le secrétariat dispose d'informations lui permettant d'affirmer que deux de ces enfants, Anatole Boris et Eva Lucia Julien Grisona, âgés respectivement de six et quatre ans, se trouvent au Chili. Ils auraient été « adoptés » par un couple vivant à Valparaiso. Leurs parents légitimes ont été enlevés en même temps qu'eux le 26 septembre 1976 à Buenos-Aires.

Une mission internationale de juristes avait été informée, en décembre 1977, que leur père, Roger Julien Caceres, militant politique de gauche, se trouvait alors à la prison de Libertad, près de Montevideo. Les autorités uruguayennes ont, depuis cette date, affirmé qu'il n'en était rien.

★ 33, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.

● *Neuf anciens guérilleros (dont une femme)* ont été condamnés par le tribunal suprême militaire uruguayen à des peines de prison allant de dix à vingt-six ans. Ils étaient accusés d'avoir appartenu au mouvement tupamaro, démantelé en 1972. Le président du tribunal a, d'autre part, assuré qu'il n'y avait « que » mille six cent cinquante-cinq prisonniers politiques en Uruguay. — (*A.F.P.*)

[Les chiffres les plus fréquemment retenus par les organisations humanitaires et les opposants au régime de force en Uruguay vont de quatre à six mille prisonniers politiques. D'une façon générale, au demeurant, les autorités militaires refusent la qualification de « politiques » aux personnes qu'elles détiennent arbitrairement. — (N.D.L.R.)]

République Dominicaine

LA CRISE SOCIALE PROVOQUE DE VIOLENTS INCIDENTS DANS LA CAPITALE

Saint-Domingue (*A.F.P.*). — Sept personnes ont été tuées le mercredi 1er août et plusieurs autres ont été blessées à Saint-Domingue lors d'affrontements entre civils et policiers dans plusieurs secteurs de la capitale.

Ces incidents ont éclaté quelques heures après l'annonce d'une grève de quarante-huit heures dans les transports urbains. Les syndicats de chauffeurs entendaient protester contre l'augmentation du prix de l'essence et des carburants. Plusieurs groupes de personnes ont attaqué des véhicules dont les conducteurs ne suivaient pas le mot d'ordre d'arrêt de travail. Ils ont tenté, au moyen de barricades, d'entraver le trafic urbain. La police est alors intervenue, et, selon des témoins, des coups de feu ont été échangés entre forces de l'ordre et manifestants.

Le secrétaire de l'important Parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.), M. José Francisco Pena Gomez, a assuré le gouvernement du président Guzman de son soutien. Il a accusé certains secteurs proches du parti réformiste de l'ancien président Balaguer, actuellement dans l'opposition, d'être responsables des troubles. Un porte-parole des syndicats a indiqué que le mouvement de grève continuerait jusqu'à l'annulation du décret portant augmentation du prix des carburants.

ASIE

Laos

La rébellion armée prend de l'extension grâce à l'aide chinoise

(Suite de la première page.)

Cette politique s'était traduite au printemps, après la guerre sino-vietnamienne, par la décision laotienne d'expulser les techniciens et conseillers chinois affectés à la construction des routes. Vientiane vient, tout récemment, d'imposer aux Chinois la réduction de leur ambassade au Laos à douze membres.

Les Laotiens, soutenus par Hanoï, n'ont pas cessé de dénoncer depuis plusieurs mois les « *manœuvres* » et « *menaces armées* » de la Chine contre leur pays, et d'appeler au renforcement de la solidarité indochinoise. Vientiane accuse notamment les dirigeants de Pékin « *d'avoir entraîné des réactionnaires laotiens en Chine, de les avoir aidés à créer un parti* (socialiste) *et d'avoir poussé les exilés réactionnaires laotiens en Thaïlande à regagner le Laos pour y perpétrer des troubles, des actes de sabotage et lancer une guerre psychologique* ».

En juin, le quotidien du P.C. laotien, *Siang Pasason*, affirmait que « *trois mille réactionnaires sont entraînés militairement en Chine* ». Vientiane et Hanoï accusent les Chinois de vouloir infliger leur « *seconde leçon* » militaire au Laos, maillon faible de l'ensemble indochinois. Enfin, pour éviter d'avoir à faire face à des opérations subversives sur deux fronts, le gouvernement de Vientiane multiplie les propos et les gestes de détente à l'égard du régime de Bangkok en vue de faire du Mékong, frontière naturelle entre les deux pays, un « *fleuve de paix et d'amitié* ». Cette politique conjoncturelle inclut des tractations concernant la répression contre le parti communiste thaïlandais (pro-chinois), que les communistes laotiens et vietnamiens ont abandonné (*le Monde* du 28 juillet) et les quelque cent cinquante mille réfugiés laotiens, dont la Thaïlande souhaite se débarrasser.

R.-P. PARINGAUX.

Chine

LE VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU VIETNAM SE SERAIT RÉFUGIÉ A PÉKIN

M. Hoang Van Hoan, vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne et ancien membre du bureau politique du P.C. vietnamien, a fui son pays et s'est réfugié en Chine, écrit l'hebdomadaire de Hongkong *Far Eastern Economic Review*. Citant des sources autorisées à Hanoï, le journal écrit que M. Hoan est parvenu à rejoindre Pékin à partir de Karachi ; il y faisait escale avant de se rendre à Berlin-Est où il devait subir un examen médical. Au moins deux autres hauts dirigeants ont été placés sous mandat d'arrestation. — (*Reuter.*)

[Né en 1911, M. Hoan, qui avait été l'un des proches collaborateurs de Ho Chi Minh, avait perdu son poste de membre du bureau politique du P.C.V. en décembre 1976, lors du IVe congrès du parti. En même temps que M. Hoan, qui fut premier « ambassadeur » du Viet-minh en Chine populaire, en 1950, et qui passait pour le chef de file de la tendance favorable à une coopération avec Pékin, plusieurs autres anciens ambassadeurs en Chine et des dirigeants issus des minorités ethniques avaient été limogés. La fonction de vice-président de l'Assemblée nationale est honorifique.]

PREMIÈRE PUBLICITÉ DANS « LE QUOTIDIEN DU PEUPLE »

Après les journaux de Shanghai, « le Quotidien du peuple » se met au goût du jour en entrouvrant ses colonnes à la société de consommation : pour la première fois, mercredi 1er août, le très sérieux organe du P.C. chinois a publié un petit « pavé » publicitaire annonçant l'ouverture de la première liaison aérienne entre Pékin et Manille, via Canton. Payée par la compagnie PAL (Philippines Airlines), cette publicité souligne que Manille est « la plus commode des portes de l'Asie vers la Chine ». Une page entière de publicité, environ 16 000 yuans barème de la corporation chinoise de publicité, environ 16 000 yans (1 yuan vaut 2,85 F environ).

On peut se demander toutefois à qui une telle publicité est destinée, étant donné que les Chinois voyagent peu à l'étranger, et généralement en mission officielle, et qu'ils utilisent de préférence leur propre compagnie, la C.A.A.C.

CORRESPONDANCE

Hmongs

« miao » et « mao »

Nous avons reçu d'un lecteur de Marly-le-Roi (Yvelines), M. Hoang, à propos d'un article paru dans le Monde *daté 8-9 juillet, sous le titre : Des Hmongs dans les Alpes françaises, la lettre suivante:*

Permettez-moi d'apporter un correctif sémantique à cet article dans lequel je lis : « *... (les Hmong) chassés du Yunnan par les Chinois, qui les appelaient « miao », c'est-à-dire « sauvages », d'où leur surnom péjoratif de Méos* ». La Chine ancienne nommait « man » (« sauvages », « barbares ») les peuples méridionaux non chinois (sauf les Taï) : Tibéto-Birmans, Miao-Yao.

Les idéogrammes désignant ces diverses populations comportaient souvent un radical à connotation animale (donc péjorative) que l'on trouve dans les caractères « loup », « singe », « orang-outang », « lion », « renard », ou bien des mots tels « galop », « chasse »,

Ainsi, la minorité Zhuang était-elle parfois désignée par les termes « soldats-loups » (« langbing»). Les Hmong ont été désignés par le caractère « mao » (« chat ») fabriqué à partir de l'idéogramme « miao » (« pousse végétale ») affecté d'un radical à connotation animale que l'on trouve dans les mots « blaireau », « zibeline », « chacal ».

Depuis la révolution, on a enlevé aux caractères désignant les minorités ethniques de Chine populaire leurs radicaux à note péjorative. Les Hmong sont devenus « Miao » (« pousse végétale » — mais ce sens propre est oblitéré). D'où, sans doute, la confusion entre les termes « miao », « mao », « man » et « méo », ce dernier étant probablement une déformation de « mao » (donc péjoratif).

Ajoutons enfin que « hmong », le mot par lequel se désigne cette population de quatre à cinq millions d'habitants dispersés en Chine et dans l'Asie du Sud-Est, signifie, selon toute vraisemblance, « brodeurs » (en hmong).

OCÉANIE

Australie

M. Fraser doit faire face à une vague de conflits sociaux

De notre correspondant

Sydney. — Alors que la grève nationale des dockers se poursuit depuis le 30 juillet, désorganisant la production et le commerce, le gouvernement conservateur de M. Fraser doit faire face à des difficultés accrues, tant sociales et économiques que politiques. La grève des dockers, liée à un conflit entre syndicats, coûte au pays 113 millions de dollars par jour (un dollar australien vaut environ 5 francs). Il s'agit, selon le président de la chambre de commerce de Sydney, du soixante-cinquième conflit social dans les ports depuis octobre, ce qui risque de mettre en cause, selon lui, la bonne image de l'Australie.

Cette grève n'est que l'une des manifestations de la vague de conflits sociaux que connaît l'Australie. La fonction publique est particulièrement affectée, et le pays vient de subir une grève du téléphone et du courrier. De nombreux fonctionnaires font la grève du zèle, ce qui ralentit ou interrompt certaines activités gouvernementales. M. Fraser a réagi violemment, dénonçant à la télévision les syndicats qui, a-t-il dit, veulent détruire la prospérité de l'Australie. Il a aussi annoncé que les syndicats des mines de fer de Pilbarra, en Australie-Occidentale, pourraient être dissous et remplacés par une seule organisation, qui « *aurait autant à cœur les intérêts des sociétés et du gouvernement que ceux des travailleurs* ».

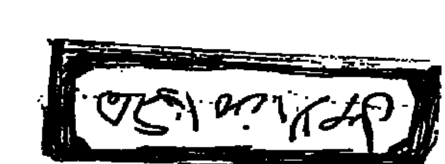
De telles déclarations ont été dénoncées par l'opposition travailliste, dont le chef adjoint, M. Bowen, a accusé M. Fraser de vouloir diviser la nation. Battu en 1975 et en 1977, le Labor a le vent en poupe. Il vient de remporter les élections en Tasmanie où les libéraux ont subi une cuisante défaite, en dépit de l'intervention personnelle de M. Fraser.

Cet échec, qui intervient à un peu plus d'un an des prochaines élections générales, a accru le mécontentement au sein même de la coalition gouvernementale où l'on n'apprécie guère la tactique du premier ministre. La politique de ce dernier est d'autant plus contestée que la situation économique se détériore : l'inflation, qui a atteint 8 % au cours de l'année fiscale écoulée, devrait dépasser les 10 % cette année, alors que la relance se fait toujours attendre et que la consommation baisse.

Une fraction de la coalition conservatrice souhaite que le ministre des affaires étrangères, M. Peacock, puisse remplacer M. Fraser. M. Peacock ne fait rien pour calmer ses partisans, bien qu'il continue d'affirmer qu'il ne s'en prendra jamais directement à M. Fraser.

Enfin, le premier ministre doit faire face à des critiques à l'égard de sa politique d'accueil des réfugiés indochinois. Rompant le silence de rigueur des hauts fonctionnaires, M. Ian Lindenmayer, premier sous-secrétaire du département de l'immigration et des affaires ethniques, a déclaré mardi que le gouvernement pourrait perdre les prochaines élections s'il continuait de donner asile à ces réfugiés. L'Australie devrait en accueillir vingt mille avant le 1er juillet 1980. Selon M. Lindenmayer, une partie de l'opinion publique est hostile aux réfugiés, qu'elle considère comme « *un ramassis de proxénètes, de prostituees et de profiteurs* ». M. Lindenmayer a reçu l'appui de son propre ministre, M. McKellar, qui vient d'affirmer qu'il serait politiquement imprudent d'être plus accueillant envers les réfugiés.

MICHAEL SOUTHERN.



EUROPE

Espagne

Madrid envisage d'assister à la conférence des pays non alignés à La Havane

De notre correspondant

L'Espagne participera-t-elle au sixième sommet des pays non alignés, en septembre, à La Havane ? Le gouvernement de M. Suarez envisage cette éventualité, a indiqué un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Aucune invitation officielle, a-t-il ajouté, n'a été adressée à Madrid, qui, au cas où elle se produirait, y répondrait en considérant « l'intérêt national ».

Madrid. — Candidate à l'entrée dans la C.E.E., gouvernée par un parti, l'Union du centre démocratique (U.C.D.), officiellement favorable à son adhésion à l'OTAN, l'Espagne ne semble pas fermée à d'autres horizons, moins occidentaux. Des spéculations sur un lent virage, vers le « tiers-mondisme » ou le non-alignement, de la démocratie espagnole étaient nées en septembre 1978, alors que M. Suarez était le premier chef d'un gouvernement occidental a être reçu officiellement par M. Castro, à La Havane.

Depuis, M. Suarez a effectué, le 30 avril, le voyage d'Alger, autre capitale qui se réclame du non-alignement. Outre le président Chadli Bendjedid, M. Suarez y a rencontré M. Mohammed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, déjà reconnu par l'U.C.D. comme « *unique et légitime représentant du peuple sahraoui en lutte* ». L'un des principaux fondateurs du mouvement des non-alignés, le maréchal Tito, a, d'autre part, reçu depuis mars 1978 une invitation du roi Juan Carlos à visiter l'Espagne. Le chef de l'Etat roumain, M. Ceausescu, était, lui, à Madrid en mai. M. Fidel Castro y est aussi attendu à une date sans cesse reculée. Enfin, Madrid a obtenu de succéder à Helsinki et Belgrade, une capitale neutre et une seconde non alignée, pour accueillir, à l'automne 1980, la troisième session de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

Les interrogations sur la participation de Madrid au sixième sommet des non-alignés alimentent donc un débat. Selon le quotidien *El Pais* (indépendant), une majorité se dégage au sein de l'équipe dirigeante en faveur d'une présence à la conférence de La Havane, au niveau d'un ambassadeur et à titre de pays invité. « *Le malaise et l'inquiétude* » se sont emparés « *des milieux diplomatiques des Etats-Unis* », poursuit *El Pais*, dont l'analyse est qualifiée de « *très pertinente* » au palais de Santa-Cruz, siège de la diplomatie espagnole.

Pour les partisans de la participation au sommet, cités anonymement par *El Pais*, l'Espagne renforcerait ainsi ses relations avec les pays latino-américains et pourrait mieux collaborer à des organismes tels que le pacte Andin ou le système économique d'Amérique latine (SELA).

L'Espagne, ajoutent-ils, disposerait à La Havane d'informations de première main sur les problèmes qui devraient être étudiés par plus de quatre-vingts chefs d'Etat ou de gouvernement : crise énergétique, dialogue Nord-Sud, conflit du Proche-Orient, désarmement, situation dans le Sud-Est asiatique. En outre, des thèmes intéressant directement l'Espagne peuvent surgir au cours du sommet : le Sahara occidental, Gibraltar, l'archipel des Canaries (considéré comme partie intégrante de l'Afrique par une majorité de pays africains), Ceuta et Melilla — les « enclaves » espagnoles sur la côte méditerranéenne du Maroc revendiquées par Rabat.

(Intérim.)

L'ANNIVERSAIRE DE L'ACTE D'HELSINKI

Les abus flagrants contre les droits de l'homme ne passent plus inaperçus

déclare M. Carter

Washington (*A.F.P., U.P.I.*). — A l'occasion du quatrième anniversaire de la signature de l'Acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, M. Carter a souligné que l' « *esprit d'Helsinki est vivant* » et que les « *abus flagrants contre les droits de l'homme ne passent désormais plus inaperçus* ». Mais, poursuit le président américain dans une déclaration publiée mercredi 1er août à Washington, « *il y a eu d'importants reculs* » depuis quatre ans, notamment en R.D.A., en Tchécoslovaquie et en U.R.S.S.

M. Carter poursuit : « *En République démocratique allemande, de nouvelles lois très strictes visant à réduire les contacts de la population avec les étrangers entreront en pratique aujourd'hui, jour anniversaire d'Helsinki. En Tchécoslovaquie, des membres du mouvement de la Charte 77 sont emprisonnés et vont être jugés pour leur dévouement aux libertés humaines fondamentales. En Union soviétique, des organisations fondées pour vérifier le respect de l'accord d'Helsinki ont été harcelées et leurs membres emprisonnés. Des actes comme ceux-ci sont totalement incompatibles avec les engagements pris à Helsinki.* »

M. Carter relève cependant que « *de nombreux signataires ont fait des efforts consciencieux pour remplir complètement et parfaitement les obligations auxquelles ils ont souscrit* ».

Les Etats-Unis, conclut M. Carter, vont poursuivre leur action pour un respect total des accords d'Helsinki.

CORRESPONDANCE

« Il ne faut exclure personne de la coopération culturelle avec la R.D.A. »

M. Michel Cullin, assistant à l'université d'Orléans, nous écrit à propos de la visite de M. François-Poncet au gouvernement de la R.D.A.

Les Français connaissent très mal la R.D.A. On ne le dira jamais assez. (...) Même tardive, cette visite témoigne du bon développement des relations entre la France et la R.D.A. Qui en prendrait ombrage, sinon les attardés de la guerre froide ?

Faut-il pour autant que cette heureuse évolution fasse oublier les répressions subies par les intellectuels de R.D.A. ? Est-ce bien contribuer à la paix et à la détente que de se taire devant des emprisonnements, des condamnations et des brimades inacceptables ? Il faut dire clairement aux autorités de R.D.A. qu'une coopération aussi amicale soit-elle s'accompagne également d'une dénonciation sans ambages des atteintes aux droits de l'homme. Certes, la R.D.A. pourrait nous renvoyer à certaines affaires de travailleurs immigrés et de condamnations de jeunes. Il n'est pas sûr qu'elle aurait tort de nous reprocher cette bonne conscience dans laquelle certains de nos compatriotes se complaisent.

Mais, enfin, Rudolf Bahro croupit toujours à Bautzen pour avoir réclamé un autre communisme pour son pays. Robert Havemann reste toujours placé sous surveillance policière pour avoir publié livres et articles à l'Ouest. Stefan Heym est exclu de l'union des écrivains avec quelques autres pour avoir exigé de l'intellectuel dans la société socialiste une fonction différente de celle d'un boy-scout à la critique constructive. Et encore ne s'agit-il ici que de quelques cas parmi les plus connus ! La R.D.A. vient encore de renforcer à la fin du mois de juin sa législation contre la diffusion d'informations sur la R.D.A. et contre les contacts de citoyens est-allemands avec des Occidentaux. Quelle politique suicidaire à l'égard d'hommes et de femmes qui sont autant communistes sinon plus que d'autres. Leur seul tort est de professer des opinions que d'autres communistes en Europe occidentale défendent avec lucidité et non sans un certain succès. Car, à la différence de certains dissidents auxquels l'opinion publique occidentale fait d'ailleurs une publicité bien tapageuse, les contestataires est-allemands croient dans leur grande majorité aux chances du socialisme pour leur pays. Bahro ne dit rien d'autre lorsqu'il revendique « une nouvelle ligue des communistes » qui surmonterait la contradiction entre la mission du parti dans la société et sa structure organisationnelle et politique.

De la même façon qu'en R.F.A., des hommes comme G. Heinemann ou H. Böll ont été ou sont encore l'honneur de leur pays, de la même façon des hommes comme R. Bahro, R. Havemann ou S. Heym témoignent d'une autre R.D.A. où socialisme et démocratie ne seraient plus des termes antinomiques. La coopération culturelle entre la France et la R.D.A. implique que ne soient pas exclus des relations d'amitié entre les deux pays, ceux que l'on voudrait faire taire en leur imposant l'exil ou la prison.

Roumanie

Plusieurs pays socialistes protestent vivement contre la décision de Bucarest d'obliger les touristes à payer l'essence en devises fortes

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Une situation chaotique règne depuis la nuit du mardi 31 juillet au mercredi 1er août à la frontière de la Hongrie et de la Roumanie à la suite de la décision des autorités de Bucarest d'exiger des touristes étrangers le paiement en devises convertibles des achats d'essence sur leur territoire (*le Monde* du 28 juillet).

Cette mesure, entrée brutalement en vigueur le 1er août à 0 heure, a été appliquée mercredi de façon très stricte aux postes-frontières roumains, créant d'immenses embouteillages. Les douaniers ayant reçu la consigne de refuser l'entrée en Roumanie aux touristes — y compris ceux des autres pays communistes, très nombreux en cette saison — s'ils n'étaient pas en possession de bons d'essence ou d'une somme en monnaie convertible équivalant à 20 dollars, des milliers de ressortissants est-européens se sont trouvés bloqués à la frontière. A Oradea, principal point de passage routier entre la Hongrie et la Roumanie, la file des voitures immobilisées dépassait, mercredi soir, 5 kilomètres. Les autorités hongroises ont envoyé sur place des équipes de secours afin d'aider les touristes à aménager des campements provisoires dans l'attente d'une solution.

La décision de Bucarest frappe aussi bien les touristes se rendant sur la riviéra roumaine que les voyageurs en transit allant vers les plages bulgares. Les citoyens est-allemands et tchèques sont dans ce dernier cas obligés de transiter par la Roumanie, la traversée de la Yougoslavie étant pour eux pratiquement impossible, puisque ce pays est assimilé par leurs gouvernements respectifs à un pays occidental. Il en va de même des touristes bulgares, plus rares il est vrai, rentrant chez eux après un séjour en Occident. En revanche, les voyageurs, entrés en Roumanie avant le 25 juillet, ne seraient pas touchés par les nouvelles dispositions. Ils continueraient d'avoir le droit d'acheter du carburant en lei roumains. Il leur serait toutefois interdit de quitter le pays avec plus de dix litres d'essence dans leur réservoir et des contrôles seraient systématiquement effectués à la frontière.

Des bons introuvables

Du côté roumain, on fait valoir qu'il n'existerait aucun problème pour les citoyens est-européens possesseurs de bons d'essence achetés dans leurs pays respectifs en monnaie locale. L'ennui, en l'occurrence, est que la Roumanie n'a pas, pour le moment, passé d'accords avec ses partenaires autorisant une telle procédure. De tels bons sont introuvables. Cet état de choses est d'autant plus étrange que le premier ministre roumain, M. Ilie Verdet, se trouvait, il y a quinze jours, en visite à Budapest, et que ses conversations, principalement économiques, avec ses interlocuteurs hongrois lui offraient l'occasion d'aborder le sujet s'il l'avait souhaité.

Les réactions des pays « frères » aux mesures « *unilatérales* » prises par Bucarest sont plutôt amères. Mercredi, la radio et la télévision de Budapest ont conseillé à plusieurs reprises aux touristes hongrois qui avaient l'intention de passer leurs vacances en Roumanie de renoncer à leur projet.

Le ton est encore plus vif à Varsovie, où l'agence PAP a reproché aux autorités roumaines d'« *enfreindre les pratiques internationales* », et à Prague, où l'on va jusqu'à accuser Bucarest d'avoir pris des décisions « *en contradiction avec les accords existants* ». L'ambassadeur roumain à Prague, M. Diaconescu, a été convoqué mercredi au ministère des affaires étrangères.

Un commentaire paru mardi dans *Scinteia*, organe du P.C. roumain, incite la population à respecter rigoureusement le programme d'économies d'énergie rendu public ces jours derniers « *vu la pénurie générale à laquelle toute l'humanité se trouve confrontée, la Roumanie y compris* », écrit le journal. Par une coïncidence significative, les rétributions des salariés des industries minières, et pétrolières notamment, ont été augmentées mercredi de 14 % à 16 %. Une autre coïncidence veut, plus ironiquement, que les mesures restrictives aux déplacements des touristes en Roumanie soient entrées en vigueur le jour du quatrième anniversaire des accords d'Helsinki.

MANUEL LUCBERT.

● *La C.F.D.T.* a publié, mercredi 1er août, un appel en faveur de la libération des dix militants des droits de l'homme arrêtés le 29 mai à Prague et inculpés de « *subversion* » (*le Monde* du 1er août). Exprimant le souhait que les syndicats tchécoslovaques interviennent dans le même sens auprès des autorités, la Confédération écrit : « *Onze ans après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques, les atteintes aux libertés se multiplient et les parodies de justice veulent imposer le silence à ceux qui combattent pour le simple respect des droits de l'homme. De tels actes ne peuvent qu'inquiéter toujours plus ceux qui œuvrent et luttent pour l'édification d'une société socialiste fondée sur l'adhésion majoritaire des travailleurs et de la population, sur la libre expression des antagonismes, et non sur leur étouffement.* »

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	125 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Union soviétique

DANS UNE LETTRE OUVERTE A M. BREJNEV

Cinq prix Nobel américains estiment que les persécutions politiques compromettent la coopération scientifique

Cinq prix Nobel américains viennent de demander à M. Brejnev, dans une lettre ouverte publiée fin juillet, de mettre un terme « *aux persécutions politiques, ethniques et raciales* » s'il ne veut pas laisser compromettre la coopération scientifique américano-soviétique. Des copies de cette lettre ont été adressées à l'ambassade d'U.R.S.S à Washington et au président de l'Académie des sciences soviétique.

Les prix Nobel — les professeurs Anfinsen, Flory et McMillan (chimie), Chamberlain (physique) et Delbruck (médecine) — soulignent que l'antisémitisme continue à « *empoisonner l'atmosphère de la coopération entre les deux pays* », et dénoncent les restrictions mises par le K.G.B. aux déplacements des savants soviétiques à l'étranger. Ils s'élèvent en particulier contre le fait que, dans les congrès internationaux, les délégations soient toujours accompagnées d'agents des services secrets et que des personnalités invitées soient souvent remplacées par des chercheurs de peu de valeur. Les autorités soviétiques, concluent-ils, auraient tort de sous-estimer « *la profondeur et l'étendue de la désaffection envers la coopération scientifique qu'engendrent chez les savants américains ces actions oppressives* ».

Le comité des physiciens français

En France, les membres du Comité des physiciens (1) ont décidé d'entreprendre de nouvelles démarches en faveur de leur collègue Youri Orlov, ancien président du comité Helsinki de Moscou, condamné, le 18 mai 1978, à sept ans de camp de travail et cinq ans d'exil en Sibérie pour « *agitation et propagande antisoviétiques* ». Ses proches n'ont plus reçu de lettres de lui depuis avril ; ni sa femme ni son avocat ne sont autorisés à lui rendre visite. Cette situation inquiète d'autant plus la famille d'Orlov et ses collègues étrangers que les dernières informations sur son état de santé sont préoccupantes. Il souffre notamment d'une pyélonéphrite pour laquelle il ne serait pas soigné.

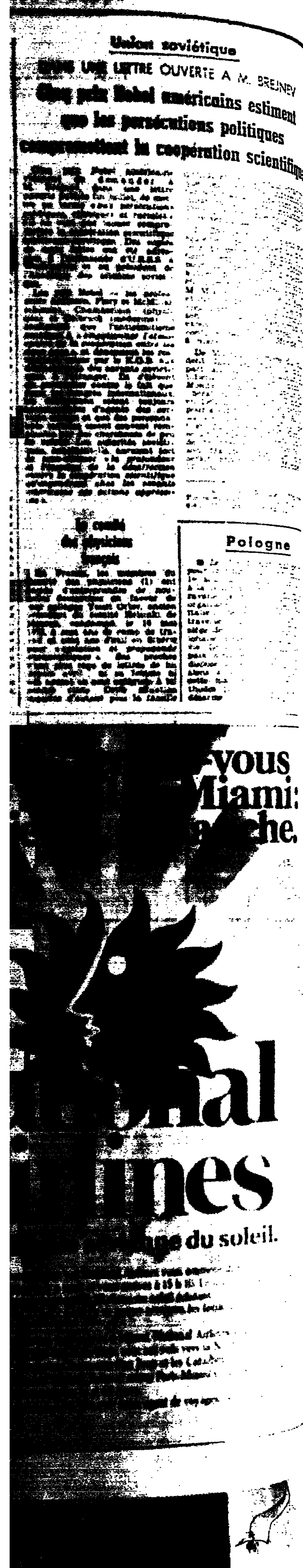
Le Comité des physiciens vient également de s'adresser au directeur du centre Pompidou, où se tient l'exposition Paris-Moscou, pour lui demander d'intervenir auprès des autorités soviétiques en faveur d'un autre physicien, M. Mikhailov, arrêté le 21 février et inculpé de vente illégale d'œuvres d'art, pour avoir organisé à son domicile de Leningrad des expositions de peintres non-conformistes (*le Monde* du 6 mars).

De Moscou, la mère du dissident Igor Ogourtsov a d'autre part fait parvenir à plusieurs quotidiens occidentaux, dont *le Monde*, un appel en faveur de la libération de son fils. Condamné en 1967 à vingt ans de détention pour avoir fondé en 1964 l'Alliance sociale-chrétienne pour la libération du peuple, Igor Ogourtsov serait actuellement dans un état de délabrement physique tel que son transfert dans un hôpital serait envisagé (*le Monde* du 17 mai).

(1) C/o J.-P. Mathieu, Université Pierre-et-Marie-Curie, 4, place Jussieu, 75230 Paris Cedex 05.

Pologne

● *Le Comité national polonais pour la paix* a démenti mercredi 1er août avoir donné son accord à la venue à Varsovie de la « caravane pour le désarmement » organisée par le parti radical italien. Cette caravane devait traverser l'Europe de Bruxelles, siège de l'OTAN, à la capitale polonaise, siège du pacte de Varsovie. Le Comité polonais pour la paix s'est en revanche déclaré disposé à poursuivre des discussions avec les organisateurs de cette manifestation sur les méthodes propres à promouvoir le désarmement. — (*A.F.P.*)



HOTEL GEORGE-V
HOTEL PLAZA-ATHENEE
HOTEL LA TREMOILLE

TRUSTHOUSE FORTE ANNONCE :

1. Ni l'Hôtel George-V, ni l'Hôtel Plaza-Athénée, ni l'Hôtel La Trémoille, ni la Blanchisserie hôtelière ne sont à vendre, et Trusthouse Forte n'a aucune intention de les vendre.

2. Trusthouse Forte est extrêmement satisfait de cet investissement.

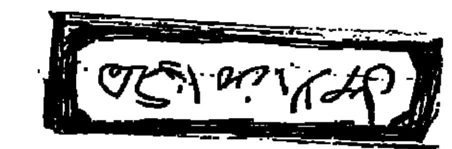
Depuis l'acquisition des hôtels, le Groupe a dépensé environ 120 millions de francs pour moderniser et améliorer ces établissements, ce qui lui a permis d'atteindre le plus haut chiffre d'affaires de l'hôtellerie française.

3. Loin d'avoir l'intention de revendre les établissements qu'il a acquis, et auxquels il est particulièrement attaché, Trusthouse Forte cherche au contraire à réaliser, aussi bien à Paris que dans d'autres régions de France, de nouveaux investissements.

4. Le Groupe n'a aucune intention de changer quoi que ce soit aux conditions actuelles d'emploi du personnel, qu'il s'agisse des contrats d'établissement ou du système de participation et d'intéressement actuellement en vigueur.

TRUSTHOUSE FORTE LIMITED

1, Jermyn St. LONDON S.W.1



Le Monde

politique

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres a siégé mercredi 1er août au Palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● **LA RECHERCHE**

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche a présenté une communication sur les grandes orientations de la recherche pour la prochaine décennie.

La France doit se fixer pour objectif de figurer parmi les premières nations industrielles pour la qualité, l'efficacité et le volume de sa recherche.

Le développement et la valorisation des efforts de recherche permettront ainsi non seulement un progrès général des connaissances mais constitueront aussi un atout essentiel de notre pays pour maintenir sa capacité de croissance et de mieux-être dans la nouvelle situation économique mondiale.

Le secrétaire d'Etat, après avoir dressé le bilan des mesures mises en œuvre depuis 1975, a présenté un ensemble d'orientations qui ont été approuvées par le conseil des ministres :

— Les crédits publics de recherche croîtront au cours des prochaines années à un rythme tel que la part du PIB de la France consacrée à la recherche se rapproche progressivement de celle atteinte dans les pays industrialisés de dimension comparable et les plus actifs dans la recherche ;

— L'accès à la recherche des jeunes diplômés sera favorisé grâce en particulier à un encouragement à la mobilité ;

— Les efforts de recherche seront orientés en vue de valoriser les acquis scientifiques et technologiques arrivés à maturité (technologies de l'information et de la communication, technologies spatiales, océanologie, biologie) et d'intensifier l'effort dans les domaines possédant un impact important sur l'approvisionnement en énergie et en matières premières ;

— Afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence des travaux de recherche, l'élaboration de budgets de programme sera encouragée dans les organismes de recherche, et des financements spécifiques seront affectés aux laboratoires qui s'engageront, en coopération avec d'autres, sur des programmes conformes aux orientations prioritaires de recherche ;

— L'institution de « groupements d'intérêt scientifique » permettant le travail en commun de partenaires d'origine diverse, sans constitution d'organisme nouveau, sera mise en œuvre afin d'encourager la décentralisation des responsabilités et le développement de la coopération tant entre laboratoires qu'entre organismes et entre secteurs public et privé.

Le président de la République a souligné la nécessité d'inscrire l'effort de recherche de la France dans une perspective scientifique et technique à long terme comportant la plus large vision internationale. Il a demandé au secrétaire d'Etat à la recherche de réunir les éléments de cette prospective sous la forme d'un « Livre blanc sur la contribution de la recherche scientifique au progrès de la France pour la période 1986-1990 ». Ce Livre blanc, à l'élaboration duquel serait notamment associée l'Académie des Sciences, serait publié au printemps de 1980. Il conviendrait de prévoir sa mise à jour périodique de manière à disposer d'un état permanent des sciences et techniques françaises.

(Lire page 17.)

● **LA TOXICOMANIE**

Le ministre délégué auprès du premier ministre a présenté au conseil des ministres le bilan des actions menées par les pouvoirs publics pour lutter contre le développement de la toxicomanie en France. L'information et la coordination des actions des spécialistes de la lutte contre la drogue — policiers, gendarmes, douaniers, magistrats, médecins, chefs d'établissements scolaires et éducateurs — ont été renforcées.

Cependant, il semble que l'usage de certaines drogues telles que le haschich, l'héroïne et l'éther continue à se répandre parmi les jeunes. Un nouvel effort d'information sera développé en direction des familles et au sein des établissements scolaires.

Bien que les saisies de drogue aient considérablement augmenté en 1978, l'efficacité des moyens de lutte contre le trafic des stupéfiants sera encore renforcée.

A cette occasion, le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a annoncé la réunion prochaine de la commission interministérielle des stupéfiants dont il assume la présidence. Cette instance proposera aux ministres concernés les moyens d'appliquer les recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail présidé par Mme Monique Pelletier.

(Lire page 14.)

● **LES OPÉRATIONS CULTURELLES EN RÉGION PARISIENNE**

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie et le ministre de la culture et de la communication ont fait le point de l'état d'avancement du projet du Parc de La Villette. L'établissement public chargé de l'aménagement a été créé par décret du 13 juillet 1979. Les études sont en cours et les premiers travaux commenceront en 1980.

Le programme de cette opération comportera l'aménagement des jardins, la construction d'un musée des sciences et des techniques, puis, à partir de 1983, celle d'un ensemble musical.

Le ministre de la culture et de la communication a précisé l'état d'avancement des autres grands projets culturels entrepris par l'Etat dans la région parisienne.

En ce qui concerne le projet de musée du XIXe siècle, dont la réalisation est prévue dans les locaux de la gare d'Orsay, l'échéancier de l'opération permet d'envisager un démarrage des travaux dès juillet 1980. La Compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault sera réinstallée par l'Etat, avec l'accord de la Ville de Paris, dans le Palais de glace du rond-point des Champs-Elysées.

Le ministre a également présenté le projet de réaménagement et de réutilisation du Grand Palais. Cet édifice, qui sera restauré, conservera sa vocation à accueillir de prestigieuses expositions et manifestations culturelles, en outre, il abritera, à partir de 1983, les locaux d'un Centre de la presse, dont un premier élément fonctionnera dès 1980.

Le ministre de la culture et de la communication a exposé les grandes lignes de la réforme de la gestion des grands domaines nationaux (Versailles, Saint-Cloud). Un programme portant sur la préservation de ces domaines et sur l'accueil du public a été adopté. De même, le réaménagement du jardin des Tuileries sera réalisé de 1979 à 1981.

(Lire page 16.)

● **LES BAUX COMMERCIAUX**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi concernant le régime des baux commerciaux.

Ce projet vise à simplifier les rapports entre les propriétaires et les locataires. Il prévoit également qu'en cas de renouvellement d'un bail, le montant du loyer — qui doit normalement correspondre à la valeur locative des baux — sera librement fixé par les parties intéressées. Le plafonnement appliqué depuis 1975 par référence à un coefficient annuel de variation sera supprimé.

Enfin, un locataire pourra exercer des activités différentes de celles prévues au bail à condition d'en aviser son propriétaire ainsi que, le cas échéant, les créanciers qui ont son fonds en gage.

Les nouvelles activités susceptibles d'être exercées en application de cette disposition seront celles du commerce de détail, à l'exclusion des débits de boisson, ainsi que les activités artisanales.

Ce projet de loi réalise, dans le respect des principes de la propriété commerciale, un nouvel équilibre entre les intérêts des propriétaires et ceux des locataires. Conformément aux objectifs généraux de la politique du gouvernement, il devrait faciliter l'adaptation et la modernisation du secteur du commerce.

● **LES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER**

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la création d'une direction des Français à l'étranger.

L'augmentation du nombre de nos compatriotes à l'étranger ainsi que l'évolution du caractère des communautés qu'ils forment, désormais largement composées de techniciens ne s'expatriant que pour des brefs séjours et attendant davantage des autorités françaises, rendent la création de cette direction nécessaire.

Aux besoins traditionnels de protection juridique s'ajoutent chez ces Français de l'étranger le souci d'un renforcement de leur sécurité, d'une protection sociale accrue ainsi que d'une amélioration de la scolarisation de leurs enfants. La réinsertion dans la communauté nationale est également une préoccupation majeure des Français à l'étranger.

Les structures de la nouvelle direction permettront de traiter efficacement ces différents problèmes et ainsi de mieux répondre à l'attente des Français se trouvant à l'étranger et dont le rôle dans l'expansion de notre économie doit être systématiquement encouragé.

[La création d'une direction des Français de l'étranger au ministère des affaires étrangères résulte en fait d'une restructuration de l'actuelle direction des conventions administratives et affaires consulaires, dirigée par M. Claude Chayet. Destinée à rendre service aux Français de l'étranger (un million et demi de personnes, estime-t-on), elle regroupera tout ce qui les intéresse : informations sur leurs droits, assistance sociale, scolarité, accueil des expatriés en difficulté, etc. (le Monde du 19 avril).]

● **L'ENSEIGNEMENT MUSICAL**

Le ministre de la culture et de la communication a souligné l'intérêt nouveau que suscite, dans la population française, l'enseignement de la musique et de la danse depuis une dizaine d'années. Malgré l'effort considérable et sans précédent des collectivités locales et de l'Etat en ce domaine, il n'a pas été possible de faire intégralement face à la demande.

En conséquence, le gouvernement continuera l'effort entrepris en 1979 et accroîtra, dès 1980, la place de l'enseignement de la musique dans les établissements scolaires par la mise en œuvre d'actions nouvelles. Il augmentera son effort en faveur des conservatoires lorsqu'ils constituent des écoles municipales contrôlées.

D'autre part, l'enseignement supérieur de la musique sera renforcé grâce à la création d'un conservatoire national supérieur à Lyon en octobre 1979 et à des mesures de réorganisation administrative et pédagogique.

Enfin, la pratique de la musique par les amateurs sera favorisée par l'institution, à titre expérimental, d'ateliers musicaux.

Cette politique complète l'effort que l'Etat, comme les collectivités locales, consent en faveur de la diffusion musicale. Elle vise à favoriser l'accès de Français à une pratique musicale diversifiée. Elle constitue l'une des priorités du ministère de la culture et de la communication pour l'année 1980.

(Lire page 16.)

Une délégation parlementaire souligne les « défaillances des pouvoirs publics » dans l'application des lois outre-mer

La délégation de la commission des lois de l'Assemblée nationale qui avait été chargée, au cours de la session d'automne 1978, d'examiner les conditions d'application des lois, et en particulier des textes sociaux, dans les départements d'outre-mer, vient de déposer un rapport concluant la mission d'information qu'elle a effectuée du 14 au 25 février en Guadeloupe, Martinique et Guyane. Ses quatre membres, MM. Claude Dhinnin (R.P.R., Nord), Gérard Houteer (P.S., Haute-Garonne), Maxime Kalinsky (P.C., Val-de-Marne) et Jacques Richomme (U.D.F., Calvados), soulignent que, trente-trois ans après la promulgation de la loi du 19 mars 1946 visant à assurer les citoyens des DOM de l'égalité des droits avec les citoyens de la métropole, « *cette égalité n'est pas entrée dans les faits à plusieurs égards* ».

C'est ainsi notamment que l'on constate des « *retards fréquents* » dans l'édition des décrets nécessaires à l'application des lois outre-mer. Il arrive même que certains décrets ne soient jamais publiés : « *Ainsi la loi du 23 décembre 1972, portant création de la prime de mobilité des jeunes, n'a pas encore été appliquée aux DOM*, indique le rapport de la délégation, *ni la loi n° 72-1169 du même jour garantissant aux travailleurs salariés une rémunération mensuelle minimale. Ces retards existent même lorsqu'il s'agit de lois spécifiques aux DOM*, ajoutent les délégués, *ce qui est d'autant plus critiquable que leur application ne suscite pas de difficulté d' « adaptation » : par exemple, la loi du 31 décembre 1974, organisant un régime de garantie contre les calamités agricoles dans les DOM, n'était pas encore entrée en application quatre ans plus tard.* »

Dénonçant les « *défaillances des pouvoirs publics* », la délégation souligne également les nombreuses disparités existant outre-mer par rapport à la métropole dans le régime des prestations sociales. Elle cite de nombreux exemples : la différence actuelle entre le niveau du SMIC métropolitain et celui applicable aux Antilles et en Guyane est de 18,5 %, soit environ 400 francs par mois ; elle est de plus de 500 francs en ce qui concerne la Réunion. A propos de l'indemnisation du chômage, « *on peut s'interroger*, déclare le rapport, *sur les motifs autres que d'ordre strictement financier, qui ont conduit à écarter pour les DOM le bénéfice des dispositions de l'ordonnance de juillet 1967* ». La délégation laisse entendre que les pouvoirs publics redoutent les effets financiers, sur les entreprises, d'une indemnisation analogue à celle pratiquée en métropole, dans des départements où le taux de chômage atteint 20 % environ de la population active.

Parmi les autres disparités soulignées figurent aussi : les conditions d'ouverture des droits aux prestations en espèces à la suite d'un arrêt de travail excédant six mois, qui sont « *plus strictes qu'en métropole* » ; l' « annualisation » de l'ouverture des droits aux prestations en nature, qui « *n'a pas été étendue aux DOM* » ; l'inexistence, dans ces départements, du service d'aide ménagère, etc. Au chapitre des anomalies d'ordre médical le rapport déplore notamment les restrictions actuelles dans la prise en charge, par les caisses de sécurité sociale, de la drépanocytose, maladie du sang particulière à la race noire : « *En l'état actuel de la législation le traitement de cette affection n'est pris en charge à 100 % que dans la mesure où elle atteint un degré de gravité permettant son assimilation à une anémie grave. On s'aperçoit ainsi que, trop souvent, cette maladie n'est soignée que lorsqu'elle est à un stade avancé, nécessitant l'hospitalisation.* »

En conclusion les quatre délégués soulignent en particulier : « *L'égalité des droits est une aspiration fondamentale des populations d'outre-mer, dont il convient de ne pas méconnaître la portée ; on ne saurait y répondre en se bornant à rappeler ce qui a été fait dans le sens du rapprochement, ou en montrant que la comparaison du niveau de vie des DOM avec celui des pays voisins est à l'avantage des premiers, car un tel langage manifeste la différence de considération que l'on accorde à un département d'outre-mer.* »

A Fort-de-France

UNE MARTINIQUAISE MEURT APRÈS AVOIR ÉTÉ BLESSÉE PENDANT UNE MANIFESTATION

(*Correspondance.*)

Fort-de-France. — Une marchande de glaces en plein air, Mme Lacrampe, qui avait reçu un caillou à la tempe au cours des manifestations qui avaient troublé le défilé du 14 juillet à Fort-de-France, et qui était restée inanimée pendant plus de vingt minutes dans la fumée des gaz lacrymogènes avant d'être secourue, est décédée le mercredi 24 juillet, des suites de ses blessures, sans avoir repris connaissance.

La manifestation avait été organisée par le Comité de soutien aux emprisonnés, dont le but initial était d'obtenir la libération de six jeunes Martiniquais soupçonnés d'avoir eu maille à partir avec des habitants d'origine métropolitaine. Le jeune Philippe Chloé, qui a été découvert pendu dans sa cellule, le 17 juin (*le Monde* du 13 juillet), faisait partie de ce groupe.

Les libérations réclamées étaient intervenues la veille, le 13 juillet, mais le comité avait maintenu son mot d'ordre de manifestation. Selon la police, c'est l'un des manifestants qui aurait lancé la pierre qui a touché Mme Lacrampe. Les organisateurs de la manifestation affirment que les policiers ont, eux aussi, lancé des cailloux sur la foule.

● *L'émission de* « radio libre » *du P.S.*, à Montpellier, a été brouillée, affirme le procureur général, en précisant qu'une enquête a été ouverte après la constatation du flagrant délit. Le brouillage de l'émission de la fédération socialiste de l'Hérault a été effectivement perçu dans certains quartiers et communes avoisinantes, mais il n'a pas gêné la diffusion dans d'autres secteurs.

Une lettre de M. Michel Droit

A la suite de la publication de lettres de lecteurs dans le Monde *du 31 juillet, M. Michel Droit nous adresse une réponse qui nous paraît devoir mettre un point final à cette controverse :*

Il n'est pire sourd, dit-on, que celui qui ne veut pas entendre. Et cette remarque, prise dans son sens le plus large, peut évidemment s'appliquer à plus d'un lecteur.

Je viens d'en avoir trois preuves nouvelles en découvrant, dans *le Monde*, trois lettres inspirées par ma réaction à l'odieuse *Marseillaise* de Serge Gainsbourg.

Une fois de plus, il me faut donc bien répondre. Avec pourtant, je le confesse, une certaine lassitude.

Ainsi m'étais-je un jour permis de faire observer que Serge Gainsbourg était le premier citoyen français à se constituer une petite fortune en « interprétant » la *Marseillaise* — que tant de nos compatriotes ont chanté avant d'aller mourir — ou plutôt en la profanant. Bon. Cela, on me l'aurait à la rigueur pardonné. Mais n'avais-je pas cru devoir ajouter que les sinistres bataillons de l'antisémitisme, que six millions de martyrs n'ont pas réduits à l'inaction ni au silence, pourraient bien tirer de cette opération, tout à la fois blasphématoire et commerciale, de misérables arguments susceptibles de fournir quelques nouvelles vitamines à leurs plus méprisables campagnes ? Or, il paraît que redouter cela et le *faire savoir* était impardonnable.

Je n'ai jamais soutenu, bien sûr, que Serge Gainsbourg n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait et qui le regarde quelles qu'en soient les conséquences. Mais c'est à moi qu'on n'envoie pas dire que j'ai largement outrepassé mes droits en manifestant mes sentiments à cet égard et en écrivant donc ce que j'ai écrit.

Nous avons la chance de vivre dans un pays libre et adulte. Je pensais qu'on y pouvait ainsi exprimer certaines choses graves sans se faire aussitôt prêter des sentiments contraires à ceux que l'on n'a jamais cessé de manifester au cours de sa carrière et de sa vie. Eh bien, si j'en crois mes derniers correspondants, il semble que je me sois trompé.

Comme se trompent sans doute les dirigeants de la Ligue internationale contre l'antisémitisme et le racisme qui m'ont amicalement invité à venir m'expliquer là-dessus dans leur journal *le Droit de vivre*.

Seraient-ils antisémites sans le savoir, eux-aussi ?

Je commence à me le demander.

BIBLIOGRAPHIE

« MORT D'UNE GAUCHE », d'Alain Touraine

Deux années durant, au fil de chroniques publiées dans *le Matin*, *le Nouvel Observateur* ou la revue *Faire*, le sociologue Alain Touraine s'est efforcé d'offrir de la vie politique, et plus particulièrement de l'activité des partis de gauche, une lecture qui ne soit pas simplement tactique, mais qui prenne en compte l'ensemble des forces sociales. En particulier, il a posé en principe que communistes et socialistes ne sont pas de simples équipes dirigeantes, mais expriment réellement l'état de la société française. La rupture de l'union de la gauche en septembre 1977, dans la mesure même où elle s'est produite, officiellement du moins, sur le seul problème de l'extension du pouvoir économique de l'Etat, lui est apparue comme doublement préoccupante. Dans l'immédiat, parce qu'elle remettait en cause la victoire possible de l'opposition. Plus fondamentalement, parce qu'elle illustrait ce qui lui paraît être un des plus graves travers de la vie politique française : la tendance de l'Etat à dominer la société et celle des partis à parler le langage de l'Etat plutôt que celui des citoyens.

« *La dissociation des stratégies politiques et des revendications sociales met en danger la démocratie* », écrit-il dans la longue introduction qu'il a rédigée à l'occasion de la publication d'une sélection de ses articles sous le titre *Mort d'une gauche*. Cet épisode qui a vu les partis et l'opinion de gauche diverger marque-t-il la mort d'une gauche, celle qu'Alain Touraine accuse de « *mener une politique d'autruche* », car elle « *répète rituellement le langage des revendications et des idées du début du siècle* » ? L'auteur l'espère dans la mesure où il appelle de ses vœux l'émergence d'une gauche, disons « rocardienne », capable d'unir la revendication sociale et la responsabilité politique. Une gauche autogestionnaire.

Encore faut-il, explique-t-il, ne pas confondre revendication sociale et défense des bureaucraties et du corporatisme. La France, qui est à la fois un pays industriel avancé et « *le plus riche des pays sous-développés* », n'échappera pas spontanément à l'interventionnisme étatique qui reste ancré dans ses traditions politiques. C'est justement en raison de cette situation qu'Alain Touraine combat « *l'erreur ruineuse* » consistant à croire qu'une union de la gauche serait plus aisée entre le P.C.F. et « *la branche étatiste* » du P.S. « *Ce n'est pas en renforçant la technocratie française, en concentrant les ressources dans quelques secteurs de pointe ou quelques créneaux bien choisis, qu'on donnera à ce pays le moyen de surmonter la crise et la menace de sous-développement relatif* », explique-t-il en prenant de fait le contrepied de la politique actuellement ébauchée par la nouvelle direction du parti socialiste. La gauche dont Alain Touraine souhaitait la mort est donc bien vivante.

T. P.

★ *Mort d'une gauche*, d'Alain Touraine, Ed. Galilée, 232 p.

● *Nominations au Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.* — Par arrêté paru au *Journal officiel* du 2 août, M. Jean-Baptiste Duroselle, membre de l'Institut, professeur à l'université de Paris-I, est nommé vice-président du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. De son côté, M. François Bedarida, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, est nommé directeur de ce même Comité.

● *Une cérémonie* se déroulera le mercredi 22 août à partir de 18 h. 15, dans les fossés du Fort Neuf de Vincennes, à la mémoire du commandant Louis Bouchet et de six de ses compagnons qui furent fusillés par les troupes allemandes, le 22 août 1944, pour faits de Résistance. Cette cérémonie est organisée par les associations d'anciens combattants, résistants de déportés et victimes de guerre de la R.A.T.P.

PRESSE

● *L'hebdomadaire « le Courrier des Yvelines »*, à Chambourcy (Yvelines), a été victime d'un attentat dans la nuit du 31 juillet au 1er août. Les dégâts sont peu importants. L'attentat n'a pas été revendiqué. Une première attaque avait été commise contre ce même journal en novembre dernier.

ÉDITION

● *Les sociétés d'édition Hachette et Octopus Book Limited* (britannique) ont conclu un accord « *en vue de la création en France d'une société commune, la Compagnie internationale du livre* » (C.I.L.). La C.I.L. éditera notamment des traductions en français d'ouvrages édités par Octopus et d'autres, en anglais, édités par Hachette. MM. Armand Beressi (Hachette) et Paul Hamlyn (Octopus) sont respectivement nommés président et vice-président de la nouvelle société.

Nominations militaires

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 1er août 1979 a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ARMÉE DE TERRE**

Sont nommés membres : le général d'armée Claude Vanbremeersch, les généraux de corps d'armée Bernard Lemattre et Pierre Brasart, le général de division Alfred Maitre.

● **TERRE**

Sont nommés : adjoint au général gouverneur militaire de Lyon et commandant la Ve région militaire, le général de division René Xhaard ; major régional de la VIe région militaire (Metz), le général de division Marcel Lafontaine ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant le 3e corps d'armée et la Ire région militaire, le général de division René Imbot ; commandant la 14e division d'infanterie et la 51e division militaire territoriale, le général de brigade Georges Longeret ; directeur adjoint des centres d'expérimentations nucléaires, le général de brigade Jacques Merlet ; commandant la 10e division blindée et la 63e division militaire territoriale, le général de brigade Jean-Antoine Jarrige ; commandant l'école d'application de l'infanterie, le général de brigade Louis Pitel ; chef de la division « organisation logistique » à l'état-major des armées, le général de brigade Raymond Coutenceau ; commandant l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises d'Allemagne, le général de brigade Olivier Le Taillandier de Gabory ; adjoint « opérations » au général commandant la 2e division blindée, le général de brigade François de Gerin-Roze.

● **CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ARMÉE DE L'AIR**

Sont nommés : vice-président, le général d'armée aérienne Guy Fleury ; membres, les généraux de corps aérien Michel Forget et Paul Vaujour, le général de division aérienne Jean Saulnier.

● **AIR**

Est nommé directeur des centres d'expérimentations nucléaires, le général de division aérienne Michel Rouyer.

Est promu général de brigade aérienne, le colonel Michel Forget.

Est mis à la disposition du premier ministre, pour être affecté au secrétariat général de la défense nationale, le général de brigade aérienne Jean-Paul Salini.

● **ARMEMENT**

Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Maurice Bailly et Robert Gaillardot ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Olivier Legrand, Michel Desforges et Gilbert Bonn (nommé adjoint au chef du service technique des engins tactiques à la direction technique des engins).

Sont nommés : directeur des personnels et affaires générales de l'armement, l'administrateur civil hors classe Fernand Desbordes ; adjoint au chef du service technique des constructions et armes navales, chargé de la coordination armes et équipements, l'ingénieur général de deuxième classe Louis Bulos.

Une délégation parlementaire souligne les « défaillances des pouvoirs publics » dans l'application des lois outre-mer

Le Monde DES LIVRES

Casamayor, témoin lucide et candide

● *Un de ces privilégiés qui « durent sans vieillir ».*

JUSQU'A présent, Casamayor, Casa, c'était pour moi, surtout, ce type assez étonnant qui avait su nous dire, sur la justice et la magistrature, des choses rudes mais sérieuses, précisément parce qu'il faisait partie de la maison. Un gars qui ne manquait pas de courage et qui avait payé (cher) pour garder son honneur.

Du neuf, avec *Contact*. Un homme qu'on aimait déjà, mais cette fois qui vous emporte, dans son avion, si vous voulez (et ça compte immensément pour lui, l'avion, l'air, le ciel, « *les hommes de l'air* », comme il dit), qui vous prend le cœur rien qu'en étant ce qu'il est, lucide et candide à la fois, disponible et ardent pour la vraie pureté, la seule qui vaille, celle des saints qui s'ignorent, des héros qui rigolent si l'on prétend les affubler d'un pareil nom.

Des Mémoires, *Contact* ; des souvenirs ; un choix de souvenirs disjoints, drôlement présentés. Cinquante ans d'histoire vus par un témoin. Disons des coups de jour intermittents sur ces cinquante années qu'emplirent beaucoup d'événements. Et tout de suite Casa annonce la couleur.

L' « objectivité » étant toujours une blague, Casa, « partiel », est en même temps et très délibérément « partial ». Il ne cache pas ses préférences. Il dit : « *Un parti pris vaut mieux qu'une équivoque* », et « *l'arbitraire qui se déclare* » est franc, du moins, loyal. Tenez : à plusieurs reprises, dans ces pages, de Gaulle. Je ne résiste pas au plaisir de citer ce qu'il en dit, Casa, du grand bonhomme : un « *personnage hors du commun, maître de lui, adapté à toutes les situations, prudent dans les antichambres ministérielles et brave à la tête de ses chars, réussissant les virages les plus serrés en faisant croire qu'il allait tout droit, d'autant plus âpre à faire de la lèche qu'il méprisait qu'on la lui fit, sachant comme personne être à la fois altier et racoleur et, chose tout à fait extraordinaire pour un chef d'Etat, resté audacieux* ». Et ceci : « *Lénine avait été brisé en pleine course et il ne pouvait pas savoir comment les choses tourneraient pour son pays. Staline imposa son pouvoir oriental au prix d'incalculables massacres, mais laissa la Russie plus grande, plus puissante, plus redoutée qu'il ne l'avait prise. De Gaulle, à l'inverse, réussit le tour de force d'accorder le déclin de la France avec son propre triomphe.* » Et plus loin : l'appétit de la gloire exige des compromis ; nous en donna, en France, « *un exemple éclatant* » tel « *grand chef historique qui laissa le champ libre à la meute des hommes d'affaires* ».



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Joie de lire, dans *Contact*, des mots comme ceux-ci : pour devenir gouvernant, ce n'est pas dans l'art de gouverner qu'il s'agit d'être compétent, mais « *dans l'art d'accéder au gouvernement* ». Et l'art de gouverner est celui de jouer son jeu dans le grand « *marché où s'échangent des promesses contre des profits* ». Autre joie amère celle de découvrir, quand on avance dans la vie, et que l'on garde les yeux ouverts, « *derrière les fronts hautains, les cervelles microscopiques, derrière les poitrines bombées, les cœur moisis* ». Mais bonheur de rencontrer — ils sont là, il sont là, Dieu merci ! et Casa ici même en fait apparaître un beau groupe — les « *vrais grands* », la plupart du temps inconnus, ceux qui vous immunisent « *contre la contagion des faux grands* », les cœurs purs.

Un de ces privilégiés, Casa, qui « *durent sans vieillir* » et qui nous préservent du désespoir quant au destin des hommes.

HENRI GUILLEMIN.

★ CONTACT, de Casamayor. Julliard, 196 pages.

Les tremblements du réel

● *Sous le regard de Pierre-Albert Jourdan.*

CERTAINS hommes profonds s'expriment d'une voix si modeste qu'on pourrait ne pas les entendre, dans le tumulte des vanités. Pierre-Albert Jourdan, qui vient de publier un recueil intitulé *Fragments* — pour qu'il ne risque pas d'attirer une attention indésirable, — fait partie des auteurs discrets. Il ne prétend pas nous apporter une nouvelle philosophie ni réformer notre jugement sur l'époque. Il se contente de livrer les impressions, les sentiments, les pensées qu'il a retenus de 1961 à 1976. Il pourrait déclarer comme Cioran : « *Je n'ai rien inventé, j'ai été seulement le secrétaire de mes sensations.* »

Philosophe et poète intimiste, il montre que nos vérités secrètes, notre *intérieur* se révèlent dans la nature, car celle-ci leur donne un visage, leur procure un *extérieur*. « *L'hiver nettoie*, dit-il, *sa rudesse laisse mieux apparaître les constantes du paysage. Ce vertige éternel lisible dans le sommeil de la vigne.* » Ou encore : « *On ne peut donner un nom à cette lumière qui a lié les saisons pour notre déroute.* »

Cet auteur représente, dans chacun de ses fragments, les rapports du visible avec l'invisible. Il nous fait sentir les inquiétudes, les tremblements du réel, l'ironie de l'évidence. « *Sous le mot prudence il y a le rire des dieux* », écrit-il. Les phrases de Pierre-Albert Jourdan se referment aussitôt sur ce qu'elles nous amènent à découvrir, car il n'est pas moins soucieux de préserver le mystère que de le surprendre. « *Connaître à l'excès, quel manque de goût !* », notait Segalen. Pierre-Albert Jourdan se garde de tomber dans cette intempérence. Il sait que l'explication fait s'enfuir ce qu'on voulait expliquer, et que la connaissance trop ambitieuse n'est connaissance de *rien*.

D'une grande austérité, d'une grande beauté, ses textes sont un compromis entre l'éclat et la pudeur. On ressent, vivement, cette évocation de « *la lumière [qui] tisse son châle de frissons* », ou ce portrait d'une femme : « *Son regard est lointain, elle a au visage une plaie qui se referme mal, qui est un sort qu'elle nous jette aussi et qui nous défigure.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ FRAGMENTS, de Pierre-Albert Jourdan. Editions de l'Ermitage, 22, rue Henri-Barbusse, Paris. 108 p.

Knut Hamsun ou l'art de la neurasthénie

● *Aimer toutes les femmes sans en aimer aucune.*

LES grands écrivains se reconnaissent parfois à une phrase. La première. Ainsi Knut Hamsun. En particulier dans ses trois romans autobiographiques dernièrement publiés : *Sous l'étoile d'automne*, *Un vagabond joue en sourdine*, *la Dernière Joie*, qui sont les vagabondages sentimentaux et poétiques, professionnels et irréfléchis de Knut Pedersen, copie conforme de l'auteur.

« *Il y aura sûrement beaucoup de baies sauvages cette année* » : ainsi commence *Un vagabond joue en sourdine*. Tout de suite, on est dans la forêt. On est dans les pas de quelqu'un qui connaît la forêt, qui la pratique depuis des années et qui va nous faire vivre, à sa suite, une série d'aventures.

La Dernière Joie débute par : « *Me voici dans les forêts.* » Et *Sous l'étoile d'automne* : « *Hier, la mer luisait comme un miroir et aujourd'hui elle luit comme un miroir* ». *La Faim*, le premier livre d'Hamsun, s'ouvrait de cette manière : « *C'était au temps où j'errais, la faim au ventre, dans Christiana, cette ville singulière, que nul ne quitte avant qu'elle lui ait imprimé sa marque...* ».

Et *Pan* : « *Durant ces derniers jours, j'ai pensé et repensé au jour perpétuel de l'été du Nortland.* »

Un homme revient périodiquement, avec la régularité d'un chemineau ou d'un colporteur, et, dès qu'il est entré, dès qu'il a commencé à parler, le charme opère et le mystère débouche dans la pièce.

L'homme qui fuit

Le mystère, de livre en livre, on parvient à le cerner, sinon à le percer. S'il n'y avait que des histoires de forêts et de mers, ce pourrait être d'un bon écrivain régionaliste. Ce qui retient chez Hamsun est autre. C'est la neurasthénie. L'auteur ne décrit l'immensité et la pérennité des forêts et des mers que pour s'y perdre. Hamsun ou l'homme qui fuit.

Déjà, lors de la première édition française de *la Faim* en 1926, André Gide, qui en avait écrit la préface, notait qu'il y avait deux sujets dans le livre : ce qui était dû à la faim et ce qui était dû à un état pathologique. « *Sans doute cet effroyable orgueil qui l'entraîne* (le héros) *en dépit de tout vers la souffrance, vers l'abnégation gratuite et parfaitement inutile, sans doute tous ces sursauts absurdes de fierté sont-ils de naturelles réactions d'une nature particulière...* ».

On retrouve ce trait — cette bizarrerie — dans presque tous les livres d'Hamsun et en particulier dans les trois romans autobiographiques précédemment cités.

Dans *Sous l'étoile d'automne*, le premier dans l'ordre chronologique, le héros travaille, en compagnie d'un nommé Grindhusen, chez un pasteur. Il tombe amoureux de la fille, qui est très belle. Et il semble que la fille soit également amoureuse de lui. Mais il apparaît que c'est la mère, qui n'est pas mal non plus, qui lui accorde ses faveurs. Puis, en compagnie d'un nommé Falkenberg, il va travailler chez un capitaine qui s'appelle également Falkenberg et dont la femme est aussi très jolie. Naturellement il tombe amoureux de cette femme. Mais il ne se passe apparemment rien. La femme a seulement un comportement aussi étrange — élans et retraits — que celui du héros est difficilement déchiffrable.

Le fruit de l'imagination

Nous le retrouvons, dans *Un vagabond en sourdine*, de nouveau dans le domaine du capitaine Falkenberg. L'autre Falkenberg, qui accordait si bien les pianos et avait une si jolie voix, s'est marié avec une servante et exploite une petite ferme qui lui appartient. Les relations entre le capitaine et sa jeune et jolie femme, qui n'étaient déjà pas fameuses dans le précédent livre, sont devenues franchement mauvaises dans celui-ci. Le capitaine s'affiche avec une amie de sa femme. La femme, elle, joue à des jeux de coquetterie et de promesses ambiguës avec un ingénieur familier du domaine, et qui a un gros derrière. Le héros, toujours amoureux, s'essouffle dans un rôle de voyeur attentif et compatissant, jaloux et écorché. Cela finira mal, après des péripéties diverses, par le suicide de la jeune dame.

Dans *la Dernière Joie*, le héros, qui cette fois s'affiche comme écrivain, séjourne dans un domaine qui prend des pensionnaires pour l'été, en compagnie d'un autre vagabond qui s'appelle Solem. Il y a là une jeune institutrice en proie à des états d'âme, qui s'appelle Mlle Torsen et qui est très jolie. Naturellement, Knut Pedersen-Hamsun en tombe amoureux, tout en ne cachant pas qu'il aurait du goût pour la petite Olga, la Lapone, et tout en se maintenant dans une position d'observateur-confident, paternaliste et atrabilaire. Sous cette surveillance trop attentive et trop intéressée pour être tout à fait honnête, Mlle Torsen devient de plus en plus névrosée et s'abandonne à des expériences sentimentales plus ou moins heureuses mais toujours déconcertantes avec un certain nombre de partenaires avant de se réfugier dans un mariage qui lui, au moins, paraît réussi, encore qu'imprégné d'un goût de cendres et de résignation.

Ainsi, de livre en livre, le même scénario se répète. Le héros est incapable de résister à la beauté, surtout juvénile. Où qu'il aille, il en tombe amoureux. Mais il ne se déclare pas, du moins ouvertement. La jeune fille ou jeune femme n'est pas sans s'apercevoir de l'intérêt qu'elle suscite. Mais cette réserve, ou cette timidité, l'énervent. Si elle fait un pas vers lui, il se rétracte. Si elle fait un pas vers d'autres, il se contracte. Il a un comportement de père quand elle a une tentation d'amante et un comportement de mari jaloux quand, décontenancée par son attitude, elle se réfugie dans d'autres amours.

Et l'idée vient alors, aiguisée par cette répétition : ou bien que Knut Pedersen n'est attiré que par des coquettes hystériques, garces allumeuses qui ne s'amusent à le séduire ou à le réduire que pour mieux le laisser insatisfait, ou bien que tout cela n'est que le produit de son imagination. Il s'imagine être irrésistible. Il s'imagine que les jeunes filles ou les jeunes femmes viennent à lui par attirance sexuelle, alors que, peut-être, elles ne veulent qu'entrer en conversation avec un personnage singulier.

Il est certain que si Pedersen est Hamsun et si, comme le dépeint Octave Mirbeau dans sa préface à *la Faim* de 1895, « *son regard est étrange, animé de lueurs profondes et sourdes, avec quelque chose de lointain, de voyageur, de nostalgique, comme le regard des marins* », sa présence en journalier occasionnel, en écrivain camouflé dans des domaines perdus de Norvège, doit avoir quelque chose de fascinant ou d'intrigant pour les jeunes femmes qui y végètent. Mais l'amour qu'il inspire, ou croit inspirer, n'est-il pas que le reflet de celui qui l'anime ?

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 10.)

Lettres de Hugo à Hetzel

L'exil ou la nudité du droit

LES éditeurs n'occupent pas leur juste place dans l'histoire littéraire. Gaston Gallimard et Bernard Grasset n'ont toujours pas inspiré de biographie. Hetzel non plus, à part les souvenirs de sa petite-fille, Catherine Bonnier de la Chapelle. On dirait que leurs successeurs s'accommodent de ce silence, auquel pousse l'opinion commune. Sur la foi des auteurs, l'éditeur passe pour un comparse, juste bon à tenir et à truquer ses comptes. Or son rôle, au siècle dernier et jusqu'au milieu de celui-ci, a été souvent capital.

Sheila Gaudon en donne une preuve passionnante en rassemblant la correspondance, partiellement inédite, entre Victor Hugo et Pierre-Jules Hetzel. Le premier tome couvre les années 1852 et 1853, soit la publication, au lendemain du 2 décembre, de *Napoléon le Petit* et des *Châtiments*.

Les deux hommes n'étaient pas tellement faits pour s'entendre. Hetzel était lié au *National*, très hostile à Hugo. Il a participé aux cabinets de Jules Bastide et de Cavaignac. Comme éditeur, il s'est spécialisé dans les livres d'enfants, qui feront sa gloire.

Mais la police du coup d'Etat lui donne quelques heures pour quitter la France. A Bruxelles, le poète lui voue bientôt l'attachement dû à un co-proscrit. De Jersey, il va le prendre pour principal confident. Grâce à leurs nombreux billets, on suit pas à pas les travaux d'Hugo, et leur pénétration rocambolesque sur le sol français, où le pouvoir les traque et l'opposition se les arrache.

A la lecture des pamphlets eux-mêmes, on se demande ce qu'en attend l'auteur, pour lui et sur le cours des événements. Les lettres répondent à ces questions.

Personnellement, Hugo ne se voit pas jouant, à son retour, un rôle raisonnable, tel Lamartine, dont il sourit. Comme souvent chez lui, ses visées sont à la fois plus hautes et plus floues ; ce sont celles d'un mage, plus que d'un tribun. « *Je ne serai jamais que l'homme d'une situation absolue,* écrit-il à Hetzel le 24 décembre 1853. *Je veux une grande chose ou rien.* »

par Bertrand Poirot-Delpech

C'est-à-dire ? Il ne sait trop. Tantôt, il rêve d'Etats-Unis d'Europe, de République universelle, de révolution. Tantôt, il se promet de briller par sa sagesse.

Quant à l'influence de ses écrits sur la situation, il se fait peu d'illusions, bien moins que ses amis et ses ennemis. Dans la même lettre du 24 décembre 1853, il est formel : « *Ce sont les fusils, les désastres, et même les petites combinaisons politiques, qui font tomber les empires et les républiques.* »

Ce qui ne l'empêche pas — toujours les fameux balancements hugoliens — de se vouloir cinglant et de s'espérer efficace. « *Ce n'est pas avec des petits coups qu'on agit sur les masses*, écrit-il le 6 février 1853. *Je veux réveiller le peuple, quitte à effaroucher le bourgeois.* » Il se proclame « violent » et fier de l'être.

CETTE violence, qu'en est-il au juste ? Quand on relit *Napoléon le Petit* et *les Châtiments*, ce qui, soit dit en passant, n'est pas simple car les deux textes n'existent guère que dans la très belle mais coûteuse édition reliée, chez Pauvert, de toutes les « œuvres politiques », on est frappé par le mépris de l'auteur, plus que par son âpreté. Comme si c'était déjà trop d'honneur, pour le prince-président, d'être pris pour cible. Les lettres à Hetzel confirment ce manque de haine véritable. « *Je sauverai les têtes, y compris la sienne* », écrit Hugo, ajoutant cette formule où il se résume en entier : « *Je serai d'une clémence implacable.* »

A comparer les tons respectifs de la *Correspondance* des *Choses vues* (1849-1869) — accessibles, elles, dans « Folio » — et des pamphlets, on comprend mieux comment mûrissent les thèmes, se polissent les arguments, s'acèrent les pointes. Quelle thèse succulente il y aurait à entreprendre sur cette montée en pression de la colère chez les écrivains, sur l'« esprit d'escalier » dont tant d'entre eux sont accablés ; pour notre bonheur, car il a sa part décisive dans le besoin, dans l'art, d'écrire !

LE proscrit de Jersey réplique, pensera-t-on, à l'agression que représente son exil forcé. En fait, l'envie manifeste de nuire et d'humilier ne naît pas d'une rancune personnelle. Sauf à admettre, ce qui est probable, que Hugo s'identifie à la République bafouée. Car c'est pour elle seule qu'il crie vengeance.

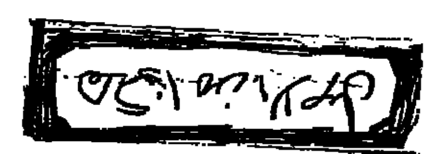
La notion de vindicte convient moins que celle de revanche assurée et prochaine. A lui seul, l'exil n'inspire rien. Il n'est pas le « *levain du génie* », dont parle Paul Meurice dans un mot à Hugo. Pour ce dernier (Lettre à Hetzel du 24 février 1853), il « gâte » plutôt les hommes, « *même ceux qui ont en eux une idée qui conserve* ». L'exil n'est qu'attente à peupler, que piétinement.

A voir le poète tourner en rond dans sa cage de Marine-Terrace, on songe aux bannis d'aujourd'hui. Non pas aux volontaires, Yourcenar en Amérique, Beckett chez nous, pour qui l'exil est un choix, et la langue une libre patrie ; mais les dissidents malgré eux, les Soljenitsyne, les Kundera.

Qu'ils prophétisent ou qu'ils ironisent, tous devraient se retrouver dans cet appel ascétique à une loi supérieure et intérieure : « *L'exil*, dit superbement Hugo, *c'est la nudité du droit.* »

★ CORRESPONDANCE VICTOR HUGO - PIERRE-JULES HETZEL, tome I (1852-1853), texte établi et présenté par Sheila Gaudon, Klincksieck, 542 p.

PRÉ-RENTRÉE EN ...DECINE



la vie littéraire

La sagesse de Maria

La vie de Maria Sabina n'a rien que d'ordinaire. Ses épreuves même apparaissent sans éclat. La « sage » mexicaine, qui accueille aujourd'hui photographes, ethnologues et étrangers en quête de Dieu, *raconte d'une voix tranquille sa famille pauvre*, son enfance sans père, la faim, le labeur ; son mariage à quatorze ans, son double veuvage ; beaucoup de ses enfants morts ou assassinés ; plus tard, des blessures corporelles, des attentats, des perquisitions... *Seulement, elle est née dans une* tradition où la maladie est considérée comme châtiment divin ; où l'on meurt, affligé par le Seigneur des tonnerres du « mal du dindon » (des ganglions au cou). Et à sept ans, elle assiste en cachette à une première « veillée » : *un rituel de guérison qui comporte certaines espèces de champignons.* A la suite de cette scène, elle mangera beaucoup de champignons, recevant d'eux images, force et sagesse.

Le récit pauvre et simple s'envole alors et tourbillonne, tel un enchantement. Maria Sabina s'ouvre à ce qui la traverse et la dépasse quand elle ingère les « petits saints », les « enfants sacrés », c'est-à-dire les champignons que nous, faute de mieux, faute de Dieu, nous appelons hallucinogènes. Elle voit les « Etres principaux », prend connaissance du Livre, des paroles qui guérissent. Elle se met à danser l'univers, devient étoile, rosée, sarigue.

Après ces entretiens, recueillis en 1975-1976, *on peut lire la transcription des chants de* la femme-médecine lors de ses transes. On s'émerveille alors de reconnaître que non seulement l'Esprit souffle où il veut, mais que, de l'Egypte ancienne aux Indes et au pays des Dogons, il est le même partout. (*Autobiographie de Maria Sabina, la Sage aux champignons sacrés*. Editions du Seuil, 165 pages.)

JACQUELINE KELEN.

La silhouette ascétique de Blas de Otero

Nous avons reçu ce témoignage de Claude Couffon sur Blas de Otero, le poète espagnol mort le 29 juin (le Monde daté 1er - 2 juillet) :

Je l'avais connu à Collioure en 1959. Il était venu d'Espagne avec quelques autres poètes rendre hommage au grand aîné, *Antonio Machado, mort vingt ans plus tôt dans le petit port catalan français.* Je le revois alors : haute silhouette ascétique sous le soleil primesautier de février, regard interrogateur entre les paupières plissées, sourire mélancolique, voix grave traînant comme un fleuve traîne ses galets bruissants des mots précis et exigeants : paix, liberté, clarté, justice, fraternité.

Quelques jours plus tard, à Paris, il me montra son dernier manuscrit que la censure de son pays venait d'examiner et d'interdire. Des cercles rageurs à l'encre rouge avaient entouré chaque mot, puis chaque vers, puis chaque strophe, puis le poème entier. L'Espagne repoussait un de ses maîtres livres que sa littérature, plus tard, *retiendrait : En Castellano. Parler clair.* Le poète parlait trop clair pour l'obscurantisme officiel. Je traduisis le manuscrit et le portai à Pierre Seghers, qui le publia, bilingue, dans sa précieuse collection « Autour du monde ».

En 1963, François Maspero éditait un livre antérieur de Blas de Otero, au titre significatif : *Je demande la paix et la parole.* Son chef-d'œuvre ! L'ouvrage avait eu plus de chance. Publié en 1955 par une petite maison *d'édition d'une ville industrielle proche de* Santander, il avait échappé à la censure.

De sa bibliographie, Blas de Otero parlait peu. Né à Bilbao en 1916, il avait étudié chez les jésuites, puis préparé une carrière de droit, qu'il n'exerça pas, et de lettres, qu'il *avait abandonnée. Resté en Espagne après* la guerre civile, il n'avait plus vécu que par et pour la poésie. Dans ses premiers recueils : *Cantique spirituel* (1942), *Ange férocement humain* (1950), *Rappel de conscience* (1951), il avait d'abord cherché Dieu, *à travers de beaux et fervents sonnets. Celui-ci ne lui ayant répondu que par* le silence ou la violence, il s'était résolument tourné vers l'homme, l'Espagnol opprimé *par la* dictature, l'Espagnol solitaire, oublié, qui s'avançait avec angoisse dans le vide et la nuit de sa vie. *Exprimer par le poème* la souffrance collective d'un peuple bâillonné, bafoué dans sa dignité et dans ses droits les plus élémentaires, mais aussi l'encourager à la résistance, au combat, à l'espoir, devint pendant trente ans l'obsession de Blas de Otero.

Aujourd'hui, son œuvre chante dans toutes les mémoires des Espagnols, qui récitent par cœur nombre de ses poèmes. Demain, elle sera, par son authenticité, un précieux et émouvant témoignage pour qui voudra savoir ce qu'était l'Espagne sous Franco.

CLAUDE COUFFON.

lettres étrangères

Knut Hamsun

(Suite de la page 9.)

D'autant que son comportement est loin d'être clair ni même rassurant. Il est plus celui d'un voyeur, d'un témoin, d'un meneur de jeu quelque peu démoniaque, que d'un amant en puissance. Déjà, dans *la Faim*, il s'amuse à suivre deux jeunes femmes et à les troubler par une attitude pour le moins équivoque. Il séduit moins qu'il n'intrigue, retient d'autant plus qu'il inquiète, n'attire que pour mieux rejeter. Il y a du sadomasochiste en lui. Impuissance, timidité profonde devant la femme, ou orgueil incommensurable qui préfère le refus à l'échec, l'imaginaire au réel. Cet orgueil ou cette haute opinion de soi-même, on en trouve également trace dans son itinéraire professionnel. Où qu'il aille, il invente des choses que les autres, avant lui, n'avaient su voir : ici un système d'adduction d'eau, là une machine à mieux scier les troncs d'arbre sans se fatiguer. Mais à peine les a-t-il inventées qu'il s'en désintéresse. Et si quelqu'un d'autre s'en empare, dans l'état d'abandon où il les a laissées, il joue les orgueilleux blessés. Une réflexion de *la Dernière Joie* incline à cette version : « *L'on m'honore pour le travail d'écrivain que j'ai accompli depuis si longtemps ; mais, dans ce cas, j'aurais dû être récompensé quand j'étais plus jeune, alors que je le méritais...* » Et, plus loin : « *Considérant ce que les auteurs de livres font au monde et ce que le monde fait des auteurs de livres, je dirai que c'est la plus grande anomalie que le monde d'aujourd'hui ait à nous offrir...* »

On comprend mieux dès lors, à lire l'essentiel de son œuvre, ce qui a pu le pousser vers les *idées nazies et à s'en faire le* propagandiste. Moins une réaction sociale ou antisociale qu'une disposition psychologique. *Le* sentiment d'être quelqu'un à part, supérieur à la masse. *La rage d'être incompris alors qu'on* ne se comprend pas bien soi-même ou que l'on a un comportement incompréhensible aux yeux du plus grand nombre.

Ce sentiment explique aussi son attitude devant l'amour et devant les femmes. Le refus par peur de ne pas atteindre aux sommets auxquels on aspire. Le rejet du relatif par une trop grande ambition de l'absolu. Le refuge dans les valeurs stables, immuables et reposantes : la nature, les forêts, les mers, les instincts élémentaires. Le retour à la matrice originelle. La fusion dans l'immense tout.

Ce sentiment, Knut Hamsun lui-même lui a donné un nom. Il s'appelle neurasthénie.

On comprend dès lors également que, à l'heure où il fallait régler les comptes, la justice de son pays ait préféré lui attribuer le statut de malade.

« *Avons-nous affaire à un fou ?* se demandait Gide. *Non, pas précisément comme dans* l'Inferno *de Strindberg ; mais du moins à quelqu'un qu'attire l'abîme et qui reste sans cesse sur le point de s'y précipiter à cœur perdu.* »

« *Ah !* ajoutait-il, *combien toute notre littérature paraît, auprès de tels livres, raisonnable. Quels gouffres nous environnent de toutes parts, dont nous commençons seulement à entrevoir les profondeurs ! Notre culture méditerranéenne a dressé dans notre esprit des garde-fous dont nous avons le plus grand mal à secouer enfin les barrières...* »

Heureusement, depuis, l'esprit *contemporain a fait du chemin.* Il faut lire Hamsun, comme on se penche sur ses garde-fous, comme on s'interroge sur ses abîmes.

PAUL MORELLE.

★ KNUT HAMSUN. SOUS L'ETOILE D'AUTOMNE, traduit du norvégien par Régis Boyer-Calmann-Lévy, 220 p. UN VAGABOND JOUE EN SOURDINE, traduit par Régis Boyer - Calmann - Lévy, 298 p. LA DERNIERE JOIE, traduit par Régis Boyer-Calmann-Lévy, 240 p. LA FAIM, traduit par Georges Santreau, préface d'André Gide, introduction d'Octave Mirbeau. P.U.F., 210 p.

colloque

Céline aux rayons X...

● *Que faire de Louis-Ferdinand ?*

TRENTE-SEPT ans après le coup de tonnerre du *Voyage au bout de la nuit*, que faire de Louis-Ferdinand Céline ? Le récent colloque international d'études céliniennes (Paris, 17-19 juillet) (1), n'avait pas à donner une réponse d'ensemble à la question, qui, selon toutes les apparences, restera posée longtemps encore, tant il est vrai que nous n'aimons guère à remettre en cause des jugements simplificateurs.

Ses travaux n'en ont pas moins été importants. D'abord négativement en quelque sorte, en rendant sensible le poids des interdits informulés ou bredouillés qui pèsent encore en France sur le développement des études céliniennes. On se félicitera que celles-ci aient pris de solides racines en Grande-Bretagne, au Canada, aux Etats-Unis et en Belgique ; plus récemment en Allemagne fédérale. Mais le colloque a montré ou confirmé la multiplicité et la complexité des voies de recherche offertes aux céliniens ; recherches dont pour bien des raisons (et en premier lieu le caractère profondément « indigène » de l'écriture de Céline), il serait souhaitable que des Français (es) plus nombreux assument une plus grande part.

Un cycle romanesque proustien

Les deux plus prometteuses de ces voies de recherche paraissent être actuellement, d'une part, les techniques narratives de Céline et, d'autre part, les sources historiques ou biographiques du cycle romanesque.

En dehors des cercles céliniens bien informés, la réalité et l'ampleur de ce cycle romanesque sont méconnues, soit que l'attention se fixe sur les pamphlets, soit qu'elle aille à des éléments formels, et parfois anecdotiques : l'argot, les points de suspension, l'obscénité, etc.

Cependant, il n'est plus guère contesté que Céline a consciemment souhaité se situer par rapport à *Marcel Proust* : et en effet, à bien des égards, le cycle des romans est très comparable à celui de la « recherche », à un quart de siècle de distance pour son origine et, il est vrai, plus de trente ans pour son achèvement.

Les travaux du colloque ont montré que, tout en restant largement autobiographiques (et à peu près entièrement pour la trilogie allemande), les romans empruntaient beaucoup à des « modèles » vivants connus de Céline : ainsi pour Bardamu (communication de P. Lainé, de Tanger), et pour les personnages français (souteneurs et truands, et en particulier Cascade), de « Guignol's Band ». Les deux admirables « panneaux » londoniens paraissent prendre d'ailleurs une importance grandissante dans notre vision de l'œuvre ; partis des quelques semaines de séjour de Céline à Londres en 1916, ils ont foisonné jusqu'à être sans doute le meilleur raccourci des hallucinations fondamentales de Céline, et de sa *technique romanesque*.

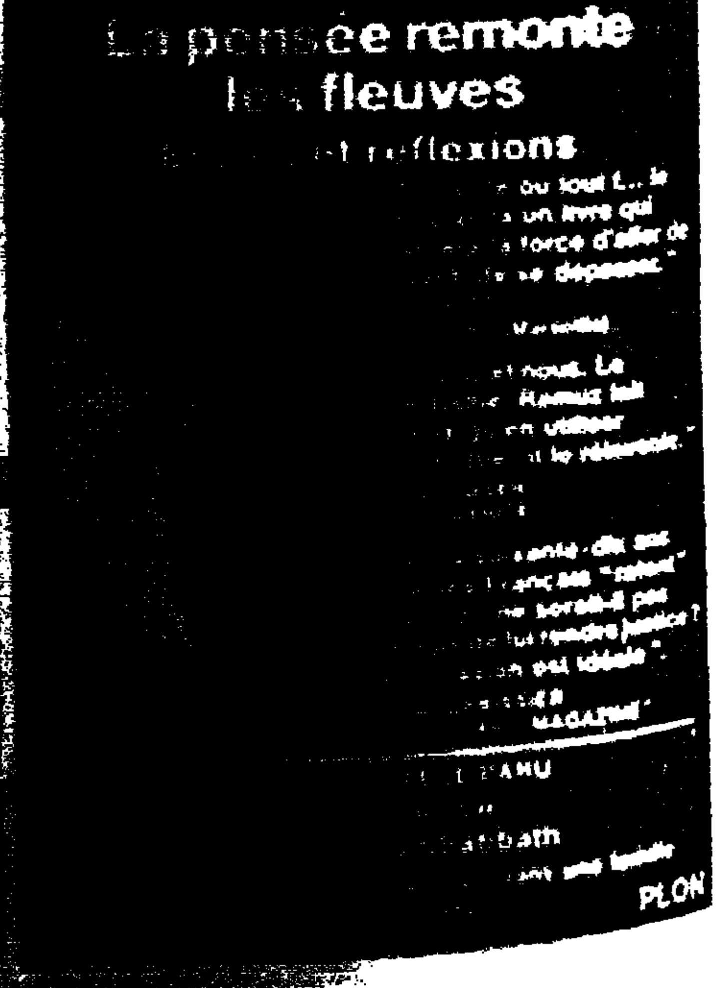
JACQUES CELLARD.

(1) Société des études céliniennes, 5, rue Sébastien-Bottin, 75007 Paris.

étrangères

Knut Hamsun

rayons X...



science-fiction

Deux cosmonautes disparaissent

● *Edwin Corley dévoile les mystères de la démocratie américaine.*

LE retour de la capsule spatiale Apollo-19 s'effectue sans la moindre difficulté ; ses occupants, deux cosmonautes chevronnés, en témoignent à toutes les étapes du retour. Radios et télévisions sont là, par routine plus que par intérêt ; il y a beau temps que les prestations de la NASA ne font plus vibrer les foules. La collaboration même entre Russes et Américains, pour ce vol, n'a plus rien de révolutionnaire. La capsule amerrit, les hommes-grenouilles font sauter les panneaux d'accès : l'habitacle est vide ; des cosmonautes, il ne reste pas même un bouton de culotte. Premier réflexe des autorités : cacher l'événement, en interrompant les retransmissions puis en déguisant hâtivement deux marins en explorateurs spatiaux, alors que règne l'affolement.

En prologue de son roman *Sargasso*, Edwin Corley, journaliste, scénariste, écrivain, précise la localisation et les traits originaux de la mer des Sargasses, immense région de l'Atlantique nord ; c'est là qu'amerrit le satellite, en plein milieu du fameux triangle des Bermudes. Cette nouvelle disparition mystérieuse serait-elle l'œuvre d'un monstre anonyme exceptionnellement doué pour le spectacle ?

La journaliste Gloria Mitchel, de la petite chaîne de télévision C.B.A., soupçonne l'arnaque gouvernementale grâce au concours d'un jeune radio-amateur à l'écoute de la NASA. Elle n'a pas le loisir d'en profiter. Le temps d'un spot publicitaire, deux individus musclés munis de tampons officiels lui ordonnent courtoisement, après avoir coupé le téléphone, de les suivre. Au même moment, en plein océan Atlantique, à quelques centaines de milles de la catastrophe, des « marines » américains arraisonnent un paisible yacht anglais, où Sir Roger Lean accomplit son dernier tour du monde en solitaire, un porte-avions nucléaire de la flotte des Etats-Unis et un petit navire privé qui effectue des recherches sous-marines. Leurs capitaines respectifs apprennent que le président veut les voir.

Que se passe-t-il donc ? De mystères en rebondissements, Edwin Corley pénètre dans les coulisses de la NASA, des médias qu'il connaît bien, des cercles gouvernementaux et financiers. Comme dans beaucoup de romans et de films américains récents, fiction et réalité s'entrecroisent sans cesse ; la censure, l'information, la démocratie libérale et ses limites sont mises en question. Le mot Watergate revient souvent. Mais, hâtons-nous de le préciser, l'auteur ne fait pas de la sociologie politique. Les héros, journalistes, scientifiques, marins, individualistes grand teint qui n'aiment pas se laisser manœuvrer, fût-ce par la sacro-sainte administration, vont immédiatement se diriger là justement où on leur interdit d'aller : dans le triangle hanté.

Ils y rencontrent des événements bisarres, et des personnages plus curieux encore : un vieux marin solitaire qui affirme avoir connu Lincoln, et des chasseurs de trésors persuadés d'avoir enfin repéré le seul, le vrai, le bon galion. Rassurez-vous : rien ni personne n'empêchera les héros de découvrir ce qui s'est réellement passé.

Le plus extraordinaire, en fin de compte, c'est le talent avec lequel ils échappent aux tracasseries et remettent dans le droit chemin leur président égaré sur les voies néfastes de l'abus de pouvoir.

ALEXIS LECAYE.

★ SARGASSO, d'Edwin Corley. Super fiction. Albin Michel, 280 p.

Une apocalypse froide

PEU de jeunes auteurs de sf, en France, abordent cette littérature sans les préjugés de leurs lectures. Tout un arsenal de références, d'allusions, encombre souvent leurs premiers textes.

Jean-Marc Ligny nous offre au contraire, avec *Temps blanc*, un premier roman tout neuf, où la pacotille du répertoire est absente.

Dans ce livre, Jean-Marc Ligny raconte le chaos à sa manière. Les personnages, naufragés de leur propre solitude dans un monde voué à la glace et à la pollution, cherchent à rassembler les fragments de l'ex-civilisation urbaine. Peut-être pour reconstituer l'itinéraire du naufrage et en comprendre les causes. A moins que ce ne soit pour tenter de découvrir d'autres méthodes de vie au moment où tout semble perdu pour l'humanité.

Ce qui attache dans cette œuvre touffue, souvent obscure, c'est qu'elle tente d'aborder la science-fiction par l'écriture, de traiter enfin le thème de la fin d'un monde par d'autres biais que l'anecdote. Le tremblement sensible du style trahit l'effroi de l'apocalypse froide.

PHILIPPE CURVAL.

★ TEMPS BLANC, de Jean-Marc Ligny, éditions Denoël, 247 pages.

LE VIRUS DE LA SCHIZOPHRÉNIE

● *Robert Sheckley dénonce les prétentions de la psychanalyse.*

BOUSCULANT sans complexe les concepts et les institutions les plus vénérables de la médecine de l'âme, classique et moderne, Robert Sheckley joue, dans *le Mariage alchimique d'Alistair Crompton*, sur l'image savoureuse et acide d'un univers où la folie fait recette, où des extra-terrestres sages et vieux de plusieurs millions d'années, étonnés par notre jeune et bouillante humanité, s'initient aux délices de la vénalité, de la pollution, de la pornographie et de la misère. Le ton, irrésistible et féroce, est celui de Swift, Voltaire et des Marx Brothers réunis.

En ce beau vingt et unième siècle, l'origine de la schizophrénie est enfin dépistée : c'est un banal virus. L'immunologie a malheureusement pris du retard, et il n'y a pas de vaccin ; alors, seule issue thérapeutique : « *clivage intégral immédiat, pendant que les personnalités sont encore malléables, détection et fixation de la personnalité dominante et séquestration des autres personnalités* ». Ce traitement a été appliqué au pauvre Alistair Crompton alors qu'il avait douze ans : le conflit exacerbé entre ses trois personnalités disjointes n'a pu se résoudre que par l'expulsion de Crompton 2 et 3 au bout de la Galaxie civilisée, alors que Crompton 1, resté sur Terre, devient après de brillantes études le génial parfumeur en chef de la firme Psychosmell Inc.

A trente ans, Alistair peut récupérer légalement ses autres moi perdus, réaliser son rêve : la synthèse de son ego lui permettra enfin de vivre comme le reste de l'humanité, « *de dire une chose en en faisant une autre, reniant ses origines, se surpassant, faisant perdre leur latin aux psychologues et poussant les psychanalystes à l'alcoolisme* ».

Mais cela ne va pas sans difficultés : son moi n° 2, Loomis, un gigolo, obsédé sexuel, n'est pas tenté par la fusion avec un Crompton dominateur, rabougri et puritain ; le n° 3, Stack, est un personnage encore moins recommandable, voleur, tueur, au point qu'il s'est fait exclure d'un corps de mercenaires pour brutalité... Mais lui au moins ne discute pas : Crompton le récupère au moment où il allait être pendu pour meurtre. Tout cela n'est encore rien : les ennuis ont commencé quand Loomis, l'obsédé, pourchassé par un assassin fou à la solde de Crompton 1, a accepté en dernier recours l'abandon de son corps d'emprunt et la fusion, pour échapper à l'annihilation : bon vivant, dragueur impénitent, il profite scandaleusement des périodes de sommeil du vertueux Alistair pour se livrer à une débauche éhontée, avec le corps vierge de ce dernier.

Aion, dernier refuge d'un Crompton entier, mais toujours mal dans sa peau, est la capitale interstellaire de la psychiatrie d'avant-garde : « *Ce qui peut être fait pour vous*, affirme la brochure publicitaire, *nous pouvons le faire.* » Tous drapeaux confondus, Freudiens, Jungiens, Adleriens, grandes et petites écoles, psychothérapies individuelles ou de groupe sont soumis à une critique impitoyable. Sheckley fustige faux médecins et faux malades. Il rejoint — et renforce — la remise en cause radicale d'une psychanalyse qui prétend avoir réponse à tout.

A. L.

★ LE MARIAGE ALCHIMIQUE D'ALISTAIR CROMPTON, de Robert Sheckley. Coll. « Dimensions SF ». Calmann-Lévy, 248 p.

histoire littéraire

LES DÉBUTS DE VALERY LARBAUD

QUAND on est spécialiste d'un écrivain, découvrir, étalée sur près de quarante années, une correspondance de sa main avec toutes les réponses de son « interlocuteur », l'aubaine est rare. Ce fut la chance, voici quelques années, de Françoise Lioure pour Larbaud, on ajouterait volontiers la chance de Larbaud lui-même tant sont perspicaces, chaleureux, rédigés avec cette clarté élégante qu'il aimait, les commentaires et notes de son exégète.

Marcel Ray... Aux fervents de Charles-Louis Philippe, aux larbaldiens, ce nom, qui n'en fut pas un en littérature, parle d'amitié. Les autres, pour apprécier les lettres du correspondant privilégié de Larbaud, doivent savoir que l'homme était de qualité rare. Agrégé d'allemand (ce qui ouvrit Larbaud à la littérature d'outre-Rhin) et d'abord professeur avant de devenir journaliste — directeur de la section de politique étrangère et coloniale au *Petit Journal*, il fut ensuite ministre de France en divers pays, puis inspecteur général des affaires culturelles, enfin, et presque jusqu'à sa mort en 1951, directeur de l'information en Autriche. Sa culture, née de curiosités multiples librement approvisionnées, plongeait Larbaud, pourtant bien pourvu de ce côté-là, dans l'admiration. Il est peut-être l'« amateur » type à partir duquel fut modelé le personnage de Barnabooth.

Marcel et Valery ont respectivement seize et treize ans quand Mme Larbaud mère, soucieuse de donner à son fils « un modèle et un mentor » invite en son domaine de Valbois, durant l'été de 1894, le fils du directeur de l'école Carnot fréquentée par le petit Valery cinq années auparavant, à Vichy. On sait, d'autre source, que le richissime héritier des eaux minérales Larbaud-Saint-Yorre, couvé par sa mère et sa tante, agaça quelque peu, au début, le lycéen de trois ans son aîné ; mais bien vite s'établit entre eux une amitié assez solide pour durer, sans hiatus, jusqu'à la maladie qui fit de Marbaud le survivant tragique de soi-même.

Rien à voir entre cette correspondance et celle, parfois farfelue, qu'échangèrent Larbaud et Fargue (1). Réservés l'un et l'autre, les deux jeunes gens se découvrent des sujets d'intérêt identiques et des personnalités complémentaires. Marcel Ray comprend immédiatement l'originalité des dons qu'il voit poindre en réaction contre un milieu grand-bourgeois qui prétend enfermer Valery dans les carcans de la respectabilité provinciale, du riche mariage arrangé, de la profession imposée ; tout de suite, jusqu'à la fin, il sera à la fois un stimulant, un conseiller, presque un révélateur pour son ami.

A-t-il raison quand il lui reproche d'abandonner le foisonnement baroque de *Barnabooth* pour ces perles d'un orient parfait que sont chacune des *Enfantines* ? On peut hésiter. Mais il est dans le vrai, à coup sûr, quand il mesure le temps passé à des traductions ou à la révision de traductions comme celle d'*Ulysse*, perdu pour la création, et se désole : « *J'ai décidé que j'aimais mieux en vous l'artiste que le bénédictin.* » L'avis ne fut pas suivi et saint Jérôme, à notre grand dam, gagna du terrain de plus en plus...

Dans ce premier volume, nous assistons à l'éclosion de l'artiste en dépit des timidités et du doute de soi ; nous apercevons, dans le germe, cette sorte « d'art littéraire » commun aux deux hommes : « *Une œuvre vivante est une exploration et non un développement.* » Chemin faisant, par quelques confidences ou par le reflet des préoccupations qu'elle révèle, cette conversation écrite nous offre du jeune Larbaud une image débarrassée des éléments caricaturaux ou légendaires que sa situation sociale suscita lorsqu'il apparut sur la scène littéraire.

G. GUITARD-AUVISTE.

(1) Publiée par le Pr. Théodore Alajouanine, Gallimard.

★ MARCEL RAY : CORRESPONDANCE 1899-1937, de Valery Larbaud. Introduction et notes de Françoise Lioure. Tome I : 1899-1909. Gallimard, 391 pages.

roman

LES FANTOMES DE L'OPÉRA

● *Sur un air de bel canto.*

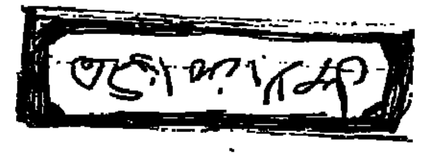
DE 1840 à 1860, le centre du monde tenait en quelques rues et boulevards qui reliaient la place de la Concorde à la porte Saint-Denis. Ailleurs s'étendait la province infinie, les pays étrangers... Non que le public y eût le goût plus sûr, la question ne se posait même pas. Il jugeait, il tranchait par grâce céleste, conscient de représenter une civilisation supérieure qui n'a de comptes à rendre à personne. Voilà pourquoi, de Rossini à Verdi, en passant par Donizetti, les maestros italiens se succédaient à l'Opéra. Ils y défendaient un art à la fois frivole et grandiloquent, respectueux des conventions et brûlant de sensualité, que les innovations germaniques ne tarderaient pas à démoder. Ils le savaient et cette menace redoublait leur ardeur, tant au travail qu'à table ou au lit. Rien de tel qu'un jarret de veau arrosé de Bourgogne et un tour au Bal Mabille pour vous fouetter l'inspiration.

La charmante époque, combien plus aimable que la prétendue « Belle » qui terminera le siècle ! Pour ses débuts en littérature, René Swennen, jeune avocat liégeois, romantique d'adoption, nous invite à assister à la création de *Dom Sébastien, roi de Portugal*, dernier opéra de Donizetti. Il en a écrit plus de soixante autres, c'est dire s'il connaît la partie, des *cavatines* aux *gruppetti*, sans oublier les *appoggiatures*, et son « mémorialiste » s'en donne à cœur joie, glissant au fil des vocalises jusqu'à cet ut dièze qui transformait en ange Velluti, le royal castrat.

Un tel déploiement de culture risquait de nous lasser, il nous enchante, l'auteur concilie ferveur et humour, cligne de l'œil, étouffe un soupir, égratigne une diva et frémit de convoitise devant les ballerines. Donizetti, au faîte de la gloire, n'a guère de peine à en conquérir une, avec la complicité d'Alfred de Musset, séducteur professionnel que ses prouesses en amour et ses échecs au théâtre empreignent de mélancolie. Mais la musique italienne apprend à dominer, à sublimer la souffrance, ou parfois à s'en divertir. Elle prête à ce premier roman une allégresse qui l'arrache aux ornières de la reconstitution historique

GABRIELLE ROLIN.

★ DOM SEBASTIEN, ROI DE PORTUGAL, de René Swennen. Julliard, 181 p.



sciences humaines

La première anthologie « brute »

● *Un « folklore de l'excommunication ».*

LONGTEMPS, ces textes furent introuvables. Pour qui s'intéressait aux écrits d'Aloïse, de Jayet, de Muller, de Tripier, seuls quelques extraits en étaient lisibles dans les *Cahiers de l'art brut*. Une véritable anthologie manquait : celle que nous présente aujourd'hui Michel Thévoz vient donc remplir un vide regrettable. Elle apporte, de surcroît, une éclatante confirmation aux analyses que proposait Thévoz lui-même, voici un an, dans *le Langage de la rupture* (1).

S'il y a, en effet, un trait commun aux quatorze auteurs ici rassemblés, c'est qu'ils ont tous rompu avec la société, ses valeurs établies et son langage conventionnel. Tous, sauf Laure, ont été internés à un moment ou à un autre de leur vie, et quelques-uns d'entre eux sont morts à l'asile. Quant à Laure elle-même, si elle ne fut pas taxée de folie, alors qu'elle passait le plus clair de son temps à communiquer avec les esprits et affirmait avoir été, dans une vie antérieure, l'épouse de saint Pierre, elle ne dut son salut qu'à sa prudence : jamais, en effet, elle ne parla de ses activités — hormis à sa belle-sœur, qui n'y voyait qu'une innocente manie...

Bref, ces écrits bruts constituent, à leur manière, un étonnant « folklore de l'excommunication » (pour reprendre l'expression de Jean Baudrillard) et peuvent se lire, d'abord, comme des textes de révolte, des actes de résistance à la culture académique — sans oublier que certains d'entre eux visent même directement la psychiatrie, dont la prétention thérapeutique et normalisatrice est sévèrement contestée. « *Moi, Zibodandez Ier, je le déclare à haute et intelligible voix, il faut faire évacuer tous les asiles départementaux* », lance Jeanne Tripier, entre autres invectives à l'encontre des médecins.

Ce qui est encore plus remarquable, c'est la forme extrêmement personnelle que prend, chez chacun de ces écrivains, la protestation — ou ce que les psychiatres appelleraient « le délire ». Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur les tortures qu'impose Annette à la syntaxe ainsi qu'à l'orthographe, sur la fonction de la lettre « h » chez Joseph Heu ou bien du participe présent chez Marmor, sur la manière dont Doudin et Lecoq décomposent les mots en éléments phoniques pour recréer, ensuite, de subversives et inédites combinaisons sonores. On pourrait d'ailleurs aller plus loin et s'interroger sur les rapports privilégiés qu'entretiennent nombre de ces créations — entre autres, celles de Tripier et de Laure — avec le spiritisme : gageons que linguistique, psychanalyse, sociologie, trouveraient, dans ces écrits, de quoi alimenter leurs réflexions...

Un autre livre récent, *Folle vérité*, qui regroupe une dizaine d'exposés, tenus au cours d'un séminaire sur la psychose qu'animait Julia Kristeva, montre bien jusqu'où on peut aller dans une telle direction : Barthes, Lacan, René Thom et autres « hautorités » y sont invités à expliquer ce que le fou vient de dire. Il en ressort sans doute, ici ou là, quelques aperçus intéressants ; mais le plus souvent, les textes psychotiques ne gagnent vraiment rien à se voir redoubler par le discours savant.

Est-il donc si urgent de les ensevelir sous le fatras de notre pseudo-science ? N'est-ce pas encore une façon de les refuser aussi sournoise que le refus médical ? Ces écrits, qui n'ont pas été rédigés en vue de la lecture, encore moins en vue de la publication, il vaudrait mieux tenter de les voir, aujourd'hui, avec des yeux d'enfant. Et que chacun, laissant son savoir au vestiaire, apprenne à se laisser émouvoir par ces « auteurs » sans nom et sans mémoire, par ces textes merveilleux qui n'ont rien perdu de leur fraîcheur...

CHRISTIAN DEL CAMPAGNE.

★ ECRITS BRUTS, textes présentés par Michel Thévoz. PUF, coll. « Perspectives critiques », 248 p.
FOLLE VERITE. Le Seuil, 322 p.

(1) PUF, 1978. Cf. *le Monde* du 26 mai 1978.

L'utopie rustique

● *Un sociologue met la ville à la campagne.*

HENRI MENDRAS est l'un des meilleurs spécialistes européens de sociologie rurale. Il a montré la spécificité des sociétés paysannes et tenté d'estimer les conséquences de la disparition de cette civilisation dans nos pays industrialisés.

Aussi la petite utopie qu'il vient de publier après une dizaine d'ouvrages déjà classiques est-elle plus qu'un simple délassement d'intellectuel. Elle retient l'attention à plusieurs titres : par la manière dont la pensée du sociologue passe de la prospective à l'utopie, par sa source d'inspiration, à demi avouée seulement, et enfin par le plaisir d'une lecture toujours stimulante.

En l'an 2007, la République populaire de Khoragstan, miraculeusement indépendante, entre une U.R.S.S. qui s'essouffle toujours à vouloir rattraper et dépasser l'Occident et une Chine toujours enrégimentée, se trouve placée, grâce à sa prospérité, devant un choix de société et envoie le camarade Alexis au Pays de l'Utopie Rustique, le PUR.

Alexis débarque dans un Paris qui a été reconquis par les artistes et se rend aussitôt dans les Cévennes où les communautés d'intellectuels soixante-huitards en rupture de parisianisme ont essaimé en autant d'abbayes de Thélème. Des ethnologues, qui sont paysans et artisans, enseignent à leurs enfants « le latin et le bûcheronnage ». Alexis est ensuite accueilli dans le Gers, où lui sont expliquées les structures agricoles, administratives et familiales du PUR, puis dans les Comminges où une civilisation de la forêt prospère sur les contreforts des Pyrénées.

L'autoconsommation, l'autogestion, la polyvalence pédagogique et professionnelle de chacun, l'intensité de la vie culturelle et sociale, et même religieuse, sont les traits dominants de cette nouvelle Arcadie.

On trouve là des idées qui étaient déjà plus qu'en germe dans la conclusion des *Sociétés paysannes* (A. Colin, 1976), mais surtout dans celle de *la Fin des paysans* (A. Colin, 1970), qui proposait l'ébauche d'une « harmonie » agricole du vingt et unième siècle : après la disparition de la paysannerie traditionnelle se développerait une « agriculture « marginale », de subsistance, de loisir ou de luxe » à côté d'une agriculture industrielle organisée en ateliers de production spécialisés. Dans cette contre-société rurale résidentielle, la valeur d'usage deviendrait le moteur de l'économie.

L'inspirateur du PUR est le « Vieux Sociologue », qui avoue à Alexis avoir lui-même été inspiré par le livre d'un agronome russe, écrit en 1920, le *Voyage de mon frère Alexis au pays de l'utopie paysanne*. Cet inspirateur anonyme est A. V. Tchayanov, spécialiste néo-populiste de l'économie paysanne qui, en tant que tel, ne survécut pas à la collectivisation.

« Réhabilité à titre posthume », il a, selon Mendras, « rénové la vision économique de tous les ruralistes ». Sa contre-utopie, publiée sous le pseudonyme de Ivan Kremniov (éditée en français à L'Age d'homme en 1976, puis peu après en anglais dans *The Journal of Peasant Studies)*, proposait, avant que l'échec de l'implantation forcée du communisme n'imposât la pause de la NEP, un modèle de société paysanne adapté aux traditions de la Russie, fondé sur la coopération et, comme chez Mendras, sur une révolution pédagogique.

C'est cette utopie de 1920, « sans une ride et toujours prophétique », selon le « Vieux Sociologue », qui a permis et sans doute donné l'idée à H. Mendras d'exposer sous cette forme ses idées et ses aspirations. La symétrie est telle qu'on peut parler d'un *Second voyage de mon frère Alexis au pays de l'utopie paysanne*.

Belle revanche pour Kremniov-Tchayanov, dont le nom, cependant, trop longtemps oublié, méritait d'être cité.

La ville à la campagne. Le paradis paysan sans paysans : l'excroissance du PUR reste, malgré ce paradoxe, dans le domaine du possible. Cela peut faire de l'utopie d'Henri Mendras un bon sujet de discussion pour ceux qui passent des vacances rustiques.

MICHEL NIQUEUX.

★ VOYAGE AU PAYS DE L'UTOPIE RUSTIQUE, d'Henri Mendras. Editions Actes/Sud 1979, 13125 Le Paradou. Diffusion Fédérop. 162 p.

philosophie

Après la mort
de Herbert Marcuse,
survenue le 29 juillet (1),
Jean Marabini relate
ses dernières rencontres
avec le philosophe
en Californie et en Bavière.
Il trace le portrait
d'un homme qui a voulu,
jusqu'à la fin,
agir en faveur
des opprimés
de toutes sortes,
et « combattre
le découragement ».
Marek Halter offre
une image plus ancienne
de Marcuse.
Au cours d'une entrevue
à Paris, l'auteur
d'« Eros et civilisation »,
lui avait cité cette phrase
de Nietzsche :
« Quelle est la marque
de la liberté réalisée ?
Ne plus rougir de soi ».
Avec
ces deux témoignages,
nous publions des articles
de François Châtelet,
qui situe
Marcuse dans l'histoire
de la philosophie,
et de Jean Duvignaud,
qui s'interroge
sur son influence, en 1968.
François Châtelet insiste
sur la valeur
que donnait Marcuse
à la pensée négative,
tandis
que Jean Duvignaud
le représente
comme un philosophe
dépassé par son mythe.

(1) Voir l'article de Christian Delacampagne dans *le Monde* du 31 juillet.

La mort

Derniers désirs

J'AI vécu avec Herbert Marcuse plusieurs semaines ce printemps et cet été en Californie après l'avoir déjà rencontré cet hiver. Nous avions rendez-vous ces jours-ci en Allemagne à l'institut Max-Planck d'où nous devions partir pour l'Italie après un passage à Saint-Paul-de-Vence. Marcuse souhaitait y rencontrer Chagall qu'il n'avait pas revu depuis sa jeunesse. Ce désir insolite lui était venu alors que nous roulions, en mai 1979, sur les autoroutes californiennes, désertes, et qu'il exprimait avec une sorte de prémonition sa certitude de mourir bientôt. « *Mais Chagall*, lui dis-je, *est encore très bien portant à plus de quatre-vingt-dix ans.* » Il eut un sourire, en fumant son éternel cigare. Manifestement, ma remarque le réconfortait. Ensuite, toute la journée, Marcuse fut de bonne humeur, commentant d'un ton sarcastique la présence des automobilistes en colère qui se pressaient en files interminables devant les pompes d'essence, jusque sur le Sunset Boulevard de Los Angeles, où le gouverneur de la Californie, John Brown, caracolait à cheval avec Jane Fonda, au cours d'une manifestation pour protester contre les grandes compagnies pétrolières.

Son ami Bram Dijkstra, qui conduisait, fit remarquer à son tour : « *Depuis vingt ans, tu prévois que les petits bourgeois qui ont remplacé partout les prolétaires vont se révolter un jour contre les grands trusts. C'est fait, et même Jimmy Carter va être obligé d'en tenir compte.* » Marcuse se tourna vers moi : « *Et dire que tu as écrit que j'étais un pyromane à la retraite et que vous pensez, en France et et Europe, que je suis le « has been de 1968 ». Comme si la révolution et le combat pour la justice s'arrêtaient jamais. Mai 1968, c'était un symptôme, un tremblement brutal, comme la Commune de Paris. Il y a eu Angela Davis et les Noirs américains. Nous les avons défendus, comme les femmes opprimées, les homosexuels, les Vietnamiens. Il y a maintenant les émigrants mexicains qu'il faut protéger dans notre pays, de même que toutes les minorités pauvres. La lutte ne finira pas. Elle doit se développer partout, contre les ennemis des libertés à l'Est et à l'Ouest. Je dois aller tenir dans quelques jours des conférences en Allemagne pour défendre un prisonnier, Rudolf Bahro. Il me faut sortir des griffes de la police texane divers* chicaneros *qui ont été brutalisés. C'est mon devoir de le faire et je le ferai malgré ma fatigue. Il y a au moins deux points sur lesquels je suis totalement d'accord avec Voltaire et Marx : il faut se battre pour que même ses adversaires puissent exprimer librement leur pensée, et l'Amérique, malgré ses maladies, reste le pays des grandes évolutions toujours possibles.* »

Le marxisme soviétique ? Herbert Marcuse n'a pas attendu les révélations sur le Goulag pour le dépeindre tel qu'il est. Dans son dernier livre, *la Dimension esthétique* (1), qu'il considérait comme son œuvre la plus importante — une sorte de testament philosophique et poétique, dédié à la jeunesse mondiale, — il écrivait : « *Bien sûr je suis encore marxiste, mais comme on peut l'être aujourd'hui au contact de notre société. Je pense que les idées de 1968 préparent à très long terme un changement de société. En attendant, il ne faut pas se résigner. Il faut combattre le découragement et tout ce qu'il entraîne : la drogue, la clochardisation, le fanatisme, le refus haineux de la beauté, de l'intelligence. Il n'est pas vrai que la beauté soit réactionnaire et que l'esprit et l'humour soient bourgeois, comme l'a trop longtemps enseigné la brigade marxiste des Russes et des Chinois. Il n'est pas vrai — et les jeunes Américains sont déjà en avance sur ce point — qu'il soit nécessaire d'être mal habillé, d'être sale, ou de rejeter l'amour et la vision poétique, lyrique même du monde.* »

★ *Dessin de CAGNAT.*

Eros et Thanatos

Ces jours derniers, j'ai donc rejoint Marcuse près de Munich, pour notre tournée musicale à Spolète, Vérone, Venise. Il était désireux d'entendre les solistes vénitiens chanter Vivaldi, à l'église San-Stefano. Je l'ai trouvé très fatigué. Il supportait mal le décalage horaire entre San-Diego et la Bavière. Il m'a dit : « *Il nous faudra reprendre nos discussions sur la nouvelle droite, et sur les nouveaux philosophes, que je considère comme des personnages comiques de Molière et des snobs. Bien sûr, je voudrais revoir Venise, Padoue, enquêter sur Negri et les Brigades rouges. Toute cette violence, toute cette cruauté, il faut l'analyser, l'expliquer, la désamorcer et la transcender. Mais j'ai quand même un peu peur de mourir par cette chaleur à Venise, comme le personnage de Thomas Mann. Je préfère rester dans mon Allemagne si je dois m'en aller. Tu sais, toute ma vie, je n'ai cru que dans Eros et Thanatos, l'instinct de l'amour, l'instinct de la mort. Je crois que maintenant, c'est l'heure de mon rendez-vous final avec la mort, mais j'y suis résigné.* »

JEAN MARABINI.

(1) *Le Monde* du 30 décembre 1978.

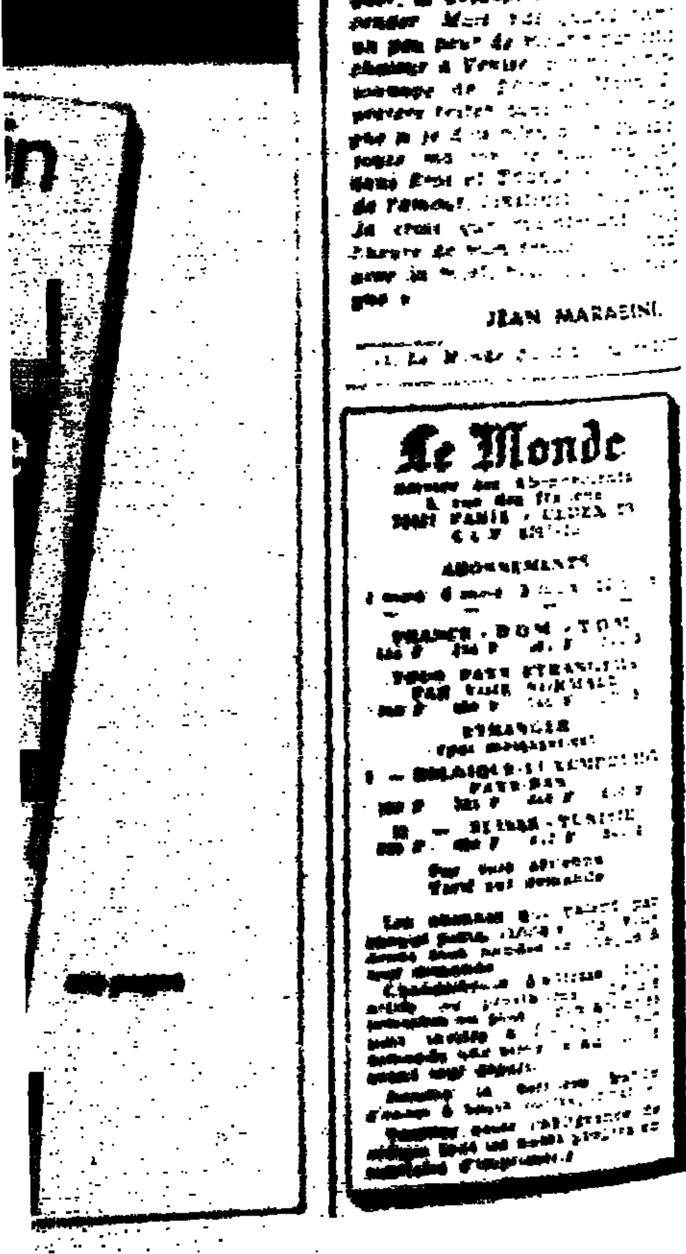


La mort de Marcuse

[...]niers désirs



★ Dessin de CAGNAT.



La valeur de la négation

par FRANÇOIS CHATELET

LES quelque cinquante années de recherches et d'inventions de Herbert Marcuse — depuis sa thèse sur *la Pensée concrète*, qui date de 1929, jusqu'aux plus récents articles, marqués par la même fermeté — l'inscrivent dans la grande tradition philosophique classique. Au sein de cette tradition, comme ses aînés Lukacs, Korsch et Gramsci, comme ses contemporains Horkheimer, Adorno et Lefebvre, comme son cadet Sartre, il appartient à ce courant qui prend pour référence, simultanément et en tentant de les tenir ensemble, la philosophie de l'histoire de Hegel et la théorie de la révolution dont Marx a été le fondateur et le praticien. C'est assez dire que, pour lui, essentielle est la relation de la philosophie et de la politique — non point la politique en général, mais celle qui s'intéresse aux conflits et aux luttes des sociétés actuelles. Là encore, il est classique puisque c'était déjà l'attitude de la *philosophia perennis*, de Descartes à Kant.

Le fil rouge qui permet de suivre cette œuvre sans cesse aux aguets, c'est la place qu'il attribue, dans l'ordre de la dialectique, à la pensée négative : *« La fonction libératrice de la négation... dépend de la reconnaissance de la négation comme un acte positif. Expliquons-nous : ce-qui-est repousse ce-qui-n'est-pas et ce faisant repousse ses propres possibilités réelles ; par conséquent exprimer et définir ce-qui-est dans ses propres termes, c'est déformer et falsifier la réalité. La réalité est bien autre chose et bien davantage que ce qui est codifié dans la logique et le langage des faits. (...) Le langage de la négation est le Grand Refus. (...) C'est l'effort pour contredire une réalité au sein de laquelle toute logique et tout langage sont faux dans la mesure où ils participent à une totalité mutilée »*, écrit-il dans *Raison et Révolution*.

Telle est la grande découverte de Hegel qui lui permet de n'être point seulement le dernier grand penseur spéculatif et de déclencher le travail de critique radicale de Marx. Telle est la voie d'accès à une compréhension de l'histoire, non comme texte écrit mais comme activité de transformation de la réalité qui saisit à chaque instant dans l'actuel la possibilité de son dépassement et la force capable de l'accomplir. Tel est aussi le moyen de se prémunir contre les séductions de la pensée positiviste qui, au nom du constat scientifique, s'installe dans le fait accompli.

Dans une telle optique s'esquisse déjà l'analyse que fait Marcuse du marxisme soviétique : celui-ci s'étant enfermé dans une stratégie défensive, rompt avec la dialectique du devenir, immobilise la société dans les rets de la répétition bureaucratique et interdit la révolution libératrice : *« La socialisation des moyens de production n'est en elle-même qu'un pur fait économique, elle est analogue à n'importe quelle autre institution économique et le fait qu'elle instaure un ordre social véritablement nouveau dépend de l'utilisation que feront les hommes des moyens de production socialistes. »*

A partir de cette fonction de la négation, il semble que le parcours de Marcuse s'éclaire. Après l'échec de la révolution allemande, il a rompu avec le militantisme ; de par sa fréquentation des textes de Lukacs et de Korsch, il a compris l'impasse théorique et politique dans laquelle s'engage le marxisme officiel. Il vit intensément les erreurs et les défaites du mouvement ouvrier et la montée du dogmatisme soviétique. Il s'attache, dès lors, à trouver de nouvelles ressources capables de vivifier l'idéal révolutionnaire et d'exorciser les démons positivistes qui ont engagé le marxisme dans les voies d'une *real politik* désespérante. Il retourne aux sources hégéliennes. Mais surtout, exilé aux Etats-Unis, il découvre l'importance des travaux de Freud pour la compréhension des mouvements sociaux.

A la différence de Wilhelm Reich, qui s'applique essentiellement à la psychologie sociale, il essaie en deçà de la théorie des besoins de Marx et de la théorie des pulsions de Freud, d'élaborer une nouvelle conception du sujet politique et social. Cette conception est historique et veut apporter une grille d'intelligibilité pour appréhender les structures fines de la société industrielle. Freudo-marxisme ? Il s'agit moins d'une synthèse achevée que d'une tentative pour trouver, en deux doctrines profondément critiques de l'ordre contemporain, l'une et l'autre fondées sur une pratique effective, des élans réciproques autorisant des réajustements et des approfondissements.

Il n'est pas question de discuter ici du bien-fondé de ces importations et de la légitimité du concept de sur-répression, du décalage Eros/Thanatos, de la substitution des mythes d'Orphée et de Narcisse à celui de Prométhée... Ce qui est sûr, c'est que les analyses d'*Eros et Civilisation* et celles de l'*Homme unidimensionnel* ont trouvé dans les événements qui commencent dans les années 60, un terrain de choix. C'est alors que Marcuse a pu apparaître comme le penseur de cette autre modernité, qui rompt avec les perspectives de la société de puissance — toujours plus de science, d'industrie et de consommation, toujours plus de domination — et annonce la Révolution par et pour la jouissance.

Initiateur plus que fondateur, analyste subtil des faillites du monde actuel, insolemment optimiste, Herbert Marcuse a voulu redorer le blason du négatif en lui attribuant la force de l'imaginaire ; il a voulu construire une autre philosophie de l'histoire, celle du possible — au-delà de la froide raison historique à l'œuvre chez Hegel et chez Marx, au-delà du pessimisme raisonnable de Freud. C'est encore une philosophie de l'histoire.

UN PENSEUR DÉPASSÉ PAR SON MYTHE

par JEAN DUVIGNAUD

L'AUTEUR qui écrirait aujourd'hui une nouvelle *Montagne magique* (dont [...]ukacs, dit-on, était l'un des [...]rsonnages) devrait réunir [...]dorno, Horkheimer, Korsch, [...]romm, Reich et Marcuse. Mais, [...]ul de ses amis de l'« école de [...]ancfort », ce dernier a connu [...]e gloire généralement réservée [...]x artistes ou aux vedettes.

Voilà qui est fascinant dans [...] carrière de ce professeur alle[...]and puis américain, dont le [...]ythe écrase souvent la pensée. [...]urtant, c'est cela qu'il faut [...]pliquer, si l'on veut bien ad[...]ettre que la philosophie n'est [...]n sans l'enracinement qu'elle [...]ouve dans la vie commune et [...] incitations qu'elle entraîne.

C'est, je crois, aux alentours [...] 1955, au temps de la revue [...]*guments*, que Morin et Axelos [...]èrent chercher auprès de Mar[...]se, qui faisait alors un obscur [...]jour à Paris, le premier frag[...]ent — qu'ils publièrent — de [...] qui allait être l'*Homme unidi[...]ensionnel*. Nous ne connaissions [...]s encore son *Ontologie de [...]egel* et le *Problème de l'histo[...]cité*. Nous étions frappés par [...] critique qu'il entreprenait du [...]stème de production des biens [...] jouissance, et par cette idée [...]e le désir lui-même était ab[...]rbé par le système économi[...]e, renvoyant tout esprit de [...]volte aux marginaux — jeunes, [...]rétiques en tout genre. Mais le [...]tit homme chaplinesque que [...]vis alors, si rayonnant fût-il, [...]tait un penseur parmi les [...]tres. C'est plus tard que j'ai [...]mpris l'étrange tactique in[...]llectuelle de Marcuse — on [...]vrait dire sa ruse — qui, par [...]e sorte de strabisme mental, [...]njugue deux pensées divergen[...]. Pour le livre sur Hegel, [...]an-Michel Palmier a raison de [...]ppeler qu'il est une lecture [...]deggerienne de Hegel (1), et [...]s tard, avec une grande sub[...]té, c'est Marx et Freud qui [...]ffronteront dans la même [...]lectique.

A la manière d'un zombi

[...]ais il faut attendre les [...]ées 1966, 1967 pour que les [...]s de Marcuse rencontrent [...] enracinement. La médiation [...]fit sans doute à Nanterre, [...] que le philosophe Henri [...]ebvre retrouvait, pour les ana[...]r et les critiquer, certains [...]cts d'une pensée souvent [...]allèle à la sienne. L'ensemen[...]ent ici fut, on le sait, fertile...

Peut-on parler d'influence ? Ce n'est pas la pensée de Marcuse qui est communiquée par ces livres de poche dont on ne dira jamais assez l'influence sur la jeunesse d'alors, ce sont des effilochures, des phrases, des extraits, qui, gonflés par une inflation puissante, allaient devenir comme des mots de passe pour un nouveau monde... Lui-même débarquant à Paris, en 1968, c'est à la manière d'un zombi qu'il erre dans une ville où la police l'observe et l'opinion le désigne comme l'instigateur des mouvements. Avec quelques phrases on fait un mythe, et l'homme se perd dans ce mythe.

Il ne retrouve son vrai terrain, à ce moment-là, qu'au cours de discussions avec Lucien Goldmann, quand s'affrontent les deux pôles d'un post-marxisme encore séduisant. Il le retrouvera plus tard en 1974, quand il fera son cours, resté célèbre, à l'université de Vincennes. C'est là son ancrage. Il est un professeur, non un mythe.

Le flux d'une immense attente

Peut-on parler d'inspirateur ? Son nom, des phrases éparses, des formules saisissantes, ont plus servi de justification que d'incitation : les barricades étaient muettes et c'est après coup qu'on a cherché un drapeau.

Cependant, quand on y songe, ce n'est pas le système de pensée de Marcuse qui s'est enraciné dans l'époque, mais l'inspiration qui l'animait, la force dont son intelligence était l'instrument. Derrière cette pensée, et comme embusquée, se cache l'idée-force oubliée par les philosophes et les sociologues : le flux d'une immense attente, celle d'une « extase matérielle » comme dirait Le Clézio, et qui brasse les concepts et les raisonnements.

Appel au plaisir, à la liberté d'être, à l'utopie — qu'on trouve aussi chez Ernst Bloch, Henri Lefebvre, — appel d'air vers la plénitude que nul n'osait suggérer. Ce qu'il écrit est sans doute la critique négative de la vie quotidienne dans toutes les sociétés développées, quel qu'en soit le régime, mais lui-même il reste coincé dans les courants contraires qui ont modelé sa jeunesse. Marx, Freud, Heidegger. Son être propre est ailleurs, dans la vocation de bonheur qu'il propose. Par là sans doute il fut mythique. Et par là sans doute, il survit.

(1) *Marcuse*, Ed. Balland.

DÉCHIREMENT ET SOLIDARITÉ FACE A ISRAËL

par MAREK HALTER

MARCUSE, je l'ai connu voici un peu moins de dix ans. Il était déjà âgé et célèbre. Nous nous sommes écrit pour la première fois en 1967 tandis que la guerre de six jours au Proche-Orient avait placé le conflit israélo-arabe au cœur des querelles et des polémiques de la gauche. Nous étions alors quelques-uns à soutenir le droit à l'existence de l'Etat d'Israël et en même temps la revendication nationale palestinienne. Dans les milieux intellectuels, cela paraissait contradictoire. On nous qualifia de sionistes et on nous accusa d'être objectivement les valets de l'impérialisme américain.

Pour tenir, pour nous faire entendre, il nous fallait l'appui de personnalités prestigieuses. Nous pensâmes à Marcuse. A la lettre que nous lui adressâmes, il répondit aussitôt.

Juif, face à l'anti-israélisme quasi hystérique de la gauche, et surtout de l'extrême gauche qui se voulait proche de lui, Marcuse ressentait le même malaise que nous : déchirement et solidarité.

« *Bien sûr*, nous écrivit-il, *aujourd'hui la solidarité sentimentale et la solidarité rationnelle peuvent paraître dissociées* » mais « *ayant toujours affirmé la légitimité des émotions, des concepts moraux et des sentiments en politique* », il voyait dans la solidarité que nous manifestions envers Israël « *plus qu'un simple préjugé personnel* ».

Son soutien au dialogue et à la reconnaissance mutuelle que nous préconisions avait entraîné l'adhésion d'autres intellectuels à travers le monde.

Nous restâmes en contact pendant une longue période. Nous lui demandions ce qu'il pensait de tel ou tel problème, et lui, en retour, nous questionnait sur ce que nous faisions concernant ces problèmes.

Je le rencontrai enfin en 1970. J'étais à Harvard, lui enseignait à l'université de la Jolla, en Californie. Il m'y invita, je m'y rendis.

Plusieurs professeurs et étudiants l'entouraient dans son modeste bureau. « *Expliquez-leur nos positions* », me chuchota-t-il. Il parlait français avec un dur accent allemand.

Nous parlâmes de l'art, qu'il considérait comme l'un des plus importants moyens de la mise en question permanente du système établi, du non-conformisme des jeunes... Le fait que des millions d'entre eux se réclamaient de lui l'étonnait mais ne lui déplaisait pas. La violence pourtant de certains le préoccupait. Car, hanté par la vision d'Auschwitz qui marquera, disait-il, pour toujours notre siècle, cette violence lui rappelait l'avènement du fascisme en Allemagne et lui faisait peur. Il la condamna vigoureusement quelques années plus tard.

Nous parlâmes aussi d'engagement et naturellement du conflit israélo-arabe encore. En réalité, il me laissait parler et me relançait par des questions. Compte tenu de sa notoriété, je l'engageai à prendre quelque initiative, par exemple d'aller au Proche-Orient. Mais j'avais l'impression que l'action le rebutait. Pour moi, engagé à l'époque dans une action quotidienne, l'attitude de Marcuse me paraissait trop réservée. Ne disait-il pas que les individus peuvent, par leur action, par leur refus, influencer le monde ?

« *Quand ils s'assemblent, quand ils marchent dans les rues, sans arme, sans protection, pour réclamer les droits civils les plus élémentaires, ils savent qu'ils s'exposent aux chiens, aux pierres, aux bombes, à la prison, aux camps de concentration et même à la mort. Leur puissance est derrière toute manifestation en faveur des victimes de la loi et de l'ordre (1).* »

Mais pour Marcuse, écrire, penser, parler, c'était agir.

Je le lui dis lors de notre dernière rencontre à Paris. Il eut un sourire incertain et cita Nietzsche : « *Quelle est la marque de la liberté réalisée ? Ne plus rougir de soi.* »

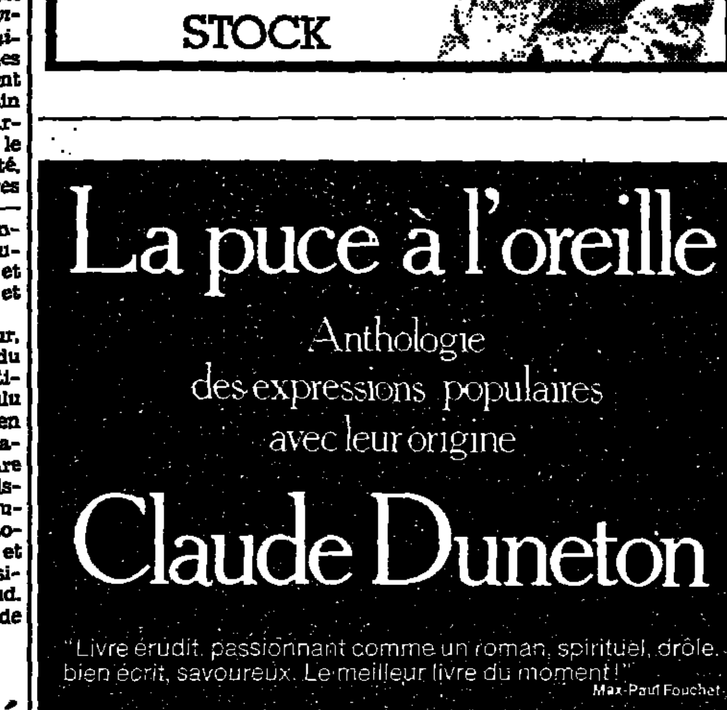
(1) *L'Homme unidimensionnel.*

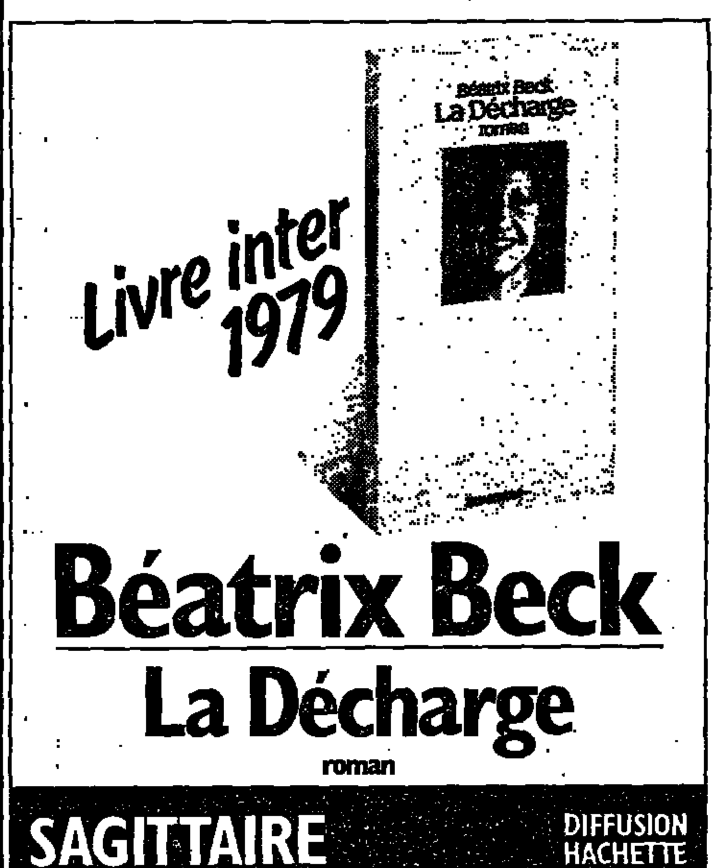
Réputations douteuses

TOUT acquiert, à notre époque, une réputation de nouveauté : la philosophie, la cuisine, le romantisme, la droite... Dans les domaines les plus divers, on peut voir des gens qui prennent l'allure intrépide des commencements. Les autres, qui se désespèrent de n'avoir pas été avertis à temps, vont aussitôt s'enquérir de ce qui arrive. Toutefois, on peut craindre que cet assaut de nouveautés ne soit qu'une apparence dans un monde qui s'applique, avec tant de constance, à demeurer ce qu'il était, à garder ses misères, ses cruautés, sa médiocrité...

La mort a surpris Marcuse quand la mode l'avait délaissé. Il avait fini par échapper à cette réputation douteuse de nouveauté. On s'en félicitera, car le philosophe d'*Eros et civilisation* mérite beaucoup mieux que cette rumeur dérisoire.

FRANÇOIS BOTT.







Le Monde

société

POINT DE VUE

La drogue est toujours là

par le docteur Cl. OLIEVENSTEIN (*)

BIEN sûr, on est pris de vertige aujourd'hui devant l'ampleur des problèmes qui nous assaillent, en tant que citoyens, en tant que républicains, en tant que démocrates : l'affaire des réfugiés du Vietnam et du Cambodge est dans l'immédiat autrement plus importante, les atteintes multiples aux libertés et à la démocratie sont à moyen terme très graves. Le nouveau fascisme doit nous mobiliser tous mais est-ce trop demander de réserver une écoute attentive aux problèmes des enfants de ce pays ?

Peu de gens ont le courage de *continuer à s'occuper de dossiers* qui ne font pas recette, et sans partager toutes ses opinions, il me faut féliciter le courage de Mme Pelletier, *ministre à la condition féminine*, qui vient de proposer au conseil des ministres un programme de lutte contre l'utilisation des toxiques.

Mme Pelletier rappelle, à juste titre, que jamais la progression de la drogue n'a été aussi importante : les décès sont en augmentation de 50 % d'une année à l'autre, les cambriolages de pharmacies de 60 %, les interpellations de 70 %, les saisies de drogues énormes. Encore ces chiffres ne reflètent-ils que mal la réalité. Par exemple, la région parisienne, à l'exception de Paris ville, *est laissée* quasiment à l'abandon, tant du point de vue sanitaire que du point de vue policier.

Nous sommes, quant à nous, alarmés de la diffusion massive de la drogue dans toutes les régions géographiques et, à l'intérieur d'une région géographique, dans toutes les couches de la population.

Nous sommes alarmés également par le rajeunissement de la population atteinte, *l'impunité de certains* lieux où une certaine société « in » se livre à l'incitation de mineurs à l'utilisation de la drogue, le détournement de plus en plus massif pour des usages toxiques de médicaments et de détachants.

Les hommes du terrain seront donc reconnaissants à Monique Pelletier de traduire officiellement leur inquiétude. Nous pensons que, au-delà de *son importance numérique*, la toxicomanie est le signal-symptôme d'un malaise d'une génération dans la cité.

Nous pensons que, si nous voulons avoir un futur en tant que communauté, il faut à la fois soigner le mal et s'interroger sur les raisons et les motivations de ceux qui préfèrent la prison, l'illégalité et la mort à la situation actuelle. C'est certainement le point le plus faible de l'intervention de Mme Pelletier qui, malgré sa réelle bonne volonté, ne peut sur ce plan aborder une réflexion qui conduirait forcément à une remise en cause radicale du système de la pensée officielle actuelle. Ne soyons pas plus royalistes que le roi : je considère comme un événement majeur que le conseil des ministres se penche sur ce problème.

Tout en gardant mes opinions, j'ai toujours déploré l'absence de consensus national devant certains problèmes de civilisation. Aussi puis-je dire que cette prise de conscience me satisfait parce qu'elle est nécessaire et urgente.

⁂

Qu'en est-il des mesures *proposées ?*

Sur le plan de l'information il m'apparaît juste de prendre le parti d'une sensibilisation : le silence sur *le suicide n'a jamais empêché la* progression du nombre de suicidants, et un pays majeur est plus mûr pour faire face à un problème *qu'un pays infantilisé. Mme Pelletier* choisit une information personnalisée ; elle a dans l'étape actuelle raison, car la sous-information des responsables à tous les niveaux est à la fois scandaleuse et grave pour une action : on ne peut être que scandalisé par exemple de l'absence d'un enseignement pour le corps médical et paramédical qui est bien significative. C'est là une mesure concrète qui pourrait s'inscrire rapidement dans la réalité.

Toutefois, regrettons que dans le programme mis au point par Mme Pelletier il existe deux manques au niveau de l'information : d'une part, l'absence d'une véritable politique de l'audio-visuel et, d'autre *part d'une réelle recherche de l'action* possible vis-à-vis de la presse des jeunes. A ce niveau là l'innovation est réellement retardataire.

Au niveau de la coordination, nous sommes de ceux qui pensons que le pluralisme des pensées et des institutions permet, et dans ce *domaine tout est à faire, une* véritable émulation et une véritable expérimentation. Mais, néanmoins, nous nous sommes rendus compte qu'il est nécessaire de définir une véritable politique de la drogue, et nous ne pouvons que saluer la demande formulée par le ministre d'une réelle coordination au niveau de ces problèmes.

Au niveau de la santé, nous avons depuis des années réclamé à corps et à cri la mise en place dans des départements très touchés, d'un système expérimental de prise en charge des toxicomanes qui pourrait servir de moteur pour les autres régions. A ce titre, le choix de la Seine-Saint-Denis et des Alpes-Maritimes nous paraît satisfaisant.

⁂

Les autres mesures citées nous paraissent plus ponctuelles, sinon soumises à interrogation.

La création d'un service fermé est acceptable à la condition expresse qu'il ne devienne pas le centre d'une politique de la drogue. Il n'est que l'élément répressif pour quelques grands pervers dangereux et prosélytes qui permet le développement d'une politique libérale.

Quant à la présence de spécialistes dans les consultations d'hygiène mentale, nous souhaiterions personnellement que ces spécialis*tes soient dans les consultations* de médecine générale plus que dans les consultations de psychiatrie. Mais il est vrai qu'une parole compétente *est de plus en plus essentielle* pour avoir la prise sur l'événement.

Dans le domaine de l'éducation, il semble que l'absence de politique des dernières années *laisse* peu à peu place à une prise de conscience des réalités.

Nous ne pouvons qu'encourager la création de clubs de santé qui intègrent le problème de la drogue à celui d'autres nuisances mettant en *danger le développement* quasi écologique du corps et du psychisme.

Enfin, nous ne pouvons qu'accueillir avec soulagement la proposition du ministre de faire se côtoyer les fonctionnaires et les gens du terrain, et ce d'une manière informelle. Les hommes du terrain ne bouderont donc pas devant les initiatives de quelqu'un qui ose aborder, par des mesures peu spectaculaires mais *réelles pour une fois,* un problème difficile et ardu. Pour une fois que l'on nous propose un programme exempt de démagogie, il nous faut *nous mobiliser pour le soutenir* et pour qu'il se traduise dans la réalité. Mais qu'il nous soit permis de répéter que la drogue n'est qu'une *des nombreuses manifestations du* mal à vivre, qui trouve ailleurs sa véritable source : famille, école, politique et travail sont à mettre en *cause dans une vision plus futuriste* que protectrice ; sans cela nous serons toujours et encore en retard d'un jour.

(*) Directeur du centre Marmottan.

A Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Quatre morts et quatre disparus dans le naufrage d'une vedette

La Roche-sur-Yon. — Une mer déchaînée, un vent de force 8, des creux de 4 à 5 mètres, *telle* apparaissait, mercredi 1er août, en fin de journée, la côte vendéenne. *C'est* ce qui avait obligé, le matin même, les organisateurs du Tour de France à la voile à *reporter* l'étape qui partait de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. C'est également *dans ces conditions* qu'un drame devait se dérouler vers 18 h. 15.

Une vedette venait de sortir du port des Sables-d'Olonne avec à son bord neuf personnes. *Au moment où son pilote,* M. Arthuys, directeur de la société de vente de bateaux la Porte océane, à Nantes, s'apprêtait à virer derrière la bouée du Nouch, à 2 milles de l'entrée *du port, la vedette piquait* du nez *et s'enfonçait* dans la mer. Tous les occupants tombaient alors à l'eau ; ils cherchaient à s'accrocher à la coque, mais une deuxième lame venait engloutir bateau et passagers.

A bord se trouvait la famille Chaigne : le père, Gilbert, cinquante-six ans, notaire à Nantes ; sa femme, Madeleine, cinquante-cinq ans ; leurs fils Pierre, trente-trois ans, avocat à Paris, et Gilles, vingt-quatre ans, étudiant en médecine à Nantes. S'étaient également joints à eux M. Arthuys et son fils, âgé de dix ans, et Mlle Marie-Christine Garny, de Paris ; M. Emile Chiron, poissonnier à La Mothe-Achard, ainsi qu'une neuvième personne, non identifiée.

Le seul rescapé de cet accident est M. Pierre Chaigne. Quatre corps ont été repêchés : ceux de M. Gilbert Chaigne, de son épouse, du *directeur* de la Porte océane et de Mlle Garny. L'état de la mer n'a pas permis aux sauveteurs de retrouver les autres corps. — H. L.

Pour 50 francs par sortie...

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — « *La panique, c'est quelque chose d'extraordinaire* ». En bas, dans le minuscule Port-Clos, le canot de sauvetage bleu et orange de la S.N.S. (Société nationale de sauvetage), les rochers roses de Bréhat, les voiliers au mouillage, composent pourtant un paysage de carte postale. *Mais, tout autour,* le semis de « cailloux » que découvre la marée basse est un piège mortel pour les bateaux. En vingt ans de « *canote* », Jean Floury, son actuel patron, y a vu quelques drames de la mer et beaucoup de sorties harassantes, pour « des bricoles » souvent.

Ils sont une douzaine de bénévoles sur le rôle d'équipage du *Nadaud-de-Buffon* — du nom du fondateur des hospitaliers-sauveteurs bretons. Des pêcheurs, l'hiver, qui naviguent souvent l'été sur les vedettes assurant la liaison entre Bréhat et le continent. Jean Floury est un des armateurs de ces vedettes. Son fils Thierry, Bruneau Corlouer-François Geoffroy, sont les trois sous-patrons. Rémi Allain, *cinquante-quatre ans,* ancien radio de la « Royale », le doyen, est le technicien du bord. Le pivot de cette équipe est le patron de l'hôtel-restaurant des Pêcheurs, Robert Mercier, cinquante-neuf ans, président élu depuis huit ans. C'est lui qui, selon l'heure et les occupations de chacun, qu'il connaît, les appelle au téléphone en cas d'alerte.

Dès qu'ils sont cinq ou six, le canot (15 mètres de long, deux moteurs de 140 CV, filant 12 nœuds en tous temps, insubmersible) est prêt à appareiller. *C'est l'affaire de vingt minutes* en moyenne. L'alerte peut venir de trois directions : « *Un pèlerin qui voit quelqu'un se noyer* », ou directement le sémaphore, qui veille vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ou encore le CROSSMA (Centre de recherches opérationnelles de surveillance et de sauvetage en Manche). Dans les trois quarts des cas, c'est un plaisancier. Au départ, l'imprudence *ou* l'incompétence. « *Certains prennent un bateau comme ils prennent une bagnole.* » Le canot, qui intervient dans un rayon de 30 milles au long de la côte et jusqu'aux roches Douvres, au large, essaie d'arriver avant que le bateau soit sur la roche.

La panique, Jean Floury l'a vue sur ce voilier qui, à la tombée de la nuit, s'est mis à tourner en rond parmi les cailloux. Le barreur, devant la floraison des feux à la côte, ne savait plus où il était. Il avait enfermé sa femme et sa *fille à clé dans* la cabine. « *On lui disait de mettre sa barre à droite. Il n'entendait plus rien.* » Il a fallu le ramener en remorque au Port-Clos.

Il y a aussi l'avarie en mer. Du côté des roches Douvres, le *Nadaud-de-Buffon* est allé chercher une fois le *Peter-Peter*, un catamaran anglais d'une société de charters. Une voie d'eau s'était produite par la vanne des W.C. *Les trois* passagers avaient été recueillis par un chalutier. Quand le canot est arrivé, le patron, resté seul sur le bateau, à fleur d'eau, avait de l'eau jusqu'à la poitrine.

La plaie des sauveteurs en mer ce sont les fusées rouges. Celles d'un feu d'artifice tiré par un îlien de Bréhat pour fêter l'anniversaire de sa fille ou celles des bateaux en difficulté, souvent pour des bricoles qui suffisent à *provoquer* la panique de l'équipage. Très souvent, ce sont des fausses alertes ou des sorties pour rien. Quand les sauveteurs abordent les bateaux, « *ce ne sont pas eux qui ont lancé la fusée* ».

« *On est souvent assez mal reçus* », constate Jean Floury. Sauf dans des situations graves, ou avec les Anglais : « *Ils sont plus réguliers. Quand ils sont en difficulté, ils le reconnaissent.* » Mais sur ce bateau des Glénans qu'il a fallu sortir d'une roche au lance-amarre « *sans une goutte d'eau dessous* », le barreur « *a gueulé parce qu'il avait abîmé son safran* ».

Pourquoi donc *continuer* jour et nuit, parfois au rythme de dix-sept sorties en un mois, de cinq à dix heures en mer chaque fois comme l'été dernier ? « *Il y en a beaucoup qui ne disent même pas merci. Et qu'est-ce qu'on a pu nous promettre de bonnes bouteilles ou de caisses de ceci ou de cela qu'on n'a jamais reçues.* » A chaque sortie (et non à chaque alerte), chacun reçoit une gratification de 50 francs. Le *Nadaud-de-Buffon* est le plus grand bateau de la flottille de la Société nationale de sauvetage en mer dans le département des Côtes-du-Nord : cinq vedettes, une vingtaine de canots pneumatiques, armés par des pompiers ou des bénévoles. Ce dernier personnel saisonnier touche 2 000 francs par mois. « *Juste de quoi se loger et se nourrir* », dit le commandant Cocho, responsable départemental de la S.N.S. Le sauvetage des vies en danger n'est pas rémunéré. Seule est tarifée l'assistance technique, le remorquage. Six bateaux de pêche dans le ports peuvent aussi être alertés. « *Ils ne demandent même pas le prix du carburant.* »

La solidarité des gens de mer n'est pas un vain mot. « *On sait ce que c'est,* dit Jean Floury, *quand on est en mer et qu'on est emmerdé. On est bien content de trouver quelqu'un.* »

« *Ce n'est pas une astreinte,* ajoute Robert Mercier. *Aujourd'hui ou demain je peux m'en aller.* » Mais ils continuent quand *même,* souvent de père en fils. « *Il faut quelqu'un, c'est normal.* »

JEAN VIDEAU.

Le Monde.

équipement

A PROPOS DE...

Une étude sur les accidents aériens

L'avion plus sûr

« L'avion reste un moyen de transport remarquablement sûr... » Telle est la conclusion d'une enquête minutieuse conduite par Jacqueline Denis-Lempereur, à partir des chiffres de l'Institut de la sécurité aérienne, et parue dans la revue « Science et vie » du mois d'août.

C'est la montagne qui est la plus dangereuse pour les aviateurs, constate l'auteur de cette étude. Entre 1973 et 1977, pour ce qui concerne les vols réguliers, plus d'un accident mortel sur quatre (28,3 %) est dû à une mauvaise appréciation du relief. « On a souvent une trop grande confiance dans la reconnaissance à vue ; les calculs d'estime auraient parfois permis d'éviter l'accident. »

C'est en vol qu'il y a le plus d'accidents (44,2 %), mais c'est à l'atterrissage qu'il y a le plus d'accidents mortels (42,3 %). Ces pourcentages sont tirés des statistiques américaines portant sur la période 1977-1978 et sur environ cinq cents accidents.

Se référant à la liste secrète des aéroports dangereux dressée par la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA), l'auteur du rapport remarque qu'il y a actuellement à travers le monde vingt-six aéroports « critiquement déficients » *et plus de deux cents* « sérieusement déficients ». « Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly comptent parmi les meilleurs terrains du monde. »

Y a-t-il des compagnies plus sûres que d'autres ? Une constatation : U.T.A., Air Afrique, Quantas (Australie), Finnair (Finlande), Laker Airways, Austrian Airlines et Quebecair, n'ont eu, jusqu'à présent, aucun accident mortel sur près de quinze ans.

Si l'on se réfère à la période 1965-1978, les statistiques laissent apparaître que les DC-10 ne sont pas moins sûrs que les autres avions en exploitation. On relève pour le triréacteur de McDonnell Douglas cinq « accidents fatals » et quarante et un « accident non fatals », pour le Boeing-747 cinq « accidents fatals » et « quarante « accidents non fatals », pour le Boeing-707 « trente-cinq accidents fatals » et cent quinze « accidents non fatals ». En revanche, ni le Mercure ni l'Airbus n'ont subi d'accident.

Selon les sources de l'Organisation de l'aviation civile internationale (non compris l'U.R.S.S.) relatives à l'activité de compagnies régulières, il y a eu autant de victimes en 1978 (six cent cinquante-deux) qu'en 1965 (six cent quatre-vingt-quatre). « Le taux d'accidents mortels sur les vols réguliers semble diminuer nettement par rapport au nombre de passagers transportés et à la distance parcourue », *conclut l'auteur de l'enquête.*

TRANSPORTS

ALITALIA NE COMMANDERA SANS DOUTE PAS DE DC-10

Première conséquence de l'accident de Chicago qui, le 25 *mai* dernier, avait causé la mort de deux cent soixante-treize personnes ? Alitalia annulera probablement la commande de six DC-10 30 qu'elle avait passée au mois de mai 1979. Le gouvernement italien, qui devait approuver cet achat au plus tard le 30 juin, a différé sa réponse. Celle-ci risque de se faire attendre puisque, pour le moment, il y a vacance du pouvoir à Rome.

Au demeurant, lors d'une conférence de presse réunie à Rome le 15 juin dernier, M. Umberto Nordio, président de la compagnie italienne, n'avait pas écarté l'hypothèse d'une annulation de cette commande. « *La question est ouverte*, avait-il dit. *Si le contrôles en cours laissaient apparaître de graves défaillances dans la conception du DC-10, dont Alitalia exploite déjà huit exemplaires,* avait-il précisé, *nous ne manquerons pas d'en tirer les conséquences et d'équiper la flotte d'autres avions long-courrier et gros-porteurs.*

La longue immobilisation des *DC-10 a-t-elle convaincu Alitalia* que le triréacteur de McDonnell Douglas n'était pas d'une fiabilité absolue ? Ou bien la compagnie italienne *ou* son actionnaire principal, l'IRI, ont-ils voulu simplement prévenir les réactions de défense de la clientèle vis-à-vis d'un « appareil à histoires » ? Toujours est-il que, si cette annulation est confirmée, elle portera un coup sérieux au crédit du constructeur américain.

Si la compagnie italienne renonçait à équiper sa flotte de six nouveaux DC-10 30, il est probable qu'elle sera contrainte *d'acheter des Boeing-747* (*on parle* de cinq exemplaires).

L'ANCIEN PAQUEBOT « FRANCE » SERA RÉPARÉ A MOINDRE FRAIS

Le paquebot « France », ancré dans l'arrière-port du Havre et vendu à la fin du mois de juin à l'armateur norvégien Klosters, a été officiellement et « matériellement » débaptisé, mardi 31 juillet, puisque sur sa proue et sur sa poupe ont été peints son nouveau nom, « Norway », et son nouveau port d'attache, Oslo.

Cette opération n'a pas provoqué dans les milieux maritimes syndicaux du Havre d'émotion particulière, mais on continue, dans le grand port normand, à se demander si les travaux de transformation du paquebot auront lieu sur place, ce qui, évidemment, aurait des conséquences heureuses pour l'emploi.

Le gouvernement a discrètement fait savoir à M. Klosters tout le prix qu'il attachait à ce que les travaux de réparation soient effectués au Havre.

Il y a quelques jours, l'animateur du Groupement d'intérêt économique havrais, M. Gilbert *Fournier, est allé à Oslo* présenter les offres françaises à l'armateur. Le devis s'établissait à environ 380 millions de francs : chiffre plus de deux fois supérieur à celui qu'avait annoncé M. Klosters lui-même fin juin. Du coup, le propriétaire norvégien, qui voudrait que son navire soit prêt avant la saison d'été 1980, a demandé à ses interlocuteurs de travailler sur une hypothèse de travaux plus réduits et sur un devis tournant autour de 250 millions de francs.

ENVIRONNEMENT

La consultation sur le projet de centrale nucléaire de Plogoff a commencé

De notre correspondant

Brest. — La procédure de consultation des administrations *et des élus sur le projet* de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff (Finistère) vient de commencer.

Le préfet du département, M. Pierre Jourdan, a adressé aux élus un volumineux dossier établi par l'E.D.F. Les parlementaires, les conseillers généraux et les *maires des trois cantons* de la pointe du Raz sont les premiers à le recevoir. Le second envoi sera adressé à tous les conseillers généraux du Finistère, aux maires des quatre communes de la baie d'Audierne, aux présidents des assemblées consulaires, de la chambre des métiers et des comités *de* pêcheurs d'Audierne, de Douarnenez et de Guilvinec.

Dans la lettre qui accompagne le document, le préfet écrit :

« *Je précise bien qu'il s'agit d'un projet et non du dossier de mise à l'enquête d'utilité publique, en ce sens que s'ouvre à présent une phase de mise au point interne à l'administration et que ce n'est qu'au terme de cette phase que le gouvernement autorisera l'ouverture de l'enquête d'utilité publique. Cette enquête portera alors sur un dossier modifié ou complété par rapport à l'actuel projet, pour tenir compte des observations présentées par les diverses administrations concernées.* »

Le projet est donc soumis à toutes les administrations qui ont leur mot à dire dans l'affaire. Les services ont six semaines pour formuler leurs observations. L'E.D.F. disposera ensuite de trois mois pour répondre aux objections et présenter des contre-propositions. En cas de litige, le gouvernement tranchera.

E.D.F. prévoit d'installer à Plogoff une centrale nucléaire composée de quatre réacteurs de 1 300 mégawatts chacun. Deux groupes seulement seront installés dans un premier temps, les autres étant, semble-t-il remis en question. L'administration envisage d'exproprier un ensemble de *terrains d'une superficie de* [illegible] hectares, essentiellement de landes. Elle se réserve par ailleurs 40 hectares sur le domaine maritime, c'est-à-dire en mer, pour le rejet des eaux chaudes.

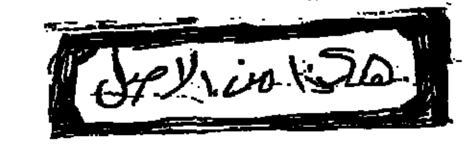
La commune de Plogoff est située à 50 kilomètres à l'Ouest de Quimper et à 4 kilomètres de la *pointe du Raz, haut lieu touristique* du Finistère.

Le conseil économique et social de Bretagne s'est déclaré favorable au projet le 12 septembre 1978, le conseil régional lui a emboîté le pas le 28 septembre et le conseil général du Finistère le 29 novembre. En revanche, le conseil municipal de Brest (union de la gauche) a émis un vote négatif le lundi 9 juillet 1979 par 28 voix sur 43, les 15 élus *communistes* s'étant abstenus.

Les adversaires de l'atome ont mis à profit les vacances pour *présenter dans le cap* une exposition antinucléaire.

Sur le site lui-même, qu'[illegible] récemment clôturé pour y [illegible] paître des brebis, ils ont [illegible] la direction du maire, M. [illegible] Marie Karloch (P.S.), [illegible] mercredi 1er août, la construction d'une bergerie.

JEAN DE ROS[illegible]E.



Le Monde

culture

Festivals

A AVIGNON

Le « Cirque impérial » et « Mario et le magicien »

Quoi de comparable entre *le Cirque impérial*, présenté aux Carmes par le Centre dramatique de La Courneuve, et *Mario et le Magicien*, présenté aux Célestins par le Théâtre de Gennevilliers ?

Le Cirque impérial, c'est du théâtre naïf de la parade du dimanche. Les comédiens de La Courneuve ne travaillent pas du chapeau. Ils vivent l'usage pratique. Chaque actrice-acteur veut être une trousse à outils complète, une clé universelle. Chaque comédienne-comédien saura réciter et chanter, sera comique et tragédien, soprano et ténor, violon et tuba, acrobate et fil-deferiste, un clown, un cheval de cirque, un jongleur, enfin tout. Pour ce qui est du propos, on fera bonne mesure, on ira au plus fort, au plus sûr : la Commune de Paris. Pour ce qui est du théâtre lui-même, on provoquera l'illusion du réalisme, on fera comme si, on fera semblant d'y croire, comme les enfants de cinq ans qui jouent à la marchande ou au docteur.

Le Cirque impérial est l'histoire d'une famille de trapézistes et d'une famille de clowns qui travaillent et se chamaillent dans un cirque à Paris, au moment de Sedan, de Versailles. Les comédiens font « vraiment » du trapèze volant et ils écoutent « vraiment » les bombes tomber sur Saint-Gervais, l'hôtel de ville. S'amusent-ils au moins ? Le public, médusé, les regarde faire, les laisse faire. Inutile d'espérer que cela leur passera. Le théâtre, pour eux, c'est cette imitation, cette bonne volonté et cette performance pluridisciplinaire. Ils savent tout faire, ils sont très bien, très méritants, très sympathiques. Les bons sentiments font le bon théâtre. Les mauvais coucheurs ont mauvais esprit. Musique d'Antoine Duhamel. Texte de Claude Aranq. Mise en scène de Pierre Constant.

Mario et le Magicien, c'est du théâtre métaphysique, métacritique. Il faudrait plusieurs volumes pour en énoncer les intentions, les délicates inflexions, les opérations infinitésimales de la pensée. Il y a ici tant de codes, de reflets, de filtres, de distillations, de richesse intellectuelle supposée connue, possédée, que la chaleur et la sécheresse dont nous parlions en rendent l'usage difficile, chez les protagonistes comme chez les spectateurs.

Mario et le magicien est une réflexion-piège approfondie, sur l'essence et l'emploi du théâtre, et sur toute tentative d' « intervention » publique, aussi bien la musique que le discours politique, que les formes les plus immédiates et les moins claires de « spectacle », comme, par exemple, faire monter des spectateurs sur scène et les endormir par hypnose.

Le texte, adapté par Michel Raoul-Davis d'un récit de Thomas Mann, est mat et vivant comme une poignée d'uranium. La musique de Jean-Bernard Dartigolles procède de Schoenberg et de ses frères, mais laisse l'avantage à la percussion comme cela se fait aujourd'hui. La mise en scène de Bernard Sobel fait penser, comme d'habitude, à un bouillon de sorcière : le bouillon a été mis sur le feu, il s'est sauvé comme fait le lait, il est tombé sur les braises et il s'y est solidifié, mais il respire encore, et nous sommes comme des chimistes-physiciens penchés sur cette lave, sur ses concrétions mystérieuses.

Jean Dautremay, passionnant acteur, tient le rôle du conférencier-tribun politique-théâtre à lui tout seul, qui perd pied, s'égare dans ses obsessions privées, s'auto-analyse, se métamorphose en illusionniste qui endort les spectateurs et se fait finalement abattre au revolver par l'un d'eux.

La chaleur d'Avignon sans doute, a empêché, au dernier moment, le revolver de partir. Ce qui a provoqué un bon moment vrai-faux de théâtre, acteurs et public hésitant ensemble entre le tout et le néant, ne sachant plus où ils en sont. Mais nous reviendrons sur *Mario et le Magicien* à tête reposée, quand il sera repris à Gennevilliers, cet automne.

M. C.

La démission de M. Paul Puaux

(Suite de la première page.)

C'est en effet l'Atelier-Théâtre de Louvain-la-Neuve, animé par Armand Delcamp, qui siège à présent dans l'équipe dirigeante du Festival, qui a produit cette année les spectacles de la cour d'honneur : « Lorenzaccio » et « En attendant Godot », et qui a permis la réception à Avignon des troupes de Peter Brook et d'Ariane Mnouchkine. Or il s'agit-là des quatre événements majeurs de ce Festival.

Ami de toutes les tendances jeunes et estimables du théâtre mais n'appartenant à aucun, membre du parti communiste, mais ayant su éviter les ingérences politiques, tout en maîtrisant des rapport parfois animés avec une mairie socialiste, Paul Puaux maintenait le Festival d'Avignon dans des conditions difficiles, avec très peu d'argent. Il disposait d'une autorité morale. Il avait su renouveler les structures du Festival au cours des années.

Pourquoi part-il ? Il refuse pour l'instant de le dire. A-t-il cédé à des pressions ? Agissait-il déjà tout à fait de lui-même lorsqu'il annonça cet hiver l'éviction de Lucien Attoun et de son « Théâtre ouvert » qui était l'un des organes essentiels du Festival d'Avignon ? La disparition de « Théâtre ouvert » a été très durement ressentie en Avignon, cet été.

Le rôle accru, d'année en année, depuis trois ans, de l'Atelier-Théâtre de Louvain-la-Neuve, inquiétait les familiers du Festival car les prestations et les productions de cet atelier ne sont pas convaincantes. Ce mois de juillet, l'échec de « Lorenzaccio » à la cour d'honneur, produit par cet atelier et joué par ses comédiens, à l'exception du rôle-titre tenu par Philip. Caubère, du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine, n'a-t-il pas déterminé, dans une certaine mesure, le départ de Paul Puaux ?

Paul Puaux dit que non. Il ne veut pas dire les vraies raisons de son départ. Il nous a seulement dit : « Ce n'est pas simple. »

Nous craignons ici pour l'avenir. Devant l'abstention apparente du ministère qui ne semble pas se soucier du sort d'Avignon, nous craignons une mainmise de Louvain sur Avignon, une direction Armand Delcamp qui serait tempérée, déguisée, par une co-direction artistique Ariane Mnouchkine.

Le nom d'Ariane Mnouchkine est le seul nom propre que Paul Puaux a cité au cours de sa conférence de presse ; il a repris une expression d'Ariane Mnouchkine qui souhaite qu'Avignon devienne un « lieu d'utopie ». Mais l'évocation de ce nom est significatif et, toute la soirée, lors d'un entretien sur les ondes de France-Culture, Paul Puaux a reconnu qu'Ariane Mnouchkine serait un bon successeur.

L'une des politiques du ministère en matière de théâtre est aujourd'hui de laisser pourrir les entreprises sur pied, sur place, en diminuant la valeur effective des subventions, en se désintéressant des postes de commande. Le départ de Paul Puaux ne fait-il pas le jeu de cette politique ? Annonce-t-il la fin du Festival d'Avignon qui s'éteindrait de sa belle mort, après deux ou trois ans d'une survie sans éclat ?

MICHEL COURNOT.

A l'origine, le T.N.P.

Paul Puaux, né en 1920 en Ardèche, instituteur et inspecteur de l'éducation populaire, entre dans l'équipe du Festival d'Avignon dès sa création en 1947. Il est chargé des relations publiques. En 1966, il est détaché à l'administration du Festival, qui depuis trois ans n'est plus « *la saison d'été du T.N.P.* ». Jusqu'en 1963, la subvention de Chaillot finançait le Festival. De 1963 à 1966, une aide de la ville permet d'élargir les activités, d'inviter des metteurs en scène comme Roger Planchon. En 1966, le Festival devient « *régie municipale directe* », ses dépenses sont prises en charge par la ville et le conseil régional. Ansi en 1979 les subventions locales se montent à 5 millions et demi, l'aide de l'Etat à 300 000 F

A partir de 1966, le Festival aménage de nouveaux lieux, élargit ses activités, invite de jeunes troupes, lance, en coproduction avec France-Culture, les spectacles de théâtre musical. En 1971, à la mort de Jean Vilar, Paul Puaux lui succède, ouvre le Festival aux grandes expositions, multiplie les rencontres, les débats. Il envisage de confier, pour un an ou plus, la responsabilité de l'ensemble des manifestations à un directeur de troupes. Après le refus de Maurice Béjart, en 1973, les programmes de théâtre à la Cour d'honneur sont pris en charge, tour à tour, par la Comédie-Française, le Théâtre du VIII, le Théâtre de l'Est parisien, l'Atelier de Louvain, des compagnies susceptibles de coproduire leurs spectacles. Le principe de financement du Festival est de donner, en plus de l'aide technique, la totalité des recettes maximales.

■ **La mezzo-soprano Tereza Berganza a reçu la Cigale d'or du Festival international d'Aix-en-Provence. Cette distinction, qui récompense un chanteur pour l'ensemble de son œuvre, avait déjà été décernée à Elisabeth Schwarzkopf, Jessye Normann et Gabriel Bacquier.**

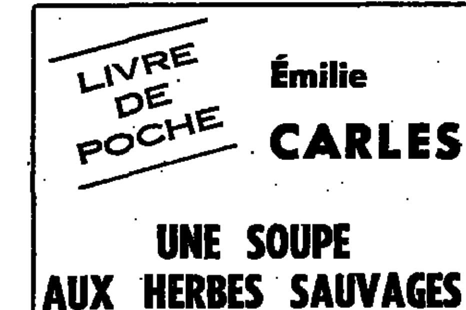
■ **L'exposition Ledoux, présentée à la Rotonde de La Villette, qui devait fermer fin juillet, est prolongée jusqu'au 15 septembre. Elle est ouverte tous les après-midi, de 14 heures à 18 heures, sauf le lundi.**

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 2 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Au-delà de l'horizon : Pytheas, les Marseillais ne mentent pas ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique : Le travail temporaire ; 19 h. 45, Caméra au poing : Entre l'eau et le feu du ciel ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réalisat. R. Pigault (2). Miss fait une cure, avec D. Darrieux, J. Morel, N. Adam.

Partie prendre les eaux à Bourbon-l'Archambault, Miss se lie d'amitié avec un couple de curistes. La femme meurt au cours d'un bain de vapeur ; un certain nombre d'éléments troublants obligent Miss à écarter l'hypothèse d'un accident...

21 h. 30, Série documentaire : Tigris... Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl (2. — Le départ).

Thor Heyerdahl et son équipage cosmopolite descendent le Tigre et entrent dans le golfe Persique. Premières avaries.

22 h. 30, Caméra-Je (émission de l'INA) : Le fils puni, de P. Collin (1978), avec C. Rist, J. Alpha, C. Mac Coll, M. Bouchez, M. Nunoz, C. Deneuve, A. Chaumeau.

Un jeune homme solitaire, qui se veut un « artiste », collectionne les photographies de criminels, établit des dossiers, se livre à d'étranges activités.

Etude d'un comportement, d'une obsession ; mise en scène envoûtante dans son parti pris de mystère, d'inexpliqué.

0 h. 5, Journal.

CHAINE II : A2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Sacha Distel show.

Avec Pierre Desproges, Daniel Auteuil, Bonnie Taylor, Patrick Hernandez, Nicole Croisille, le groupe Il était une fois, Dalida.

21 h. 35, Musique : Messe en si mineur, de Bach, par l'Orch. philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, l'Ensemble vocal et chœur national, dir. P. Grimbert. Solistes : Ursula Koszut, Nooka Ihara, Bruce Brewer, Amis El Hage ; 23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA PEPEE DU GANGSTER, de G. Capitani (1975), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Maccione, P. Brice.

Un proxénète milanais, qui mène ses affaires « à l'américaine », tente de plier à sa loi une prostituée. Elle trouve un jour l'occasion de se venger de lui.

Plaisante parodie de film noir qui fait une satire de certaines mœurs italiennes à travers l'adaptation d'une nouvelle de William Irish.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux... Les machines célibataires (2) ;

20 h., « Les Bacchantes », de J. Thibaudeau, d'après Euripide ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg, en direct de l'O.R.F. : « Sonate pour violon et piano en si bémol majeur » (Mozart) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en do mineur » (Beethoven), par H. Szering, violon ; J. Tocco, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

VENDREDI 3 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Daniel Boone ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 50, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Bougainville, la découverte du Paradis (Tahiti) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : Si vous ne partez pas, ce que vous pouvez faire ; 19 h. 45, Caméra au poing : les tambours de la forêt ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Locomotive, d'A. Roussin, mise en scène de l'auteur. Avec : E. Popesco, H. Crémieux, P. Emmanuelle.

En prélude à un « Portrait d'Elvire Popesco », la pièce d'André Roussin offre à l'actrice un rôle sur mesure : ayant fui la révolution d'octobre, Sonia vit depuis quarante ans avec ses souvenirs, surtout celui de Kostia, son premier amour ; jusqu'à ce que celui-ci annonce sa venue prochaine.

22 h. 25, Portrait d'Elvire Popesco.

Née en Roumanie en 1896, Elvire Popesco représente, de par son caractère et les rôles qui lui ont été confiés, l'archétype de l'âme slave. Actrice de théâtre, de cinéma, directrice du Théâtre Marigny, elle est évoquée notamment par Jean Marais, Robert Manuel, Jean-Claude Brialy, Gisèle Casadesus et André Roussin.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Liberté, libertés) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports Equitation (C.S.I. de Dinard) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Bauduin des mines, d'O.-P. Gilbert, réal. M. Jakar.

Le conflit s'aggrave dans la mine. Un « provocateur » conseille à la direction de mettre le feu aux boisages pour contraindre les grévistes à descendre dans la mine pour la sauver.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Marcel Jouhandeau).

Rediffusion justifiée d'un très intéressant entretien que Bernard Pivot eut, en décembre 1978, avec l'écrivain devenu aveugle. Marcel Jouhandeau est mort le 9 avril 1979, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

22 h. 35, Journal ; 22 h. 45, Ciné-club. FILM : MANON 70, de J. Aurel (1967), avec C. Deneuve, S. Frey, J.-C. Brialy, E. Martinelli, R. Weber, P. Hubschmid, C. Génia.

Le reporter des Grieux et la belle Manon se sont pris de passion l'un pour l'autre. Mais il est sans le sou ; elle aime le luxe et la vie facile.

Libre transposition du roman de l'abbé Prévost à l'époque de la mini-jupe. Croquis façon Vadim sur la liberté des mœurs. Sans grande importance.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Erythrée, la guerre oubliée.

Lorsque l'heure de la libération a sonné en Erythrée (1974), violée par des décennies de colonisation successives, les bombes de l'U.R.S.S. ont remplacé le napalm des U.S.A. Jacques Pilet et Ivan Dalain présentent, dans ce reportage, les virevoltes politiques des alliés et la foi des combattants d'un pays qui attend toujours d'être en paix.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

Les souffrances d'un enfant que sa mère, la jeune et coquette Ida de Barancy, abandonne peu à peu pour un poète arriviste et sot. Derrière le mélodrame, une satire de la société au dix-neuvième siècle.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., Bon voyage à Compostelle ; 16 h., Rencontres d'été à Aix-en-Provence : Provence, des festivals champignons ; 16 h. 40, Libre parcours récital (festival « Musique à la Défense ») : l'Ensemble de cuivres Da Camera (Stravinski, Bério, Gabrieli) ; 17 h. 20, Pour mémoire : le zen et l'Occident ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, les machines futuristes ;

20 h., L'anticipation française : une rétrospective sentimentale (avant Jules Verne) ; 21 h. 30, Black and Blue : musiciennes dans le nouveau jazz ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les anniversaires du jour : A. Thomas ; 14 h., Musique en plume : Devevey ; 14 h. 20, Concerto Rubinstein ; 15 h., Musique-France-Plus : Clostre, Haendel, Bach, Rameau, Biber, Marais, Vivaldi ; 17 h., Musica hungarica ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Concerto grosso en si bémol majeur » (Haendel) ; « Concerto pour quatuor à cordes et orchestre » (d'après le « Concerto grosso de Haendel ») (Schoenberg) ; « Symphonie en ré mineur » (Brückner), par l'Orchestre symphonique de Stuttgart et le Quatuor Melos, direction H. Soudant ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

VU

Un nazi, Rommel ?

Alors, Rommel, coupable ou pas coupable ? De quoi, dira-t-on ? D'avoir été, à la tête de ses armées, la mascotte de Hitler, d'avoir contribué plus que tout autre à la gloire du grand Reich allemand et de s'être battu comme un diable, de la Libye à la Normandie, pour l'empêcher de s'écrouler ? Non, ça n'est pas exactement le chef d'accusation retenu, mercredi soir sur TF 1, par « L'histoire en jugement ». On a trouvé autre chose : bien que n'ayant jamais appartenu au parti, était-il nazi ? La belle question !

Après le contre-interrogatoire de MM. les témoins — Albert Speer et Manfred Rommel, fils d'Erwin et maire de Stuttgart, ont été entendus, — MM. les jurés — deux historiens français, un ancien chef d'état-major de Montgomery, le correspondant à Paris du journal Die Welt, qui était jeune officier dans la Wehrmacht — l'ont condamné à une très large majorité. Nazi, il l'était forcément. N'avait-il pas été chargé, avant la guerre déjà, à l'occasion de différentes missions, de défendre et de répandre l'idéologie du Führer ? Il avait beau être un soldat et un bon, un technicien hors pair, il devait avoir quand même pour deux sous de jugeote et savoir ce qu'il faisait en exécutant les ordres de son maître et en menant son combat.

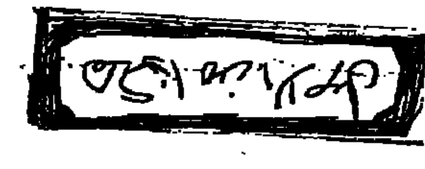
Les fours, les camps, il n'a commencé à en être incommodé que quand les choses ont mal tourné. Après Stalingrad. Là, brusquement, une partie de l'état-major s'est arraché à son rêve hypnotisé de délirantes conquêtes. Curieusement, d'ailleurs, personne n'a insisté sur cette date pourtant décisive au cours d'un procès dont les minutes, sans être écrites d'avance, sont pratiquement dictées pa rle choix des participants.

Autre source de perplexité : Rommel, le renard du désert, l'idole des foules soit dit en passant, la super-star des années 40, a-t-il, oui ou non, voulu arracher l'Allemagne aux conséquences catastrophiques de la défaite ? Aurait-il pu écourter la guerre en participant plus activement à la conspiration des généraux ? Ça, non. C'était trop tard de toute façon. Du reste, ce complot, il l'a encouragé sans y croire, sans souhaiter l'élimination physique du patron.

Dernier point d'interrogation : le poison. Ce maréchal couvert de décorations est mort à l'ancienne. Il a préféré le suicide au jugement du tribunal populaire berlinois. Hitler lui donnait le choix. Pourquoi ? On peut interpréter cela de mille façons et on ne s'en est pas privé à l'écran, sans en tirer cependant la moindre conclusion, dans un sens ou dans un autre.

CLAUDE SARRAUTE.

● *La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, ainsi que l'Amicale des anciennes déportées de Ravensbrück* protestent « *contre la participation d'anciens serviteurs de Hitler* » dans l'émission « L'histoire en jugement », retransmise par la chaîne TF 1, mercredi 1er août. Les deux associations, dans leurs communiqués respectifs, dénoncent en particulier la participation de M. Albert Speer, ancien ministre de l'armement de Hitler.



ARTS ET SPECTACLES

LES PROJETS DE M. LECAT

Doublement des crédits de l'enseignement musical en 1980

M. Jean-Philippe Lecat a présenté, mercredi 1er août, au conseil des ministres plusieurs projets concernant notamment l'aménagement du Musée du vingtième siècle et du Grand Palais et le développement de l'enseignement musical.

Les mesures annoncées par le ministre de la culture et de la communication ne sont pas nouvelles. On savait déjà que la Compagnie Renaud-Barault quitterait en 1980 la gare d'Orsay pour le Palais de glace en raison de l'installation du Musée du vingtième siècle (*le Monde* daté 25-26 mars) : le coût des travaux d'aménagement du théâtre serait de l'ordre de 10 millions de francs. On savait aussi qu'un « centre d'expression de la presse » serait créé au Grand Palais, conformément au vœu exprimé par le président de la République à l'automne dernier (*le Monde* du 24 novembre 1978) ; une place devrait être faite également aux activités lyriques et chorégraphiques.

Pour l'enseignement de la musique, le plan proposé par le ministre de la culture et de la communication a été exposé à la presse au début de l'année et commenté par M. Jacques Charpentier, nouveau directeur de la musique, dans un entretien au *Monde* (*le Monde* du 7 février). Il repose d'abord sur une « intensification » de l'effort demandé au ministère de l'éducation (développement de la musique au titre des activités d'accueil dans le primaire, de la pratique musicale dans le secondaire) et à celui des universités (pour la formation des instituteurs).

Pour ce qui concerne l'action de son ministère, M. Lecat a confirmé l'ouverture d'un conservatoire national supérieur à Lyon (le deuxième après celui de Paris) et celle d'une école de danse au palais de Chaillot, confiée à Maurice Béjart.

La principale nouveauté est le doublement, dès l'an prochain, du budget consacré aux écoles de musique, qui passerait de 30 millions à 60 millions de francs.

L'effort de l'État demeure cependant modeste au regard des besoins. On sait que les établissements d'enseignement musical subventionnés, en plus du Conservatoire national supérieur de Paris, se répartissent, selon la part du financement qui revient à l'Etat, entre conservatoires nationaux de région (au nombre de vingt-six), écoles nationales de musique (quarante et une) et écoles municipales agréées (quatre-vingts). La contribution de l'Etat n'atteint pas, en moyenne, 10 % de leur coût de fonctionnement. A ces trois catégories d'établissements s'ajoutent plusieurs centaines d'écoles qui ne reçoivent aucune aide de l'Etat. Au total, près d'un million d'élèves sont inscrits dans l'ensemble des écoles de musique, dont cent mille dans celles que contrôle l'Etat. Le retard est tel que les collectivités locales continueront de supporter l'essentiel de l'effort.

Enfin, trois « ateliers musicaux » destinés à la pratique amateur seront mis en place, à titre expérimental, en 1980. Ils mettront à la disposition de ceux qui veulent jouer des locaux et des animateurs, selon une formule « souple » et « ouverte ». — T. F.

LA FUTURE MAISON DE LA PRESSE

Une première partie des installations d'une « Maison de la presse » au Grand Palais, à Paris, pourrait ouvrir dès 1980.

Ce centre, dont la création avait été annoncée par M. Valéry Giscard d'Estaing, le 22 novembre dernier (*le Monde* du 24 novembre 1978), devrait être un lieu de rencontre et d'animation.

Il comporterait une salle réservée aux grandes conférences, du président de la République comme de ministres, ou de leaders de l'opposition, ou de chefs d'Etat étrangers. Le centre disposerait également de salles de projection, d'espaces d'accueil et de restauration, d'une bibliothèque et d'une photothèque.

Le centre pourrait également produire des émissions audiovisuelles. Les journalistes y auraient la possibilité de consulter une banque de données informatives très variées.

Les services du ministère de la culture et de la communication, chargé de la réalisation du projet, ont déjà commencé à consulter les organismes intéressés par l'utilisation d'une telle « Maison de la presse ».

La transhumance de la compagnie Renaud-Barrault

Parmi les projets qu'a annoncés ou rappelés M. Jean-Philippe Lecat, lors du conseil des ministres du 1er août, figure donc le réaménagement de la gare d'Orsay, qui abritera le musée du XIXe siècle, la Réunion des musées nationaux et la direction des musées de France (*le Monde* du 8 et du 28 juin).

Le chantier devant s'ouvrir dans le courant de 1980, il fallait reloger ses occupants actuels. Pas de problème pour la compagnie des commissaires-priseurs, qui retournera comme prévu dans ses nouveaux locaux de la rue Drouot. Pas de problème, mais peut-être l'inquiétude de perdre cette partie de la clientèle que l'hôtel des ventes d'Orsay avait trouvée, rive gauche. Restait la compagnie Madeleine Renaud - Jean-Louis Barrault.

La compagnie Renaud-Barrault est familière de la transhumance. Elle a vécu ses premières années, de 1946 à 1956, au théâtre Marigny. Ce fut ensuite l'Odéon, où elle s'installe en 1959 et d'où elle est expulsée en 1968 après le feu d'artifices que l'on sait et sans les égards qu'a aujourd'hui l'Etat pour elle. Elle se reloge dans le temple du catch qu'est l'Elysée-Montmartre en 1969 et 1970, s'arrête ensuite au théâtre Récamier de 1971 à 1974, et monte enfin le théâtre d'Orsay sous les verrières de l'ancienne gare. La prochaine étape sera le Palais de Glace, au rond-point des Champs-Elysées.

L'idée est ingénieuse. La patinoire, qui n'en a pas toujours été une, se prête bien, grâce à son espace circulaire, à l'installation du plateau démontable d'Orsay. Elle appartient à la Ville de Paris qui la met à la disposition de l'Etat, celui-ci se chargeant des travaux d'aménagement. Leur coût, environ dix millions de francs, serait inscrit au budget 1980. A la charge de l'Etat encore, l'indemnisation qu'il faudra verser à la Fédération des sports de glace, puisque son bail n'expire que dans trois ans.

Le sport cède ici la place au théâtre, mais c'est en fait un retour aux origines spectaculaires du lieu. A peu près à l'emplacement du bâtiment actuel se dressait en 1838 le « Panorama », large rotonde de quarante mètres de diamètre et de quinze de haut, œuvre de Hittorf. Y furent représentées de grandes fresques historiques telles *la Bataille de la Moscova* ou *la Bataille d'Eylau*. Devenu annexe du Palais de l'Industrie en 1855, le « Panorama » est reconstruit selon des proportions identiques par Davioud en 1860. Les grands spectacles de batailles y reprennent, mais ce ne sont plus les mêmes batailles : Sébastopol, Solférino et le siège de Paris... En 1893, il est enfin transformé en ce qu'il est aujourd'hui : le Palais de Glace.

A quelques mètres (le rond-point à traverser) du théâtre Marigny, Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault — cités dans le communiqué du conseil des ministres — retrouveront là leurs origines, un peu comme le palais lui-même.

FREDERIC EDELMANN.

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres.
Gaîté-Montparnasse (326-16-18), 20 h. 30 : le Magnifique Opéra.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook. — II, 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Salle Monod U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Bilboquet (548-81-84), 22 h. : Marc Hemmler, Bob Martin.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : G. Rost.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon, Salsa.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Panfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Samba San Show 7.

Les concerts

Lucernaire, 20 h. 30 : Olga Sawradim, piano et chant (folklore russe).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 2 août

Festival estival de Paris

(633-61-77)

Hôtel Intercontinental, 18 h. 30 : Quatuor Margand, Ballet E. Pagava (Haydn, Ravel, Vychnegradsky).

Les cafés-théâtre

Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 20 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour et G. Verchère.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba ; 22 h. 30 : Cause à mon c.. ma télé est malade.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : l'Aurore, de F.W. Murnau ; 18 h. : Car sauvage est le vent, de G. Cukor ; 20 h. : l'Ardente Gitane, de N. Ray ; 22 h. : I, Claudius ; Fièvre sur Anatahan, de J. von Sternberg.

Beaubourg (704-24-24), 15 h. : l'Expédition du Kon-Tiki, de T. Heyerdahl ; 17 h., Comédies musicales et opérettes : Sun Valley Serenade, de B. Humberstone ; 19 h., Enigmes et mystères : Maigret dirige l'enquête, de S. Cordier ; 21 h. : la Rupture, de C. Chabrol.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sen., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UN COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA DROLESSE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Madeleine (8e) (742-03-13).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
ET LA TENDRESSE...? BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). — V.f. : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). V.o : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97). Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROISIEME GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), jeudi, sam., lundi.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les films nouveaux

LA SECTE DE MARRAKECH, film américain d'Eddy Matalon (*) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE, film américain de Frank Kramer (*) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES, film américain de Tom Kotani (v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
A MOI LES PETITES BRESILIENNES, film brésilien de José Miziara (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 7e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V. f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (F.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (033-34-37 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88, v.o. mar.) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) : Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BETE (F.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Cinémonde-Opéra (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHANT DU MISSOURI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (F.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE CORVEE (A., v. o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE FANTOME DE BARBE NOIRE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GENDARME SE MARIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) jours impairs.
L'HERITAGE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).
LES HEROINES DU MAL (Pol., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Cin'ac, 2e (742-72-19).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ?.. (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5 (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e 828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J. Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SEXE FOU (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
DEHORS-DEDANS (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf. dim.).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 15 h. et 18 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (F.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. et dim.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. et dim.).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), ven., et sam., 24 h.
UTOPIA (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
WEEK-END (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., v o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. sam. et dim.).

MÉDECINE

Les « Médecins sans frontières » ont été reçus à l'Élysée

Le président de la République a reçu, le mercredi 1er août, les docteur Xavier Emmanuelli et Claude Malhuret, président et secrétaire général de « Médecins sans frontières » (M.S.F.) venus lui présenter leur association ainsi que ses actions en cours.

Les deux responsables ont expliqué, à la sortie de l'Élysée, que l'association travaille actuellement en Asie, en Afrique et en Amérique latine. En Asie, il s'agit d'aider les réfugiés d'Indochine Thaïlande et en Indonésie. En hébergés dans les camps en Thaïlande, quinze médecins et infirmières de M.S.F. sont à pied d'œuvre depuis 1976, et l'association va créer incessamment, avec l'aide du Comité national d'entraide franco-vietnamien, cambodgien et laotien, un hôpital médico-chirurgical en Indonésie (le Monde du 19 juillet).

« Médecins sans frontières » travaille aussi dans les pays de la Corne de l'Afrique, à la suite des conflits qui s'y sont développés, au Zaïre et au Cameroun. En Amérique latine, l'action s'est surtout développée au Nicaragua, mais aussi à Haïti et au Pérou.

A Managua, une équipe de M.S.F. dirigée par le docteur Michel Gillet a travaillé dans un hôpital de la Croix-Rouge, puis à l'hôpital militaire qui jouxte le « bunker ». Elle a pu y prendre en charge quatre cents blessés. Une autre équipe assure le fonctionnement en ce moment même de l'« hôpital sans frontières », que l'association a envoyé à Estelli, dans le nord du Nicaragua.

Les docteurs Emmanuelli et Malhuret ont indiqué, à leur sortie de l'Élysée, qu'ils n'étaient pas venus voir le président de la République pour demander une aide : « *Nous sommes une organisation tout à fait indépendante et il est bon que nous le restions* ».

« Médecins sans frontières » existe depuis huit ans et regroupe deux mille deux cents médecins et infirmières, tous bénévoles. Ses fonds proviennent de ses membres eux-mêmes, et de dons.

★ M.S.F., 19, rue Daviel, 75013 Paris. Tél. 589-95-63.

ÉDUCATION

Depuis cinq ans

LE TAUX DES BOURSES DIMINUE EN VALEUR RELATIVE

Le taux des bourses du second degré va augmenter de 2 % à la prochaine rentrée scolaire. Une circulaire parue au *Bulletin officiel de l'éducation* précise que la part de bourse sera de 168,30 F (au lieu de 165 F l'an dernier).

Cette augmentation de 2 % confirme la tendance observée ces dernières années : le taux des bourses ne cesse de diminuer en valeur relative, puisqu'il ne suit pas l'indice du coût de la vie (en 1974, l'augmentation avait été de 9,30 %, en 1975 de 4,25 %, en 1977 de 3,90 % et en 1978 de 2,80 %).

La circulaire annonce, d'autre part, deux innovations :

1) Les élèves boursiers qui préparent un diplôme de formation professionnelle percevront une seconde part supplémentaire.

2) Un crédit complémentaire spécial sera mis à la disposition des recteurs et inspecteurs d'académie pour leur permettre de « *prendre en considération des situations particulières qui ne se situent pas dans les limites du barème national mais qui n'en sont pas moins dignes d'intérêt* ». Ce crédit complémentaire spécial, justifié par « *un nombre de demandes encore accru* », correspond à 17 % du montant des bourses nouvelles.

M. PIERRE FERRARI EST NOMMÉ RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE CORSE

Le conseil des ministres, réuni le 1er août, a nommé M. Pierre Ferrari recteur de l'académie de Corse, en remplacement de M. Pierre Dumontet.

[Né en 1942 à Bastia, M. Ferrari est agrégé de droit public et de sciences politiques. Il fut nommé en janvier 1975 à la faculté de droit de Metz, dont il a été, peu après, élu doyen. En février 1976, il est porté à la présidence de l'université de Metz. Spécialiste de droit administratif et de droit public, il a publié de nombreux travaux concernant les régions françaises et italiennes.]

● RECTIFICATIF. — Dans la liste d'admission au concours d'entrée de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (*le Monde* du 2 août 1979), en section lettres, nous avons indiqué par erreur; outre les noms des cinquante-cinq candidats reçus, les noms de ceux qui ne sont pas admis mais qui sont proposés pour une bourse de licence et bénéficient de l'équivalence du DEUG. La liste des admis à l'École s'arrête donc à M. Pierre Sève (54e *ex aequo*).

SCIENCES

Les décisions du conseil des ministres sur la recherche

Dirigisme et utilitarisme

Lentement mais sûrement se met en place, par petites touches, une politique de la recherche qui, pour être critiquable, n'en est pas moins très cohérente. Les années 60 avaient été celles de la science triomphante et spectaculaire dans ses conséquences (l'aventure spatiale) ; la décennie suivante a été, dans la plupart des pays développés, celle d'une profonde remise en cause des bienfaits des sciences et des techniques. Avec les années 80, on semble déboucher sur une conception quelque peu utilitaire des objectifs de la recherche ; le communiqué du conseil des ministres du 1er août, comme les mesures annoncées à cette occasion (lire page ?) en portent clairement la marque : certes, l'intérêt du « *progrès général des connaissances* » est évoqué mais, dans le même temps, cette idée est comme neutralisée par des décisions qui cachent à peine leur nature dirigiste.

De quoi s'agit-il, en effet ? De « *valoriser les acquis (...) arrivés à maturité* », c'est-à-dire, ni plus ni moins, d'en faire profiter l'innovation. De donner plus de moyens aux chercheurs « *qui s'engageront sur des programmes conformes aux orientations prioritaires de recherche* », c'est-à-dire, explicitement, de renforcer encore l'autorité des pouvoirs politiques sur les milieux de la recherche. De même, l'association souhaitée entre secteurs public et privé risque fort de ne se développer que sur les secteurs intéressants pour ce dernier, c'est-à-dire ceux qui concernent le court terme.

La réforme du Centre national de la recherche scientifique — qui ne se concrétisera sans doute pas avant la seconde moitié du mois d'août, et peut-être plus tard — doit aussi porter la marque de cette influence croissante, sur la recherche, de l'« extérieur ». Et plus que jamais, là comme ailleurs, il y a fort à parier que les deniers publics iront, en priorité, aux secteurs jugés rentables.

Il est assurément nécessaire de développer ces derniers, notamment pour disposer de la technologie de plus en plus indispensable à l'adaptation — dans un environnement économique très défavorable — de l'appareil de production. Mais ne risque-t-on pas, en se limitant à cet objectif, de favoriser le moyen terme aux dépens du long terme ?

La prospective qu'il conviendra de dégager, pour élaborer le Livre blanc demandé par le président de la République, n'est-elle pas là, justement, pour infléchir cette vision des choses en lui incorporant le long terme ? Sans doute. Mais encore faudra-t-il que les priorités et les grands axes présentés dans ce rapport — à la rédaction duquel devrait être associé l'ensemble de la communauté scientifique — aient quelque chance d'être mis sur un pied d'égalité avec les priorités aujourd'hui définies par le seul gouvernement. C'est là que les scientifiques, qui voient aujourd'hui leur influence peu à peu rognée, attendront les politiques au tournant.

XAVIER WEEGER.

L'ÉRUPTION DU PUITS DE PÉTROLE IXTOC-ONE

Les garde-côtes américains sont autorisés à pénétrer dans les eaux mexicaines pour lutter contre la « marée noire »

Mexico (*A.F.P., A.P.*). — Les garde-côtes américains ont obtenu l'autorisation de pénétrer dans les eaux mexicaines, pour lutter contre le pétrole que déverse en mer le puits Ixtoc-One, si la « marée noire » approche de la limite des eaux américaines, a indiqué, mercredi 1er août, un porte-parole du gouvernement mexicain.

Il a cependant ajouté que cette autorisation ne serait valable que si la nappe de brut franchissait le 25e parallèle, aux environs de la ville de Brownsville, proche de la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

Selon les autorités mexicaines, le puits, qui est entré en éruption et a pris feu le 3 juin, continue de déverser quotidiennement 20 000 barils de brut (un baril a une capacité de 159 litres) dans le golfe du Mexique, dont 10 000 brûlent sur place, 6 000 s'évaporent et 2 000 sont pompés. Ce qui en laisserait 2 000 en mer. On ne s'attend pas à ce que la fuite puisse être colmatée avant septembre.

Selon un porte-parole de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement à Washington, la nappe de pétrole pourrait atteindre les côtes du Texas dans la journée du vendredi 3 août.

JUSTICE

Faits et jugements

L'homme d'affaires François Fériel arrêté pour dette fiscale.

Une ordonnance de contrainte par corps délivrée par le président du tribunal de grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes) pour une dette fiscale de 12 millions de francs a été délivrée contre un homme d'affaires, M. François Fériel, soixante-quatre ans, qui a été arrêté mercredi 1er août, à Cagnes-sur-Mer. Présenté au parquet de Grasse, il n'a pu offrir de garantie suffisante et a été placé sous mandat de dépôt.

M. Fériel avait dirigé une importante imprimerie dans la région de Nancy, puis après avoir vendu cette entreprise en 1970, il avait acquis, à Paris, la Société du crédit de la Bourse, spécialisée dans le commerce de l'or et des monnaies anciennes.

Dans la nuit du 25 au 26 septembre 1976, il avait été victime d'un enlèvement dans la villa du compositeur Francis Lopez à Cannes. Ses ravisseurs l'avaient remis en liberté le 4 octobre, sans qu'aucune rançon n'ait été versée. M. Fériel avait alors fait de son enlèvement un récit comportant de nombreuses contradictions ou invraisemblances (*le Monde* du 6 octobre 1976). (*Corresp. rég.*)

Nouvelle affaire de carambouille à Rungis.

Trois responsables d'une société de fruits et légumes, la Dorina, M. Raymond Poissonet, son épouse, Dorina, trente-cinq ans, et le directeur commercial de l'entreprise, M. César Mestre, quarante ans, ont été inculpés d'escroquerie sur la quantité de marchandises livrées, mercredi 1er août, par M. Christian Roussel, juge d'instruction au tribunal de Créteil. Ils ont été écroués. Implantée depuis 1966 à Rungis, la société Dorina aurait réalisé depuis quelques mois un bénéfice de près de 5 millions de francs en facturant plus de denrées qu'elle n'en livrait. Il semble que ses dirigeants pratiquaient également la vente sans facture avec la complicité de leurs acheteurs. De nombreuses affaires de carambouille avaient déjà été découvertes à Rungis au cours des dernières années (*le Monde* des 3 et 4 mars).

Les feux de forêt : tous les avions dans la fournaise.

La totalité des avions de lutte contre le feu (Canadair, DC-6, avions légers) ont été engagés, mercredi 1er août, contre les incendies de forêt et de garrigue en Languedoc, dans l'Ardèche, en Provence et en Corse. De nouveaux foyers se sont développés dans la région du Cheylard (Ardèche), en Corse du Sud, dans la haute vallée de la Gravone et sur le territoire de la commune d'Ucciani. En Languedoc, à Parignargues, près de Nîmes, une trentaine d'hectares de haute garrigue ont été détruits par le feu. Dans les Bouches-du-Rhône, 12 500 hectares de pins et de broussailles ont brûlé selon une première estimation des marins-pompiers de Marseille, au cours du mois de juillet. En 1978, pour ce même mois, 800 hectares avaient été la proie des flammes.

● *Attentats en Corse.* — Deux attentats à l'explosif ont été commis le mercredi 1er août à Porto-Vecchio. Le premier visait le centre des impôts. Le second était dirigé contre une agence bancaire. Ces deux attentats, qui n'ont fait aucune victime et causé peu de dégâts, n'ont pas été revendiqués.

D'autre part, après la découverte d'une défaillance dans le système de freinage de la voiture de M. Gérard Guilloux, procureur général de la Haute-Corse, le parquet n'a pas ouvert de procédure et ne semble pas persuadé qu'il s'agit d'un acte de sabotage ou de malveillance (*le Monde* du 1er août). Un attentat avait déjà été commis le 17 juillet dernier, à Pietranera, contre la villa de M. Guilloux (*le Monde* du 25 juillet).

SPORTS

Les Spartakiades

JUDO : FUJII, LE REVENANT

C'est un « revenant » — ou presque — qui a gagné, mercredi 1er août, la finale du tournoi de judo, catégorie moins de 78 kg, des Spartakiades de Moscou : le Japonais Shozo Fujii, trois fois champion du monde des moyens (1971, 1973, 1975), maintenant âgé de vingt-huit ans. Après avoir triomphé successivement d'un Tchèque, d'un Soviétique et d'un Allemand de l'Est, il força à la défaite le Soviétique Alexei Volosov, champion d'Europe en 1977, qui revenait, lui aussi, à la compétition.

Les observateurs ont pu constater que le triple champion du monde — qui n'a pourtant jamais été engagé par le Japon aux Jeux Olympiques, — n'a rien perdu de sa science du judo. Les Parisiens reverront vraisemblablement ce prodige, en décembre prochain, lors des Championnats du monde.

ALPINISME. — *Deux « premières » ont été réalisées, le 25 juillet, l'une dans l'Oisans, l'autre dans le mont Blanc. Gaston Rebuffat, âgé de cinquante-huit ans, et Alain Rebreyend, quarante-trois ans, ont ouvert une voie dans la face ouest de la pointe Puiseaux (3 946 m.), située dans le mont Pelvoux, au-dessus de Briançon (Hautes-Alpes). En Haute-Savoie, Bernard Muller a ouvert en solitaire la voie Cecchinel-Nomine dans la face nord du « grand pilier d'angle » du mont Blanc.*

Un voyage vers l'Asie

(Suite de la première page.)

« Très saint père, on m'envoie vers l'Orient avec quelques dollars et deux gros cahiers à ressorts. Mission embarrassante. Il s'agit de fuir, cette fois, comme la peste les Hilton, les champs de bataille et les premiers ministres. Le pari, c'est d'aller dans la poussière des villes et dans le subalterne vérifier que le monde est encore plus grand qu'on ne le dit. Chacun a son idée là-dessus. On part donc d'un pas léger, et toc ! Dès Roissy-en-France quelque chose vous barbouille la tête. Le pays que l'on quitte, la France, l'Europe tout entière, est saisi tout à la fois par le divin et la morosité. Le super à plus de 3 francs et le retour de Dieu sur la dépouille des idéologues délimitent « grosso modo » les soucis présents de vos compatriotes. A l'horizon du retour s'annonce déjà une rentrée chômeuse et mystique. Georges Séguy à gauche, Bernard-Henry Lévy à droite : tout est prêt pour le ring de septembre. Difficile d'oublier tout ça d'un coup en bouclant sa ceinture, « fasten your seat belt »... Partant à la boussole vers l'Inde et Macao, sur un itinéraire détourné sans touristes ni spécialistes de politique étrangère, on subodore « a priori » quelques rencontres dérangeantes. Comment, diable, prendrait-on son baluchon sur l'épaule, comme jadis, en toute innocence ? En 1979, on a tous le décollage plus ou moins alourdi de scrupules. Autant l'avouer.

Il y aura d'abord — c'est probable — des hommes et des femmes coltinés à la pauvreté, au regard desquels tout passager en transit incarne la prospérité plus barricadée que jamais de l'Occident. De New-Delhi à Calcutta, de Rangoon à Hongkong — et sauf inconscience — il n'est plus si simple de faire bonne figure en portant dans sa tête les angoisses modestes d'une France que tenaille si bruyamment la trouille de manquer. Voilà donc, déjà, un problème de « regard » que n'affrontèrent vraiment ni Paul Morand ni Joseph Kessel. Ce n'est pas tout. Le second piège à désamorcer en « redressant le dossier de son siège » participe d'une actualité plus ambiguë. De loin en loin sur le chemin, c'est évident, des ayatollahs, des brahmanes, des bonzes ou des missionnaires vous attendent au tournant pour signaler la présence d'humanités nombreuses, naturellement soucieuses de transcendance divine qui n'en font pas tout un plat.

Cette perspective allait, jadis, de soi, sans gros problèmes. Aujourd'hui le retour de Dieu chez nous accompagne ordinairement le lancement d'une collection et annonce sur Antenne II des « Apostrophes » querelleuses. Pour être tout à fait clair, il suffit de feuilleter une dernière fois les magazines dans l'avion d'Alitalia pour s'apercevoir qu'on laisse derrière soi quelque chose comme une nouvelle religiosité en toc. Elle remplit d'inquiétude n'importe quel petit Blanc en partance. De quoi aura-t-on l'air devant Bouddha vivant ? Trouvera-t-on une contenance au pied des mosquées ?

Voilà bien une étape au Vatican qui tombe à pic...

Midi pile ! Ponctuel, Jean-Paul II a commencé de parler et le silence vient. La sonorisation de la place Saint-Pierre est ainsi faite — voulue ? — que le pape paraît s'adresser à la ville tout entière et à chacun en aparté. Les haut-parleurs accrochés aux colonnes ne « mangent » ni un soupir du Saint-Père, ni un accent du cardinal de Cracovie. Si Rome disserte depuis des mois — de la droite à la gauche — sur ce champion imprévu surgi dans le vide politique italien, un seul regard sur cette foule des bénédictions pontificales suffit à comprendre pourquoi. Jeunes femmes têtes dressées, familles attentives, touristes abasourdis : il y a, à ce moment précis, une allégresse diffuse, une espérance toute droite, plus troublante que tous les éditoriaux de l'« Osservatore Romano ». Les habitués du Vatican eux-mêmes — les plus blasés qui ont « fait » quatre papes — le confirment. Un événement survient, en effet, chaque dimanche sur ce recoin d'Europe. « J'aperçois là-bas sur ma droite, dit Jean-Paul II, une banderole que je ne peux pas lire. Allons ! Je salue ceux qui la portent ! » Dix boutades semblables ponctuent la bénédiction et tissent entre la place Saint-Pierre et la fenêtre tendue de rouge une complicité inhabituelle. Disons qu'elle rassure et qu'elle émeut celui qui ne fait que passer. Voilà tout !

« Avanti ! »

« Qu'allais-tu faire au Vatican ? » Plusieurs amis italiens me poseront ce soir la question. Un « truc » journalistique ? Pas tout à fait. On peut avoir envie, une fois au moins, avant de partir, de bien situer les choses à leur début. Il n'est pas mauvais après tout de montrer de temps en temps tout son jeu, comme on soulève son cotillon. Pas inutile de dire qu'en fermant sa valise et en grimpant dans l'avion, on emporte chaque fois avec soi beaucoup plus qu'on imagine. Le temps d'un décollage, et hop ! Vous voilà, non point témoin désincarné, mais petit Français daté et situé, traversant pays et méridiens, l'œil agrandi, trimbalant avec soi ses vertus nationales, sa soupe idéologique et ses inquiétudes ravalées. Ce sont des choses qu'on tait professionnellement, leur préférant en général le secours — et la pudeur — d'un faux langage sans pronon personnel. Ce qu'on voudrait donc, mine de rien, cette fois-ci, c'est aussi réfléchir en marchant à cette question du journalisme très discutée depuis peu. Depuis qu'on s'est dit un peu partout sur la rive gauche, après la déconfiture des penseurs notoires, que le moment était peut-être venu de reprendre les choses au raz du quotidien ; depuis que chez les éditeurs et même en Sorbonne, on a soudain déroulé tous les tapis rouges devant les « rapporteurs de faits », hier tant dédaignés. « Faites-nous une collection. Du vécu ! »

Chiche ! A condition de mettre au trou les certitudes finaudes, la science toute fraîche, les « backgrounds » bricolés et les vomissures de dossiers. Peut-être bien après tout, qu'à trop redouter de ne pas comprendre nous finissons par oublier de voir ; qu'à force de cacher nos émois « naïfs » sous un langage de rats morts, par prudence ou par fatigue de l'âme, nous ratons de plus en plus l'essentiel : la vie ? Depuis que Rouletabille est mort, le monde s'ennuie un peu. Par distraction, on abandonne trop souvent la planète — ses pistes, ses poussières et ses foules — aux touristes photographes et aux abonnés inattentifs de la « Jet Society ». Les uns et les autres ne laissent derrière eux que la terre brûlée d'un monde rétréci.

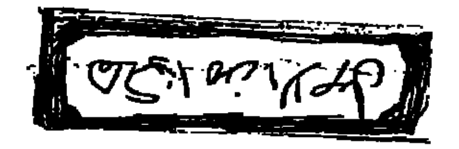
Le pari serait donc, pour une fois, de partir tambour battant. « Avanti ! » Tâcher de naviguer au raz des paquerettes avec un peu plus d'imprudence et de grosses fringales retrouvées. Le pari serait encore de ne plus raconter de bobards. « Cela est ». Mais modestement ce qu'on voit. La nuance a du prix. Quant à la place Saint-Pierre, starting-block de ce petit marathon, lequel d'entre nous pourrait nier une seconde qu'elle la situe ontologiquement sur le planisphère. Si l'on veut ne rien cacher, il est bon — et honnête — de partir d'ici.

∴

13 heures. — Avec la foule qui se disperse, nous rentrons en longeant le Tibre. Est-il tout à fait sans intérêt de dire qu'à Rome tous les lauriers ont fleuri en même temps ; que sur les façades l'ocre, le rouge et le violet se mélangent. L'ami qui m'héberge, via Valpolicella, a fait poser cinq ou six verrous sur chaque porte. Il vient aussi d'acheter un Smith et Wesson tout neuf, et, dans sa maison de campagne, accumule des stocks de nourriture et d'essence. Je ne le crois qu'à moitié quand il m'assure que les Italiens s'habituent très bien au terrorisme. Il proteste : « Tous ces trucs ne font quand même pas partie de ton reportage ! » Voire...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(A suivre.)



CARNET

Décès

— Lyon, Paris, Saint-Genis-Laval.

M. et Mme Paul Ayral,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lignon,
M. et Mme Georges Weill,
Mlle Madeleine Weill,
Les familles Weill, Bloch, et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie BLOCH,
astronome honoraire
de l'Observatoire de Lyon
et de
Saint-Michel-de-Haute-Provence,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu le 1er août 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les funérailles auront lieu vendredi 3 août 1979, à 11 h. 15, au cimetière de Saint-Genis-Laval.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean Lapadu-Hargues et Frédéric,
M. et Mme Philippe Vernholes,
M. et Mme Alain Vernholes et Antoine,
M. et Mme Emmanuel Krivine et Liza,
ont la douleur de faire part du décès de leur tante

Mlle Suzanne CHABROL,

survenu le 31 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 août, à 10 heures, en l'église de Bellou-sur-Huisne (Orne), suivies de l'inhumation au cimetière de Rémalard.

— On nous prie d'annoncer le décès à Allauch (Bouches-du-Rhône), le 28 juillet 1979, de

Victorine GRANDEMANGE,
née Chichérie,

âgée de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques se sont déroulées à Nice, dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Georges Grandemange, Cagnes-Beach, 06800 Cagnes.
Guy et Jeanne Grandemange, avenue Rambert, 13380 Plan-de-Cuques.
Jacques et Violette Gran, 2611, bd Laurier, Sainte-Foy G1V 2L3, Québec.
Anne, Philippe et Gilles Grandemange et alliés, à Paris.
Kathleen Villeneuve et Marie-Christine Gran et alliés, à Québec.
Mme Josette Tenente, à Paris.

— Mme Jean-Marie Jubien,
Delphine et Guillaume Jubien,
M. et Mme Lucien Jubien,
M. et Mme Charles Arsac et leurs enfants,
Mme Catherine Jubien et son fils,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Jean-Marie JUBIEN,

leur époux, père, fils, gendre, frère, oncle et parent,
survenu le 30 juillet 1979, à Paris, à l'âge de vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 août, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Palaiseau (91) (rue de la Pie-Voleuse).

L'inhumation aura lieu au cimetière-Ancien de Palaiseau dans la la sépulture de famille.

10, lotissement Berthou « bis »,
29234 Plouigneau.
31, rue Marceau, 91120 Palaiseau.

— Prades. Saint-Viance.
M. Pierre Labarre,
Les familles Chassagnac, Labarre,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Pierre LABARRE,
née Marie-Rose Chassagnac,

survenu le 28 juillet 1979, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques religieuses suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale ont eu lieu à Saint-Viance (Corrèze).

M. Pierre Labarre, les familles Chassagnac, Labarre, prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Maurice Launier,
Mme veuve Michel Wasserberger,
M. André Launier,
M. Jacques Launier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice LAUNIER,

leur époux et père,
survenu le 30 juillet 1979, à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, le 1er août 1979, dans la plus stricte intimité.

32, rue Yves-Toudic,
75010 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Marie-Louise Livian, née Hénique, son épouse,
Monique Wesley,
Josette et Benjamin Kruk,
Yves-Frédéric Livian,
ses enfants,
Emmanuel Kruk, son petit-fils,
Marcel et Anne-Marie Livian,
Lyl et Marc Ringenbach-Carriche,
Daniel Mayer,
ses frère, sœur, belle-sœur et beaux-frères,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Frédéric LIVIAN,
engagé volontaire,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 29 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale au cimetière de La Brosse-Montceaux (Seine-et-Marne).

3, rue Henri-Duchêne,
75015 Paris.

Remerciements

— Mme Jean-François Garcia,
Ses enfants et toute la famille,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

Jean-François GARCIA,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— Anniversaire du décès du
lieutenant-colonel
Alex GALLIE-BRAULT,
ancien cadet de la France-Libre.
Que ceux qui l'ont aimé lui donnent une pensée fidèle.

Communications diverses

— L'Association La porte ouverte, centre d'aide morale et psychologique, fermera son centre du 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin au mois d'août. Une permanence sera assurée au 21, rue Duperré, à Paris-9e (métro Pigalle), tous les jours de 14 heures à 22 heures.

Visites et conférences

VENDREDI 3 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée du château, avenue de Paris, Mme Allaz : « Le château de Vincennes ».

15 h., entrée du Jardin des plantes, Mme Legregeois : « Les berges de Seine ».

15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Saint-Girons : « Manufacture de tapisserie des Gobelins ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic : « Le musée Carnavalet ».

19 h. 30, métro Rambuteau, Mme Pennec : « Redécouvrir le Centre Beaubourg » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » (Mme Camus).

15 h., 29, rue de Rivoli : « Salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand).

21 h., métro Saint-Paul - Le Marais, M. Ch. Guasco : « Les hôtels du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (M. Teurnier).

loterie nationale — **Liste Officielle**

TRANCHE DES GLAIEULS
TIRAGE DU 1er AOUT 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F
1	941	500
	0 061	1 000
	3 751	1 000
	5 031	1 000
	319 461	500 000
	155 681	3 000 000
2	3 932	10 000
	71 042	100 000
3	3	70
	033	570
4	2 744	1 000
	3 504	1 000
	7 204	1 000
	00 374	50 000
5	515	500
6	6	70
	86	220

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.
6	2 466	1 070
	1 386	5 220
	3 486	5 220
7	107	500
8	48	150
	168	500
	588	500
	4 468	1 000
	5 688	1 000
	9 648	1 150
9	59	150
	0 219	5 000
	5 879	5 000
	6 839	5 000
	3 169	10 000
0	80	150
	4 750	5 000

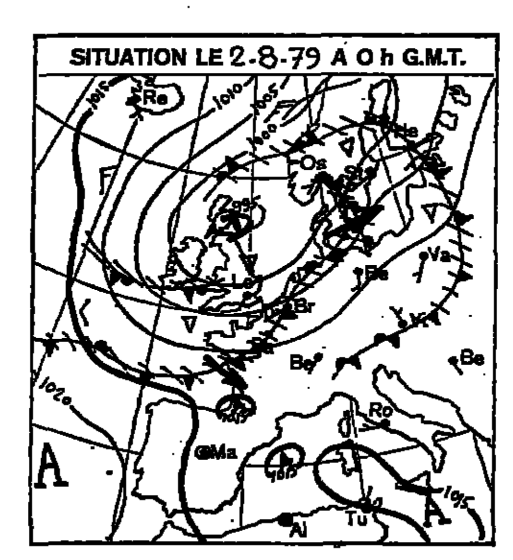
PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES GERANIUMS
LE 8 AOUT 1979 à SETE (Hérault)

LOTO tirage n°31 — 2 14 17 23 29 33 — numéro complémentaire 34

PROCHAIN TIRAGE LE 8 AOUT 1979 VALIDATION JUSQU'AU 7 AOUT APRES-MIDI

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 3 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 août à 0 heure et le vendredi 3 août à 24 heures :

La perturbation océanique, qui commençait à traverser la France jeudi matin, affectera encore vendredi matin nos régions méridionales, où elle prendra parfois un caractère orageux ; dans la journée, elle s'éloignera lentement vers le sud-est. Après son passage, la France sera sous l'influence de masses d'air instable un peu frais.

Vendredi matin, cette perturbation donnera encore un temps très nuageux du Bassin aquitain aux Alpes et aux régions méditerranéennes, avec des pluies — parfois sous forme d'averses — et des orages, tandis que des éclaircies persisteront encore sur la Corse. Dans la journée, les nuages deviendront plus discontinus et les ondées gagneront la Corse.

Sur le reste de la France, le ciel sera changeant, quelques éclaircies alternant avec des passages nuageux. On notera des averses ; ces dernières se localiseront surtout de la Manche aux frontières du Nord et du Nord-Est.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront modérés ou assez forts et irréguliers au début, puis ils auront tendance à faiblir, sauf près du golfe du Lion, où, au contraire, ils se renforceront après le passage de la perturbation.

Les températures maximales seront en baisse assez marquée sur les régions méridionales ; ailleurs, elles varieront peu.

Jeudi 2 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,9 millibars, soit 756,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er août ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 28 et 18 ; Dijon, 27 et 19 ; Grenoble, 31 et 15 ; Lille, 18 et 14 ; Lyon, 30 et 17 ; Marseille, 31 et 23 ; Nancy, 25 et 17 ; Nantes, 21 et 15 ; Nice, 28 et 21 ; Paris - Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 27 et 17 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 27 et 10 ; Tours, 22 et 18 ; Toulouse, 29 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 25 et 17 degrés ; Alger, 33 et 16 ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 33 et 24 ; Barcelone, 29 et 21 ; Berlin, 22 et 18 ; Bonn, 21 et 16 ; Brindisi, 34 et 21 ; Bruxelles, 19 et 15 ; Le Caire, 33 et 22 ; Iles Canaries, 25 et 21 ; Casablanca, 25 et 19 ; Copenhague, 22 et 13 ; Djerba, 40 et 24 ; Genève, 28 et 16 ; Istanbul, 32 et 19 ; Jérusalem, 29 et 14 ; Lisbonne, 25 et 18 ; Londres, 23 et 14 ; Madrid, 32 et 15 ; Milan, 30 et 21 ; Moscou, 24 et 16 ; Nairobi, 18 (max.) ; Naples, 31 et 21 ; New-York, 33 et 26 ; Nicosie, 29 et 25 ; Palerme, 33 et 24 ; Palma-de-Majorque, 32 et 19 ; Rome, 31 et 24 ; Rhodes, 31 et 24 ; Stockholm, 21 et 13 ; Tirana, 40 et 19 ; Tunis, 31 et 20 ; Valence, 31 et 22 ; Zagreb, 32 et 16.

Transports

● *Retards dans les aéroports britanniques.* — Une grève du zèle des douaniers britanniques doit commencer dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 août. Cette action répond à la décision du gouvernement de Mme Thatcher de supprimer cette année mille huit cents emplois dans les douanes et, peut-être, six mille autres en 1980. Dans les aéroports de Heathrow, Gatwick, Luton, ainsi que dans les ports de Douvres et de Folkestone, il faut s'attendre à des retards d'au moins quatre heures. — *(A.F.P.)*

● *Paris : stationnements gratuits en août.* — La mairie de Paris rappelle aux automobilistes parisiens que sur les 36 000 places de stationnement payant de surface, 8 000 environ sont gratuites en août. Pour les différencier des autres, les usagers, précise la mairie, doivent lire attentivement les indications qui figurent sur les parcmètres ou horloges.

Université

● *Etudes juridiques par correspondance.* — Les étudiants qui désirent effectuer des études juridiques ont la possibilité d'effectuer les deux premières années de licence en droit (DEUG, mention droit) en suivant les travaux dirigés par radio-correspondance du Centre audiovisuel des universités de Paris. Les émissions sont diffusées chaque soir, de 19 à 20 heures, et sont disponibles. Renseignements : 12, place du Panthéon, Paris-5e. Tél. : 329-21-40, postes 328 ou 521.

UN COIN POUR JOUER

Problème nº 10

Pair impair et pièces

Un jeu à deux joueurs, très facile à mettre en œuvre, consiste à poser sur une table un nombre impair de galets (ou de pièces de monnaie) pour matérialiser le gain du vainqueur.

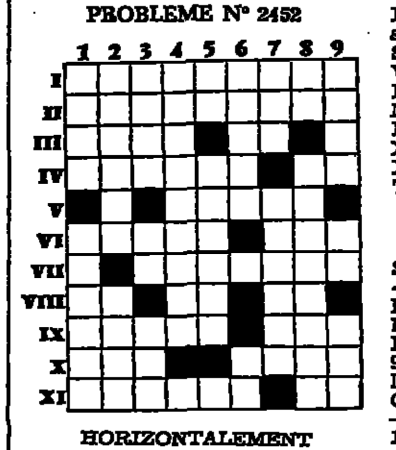
Chaque joueur, à son tour, prend dans le tas une, deux ou trois pièces, comme il le désire. Il est interdit de passer son tour, ou de prendre plus de trois pièces. Les joueurs accumulent leurs prises. Le gagnant est celui qui possède un nombre impair de pièces quand le tas initial est épuisé.

Un tel jeu est-il totalement innocent ? Ou bien donne-t-il plus de chances à un joueur réfléchi, contre un joueur inspiré mais dépourvu de logique ? Plus précisément, dans une telle situation, que feriez-vous pour gagner ? (Solution dans notre prochain numéro.)

PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2452



HORIZONTALEMENT

I. Mot qui évoque la misère. — II. Une façon de supprimer les accidents. — III. Un bleu ; Doivent être respectés. — IV. Dans le Nord ; Pronom. — V. Récipient pour un noir. — VI. Emporte comme un voleur ; Ne représente qu'un petit effort. — VII. Peut être traitée de sauterelle quand elle est fausse. — VIII. Abréviation pour un grand ; Patrie de patriarche ; Vaut de l'or. — IX. Couverte de terre ; Ne sera donc pas repris. — X. Une mauvaise conseillère, autrefois ; Indispensables pour ceux qui veulent faire l'ouverture. — XI. Peut qualifier une image ; Abréviation pour une entreprise.

VERTICALEMENT

1. Peut se prendre dans la foule ; Là où il passe, il n'y a plus de mouches. — 2. Peut être passé au bleu ; Qui peut donc piquer. — 3. Mot parfois utilisé pour désigner les lieux ; Interjection ; Crie comme un porteur de bois. — 4. Qui ne peut donc pas tenir lieu de bouillon. — 5. Utile pour le lever ; Peut être un droit quand elle est vaine. — 6. Très troublées ; Pronom. — 7. Chemins de halage ; Fut le théâtre d'un enlèvement. — 8. Prénom féminin (épelé) ; Il faut les forcer quand elles ne veulent plus jouer. — 9. Précieux auxiliaire ; Divinité ; Roi de Juda.

Solution du problème nº 2451

Horizontalement

I. Surenchérisseur. — II. Unipare. — III. Biniou ; Dortoirs. — IV. Soc ; Imatra. — V. Inexcusable ; Cu. — VI. Ré ; Té ; El ; Star. — VII. Is ; Naevi ; Igues. — VIII. Apion ; Erreur ; SA. — IX. Ironie ; Ri ; Fée. — X. Rat ; Moustache. — XI. Etalonner ; Heure. — XII. As ; Sahel. — XIII. Etamine ; Mu ; Esse. — XIV. Nu ; Etonnement. — XV. Tasses ; Are ; Tête.

Verticalement

1. Subsidiairement. — 2. Union ; Sprat ; Tua. — 3. Rincer ; Iota. — 4. Epi ; Xénon ; Lamés. — 5. Nao ; Animosité. — 6. Cruauté ; Eon ; Nos. — 7. Hé ; Sève ; Un ; En. — 8. Dia ; Irisés ; Na. — 9. Rhombe ; Tramer. — 10. Rallera ; Hume. — 11. Sotte ; Guiche. — 12. Or ; Sûr ; Hèlent. — 13. Epia ; Te ; Feu ; Ste. — 14. Casse ; Ras. — 15. Raseur ; Aéré ; Eté.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 août 1979 :

DES DECRETS

● Relatif à la composition du comité d'histoire de la seconde guerre mondiale ;

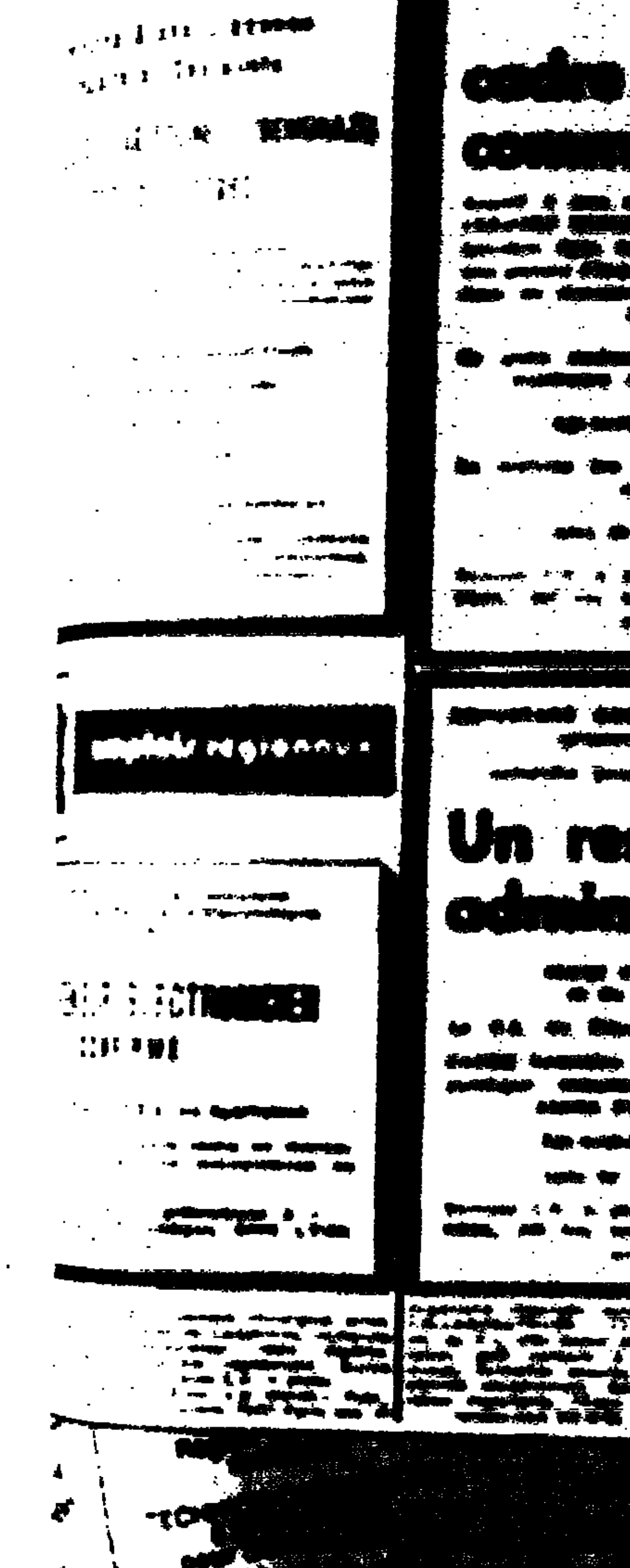
● Pris pour l'application de la loi nº 71-505 du 29 juin 1971 portant institution d'un système de paiement mensuel de l'impôt sur le revenu ;

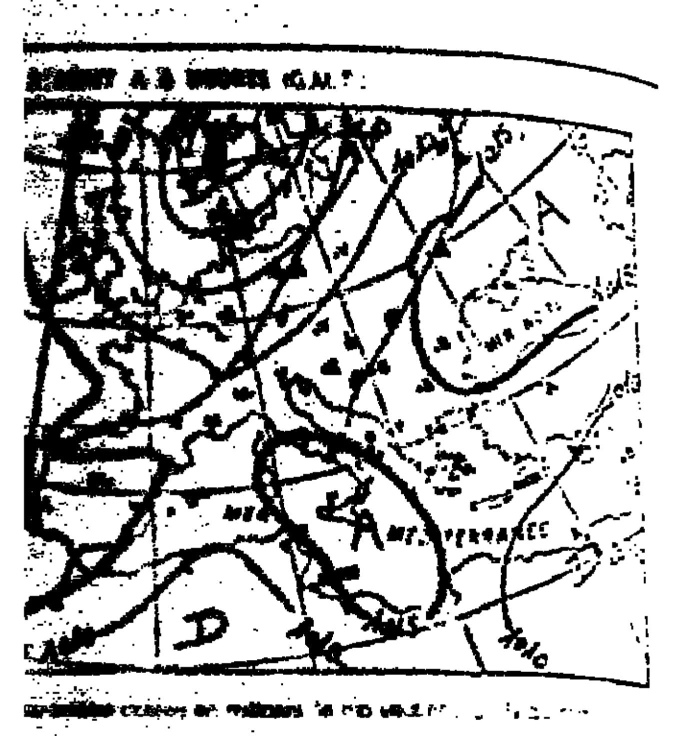
● Modifiant les taux de la taxe sur les passagers des navires de commerce perçue au titre des droits de port dans les ports maritimes des départements d'outre-mer ;

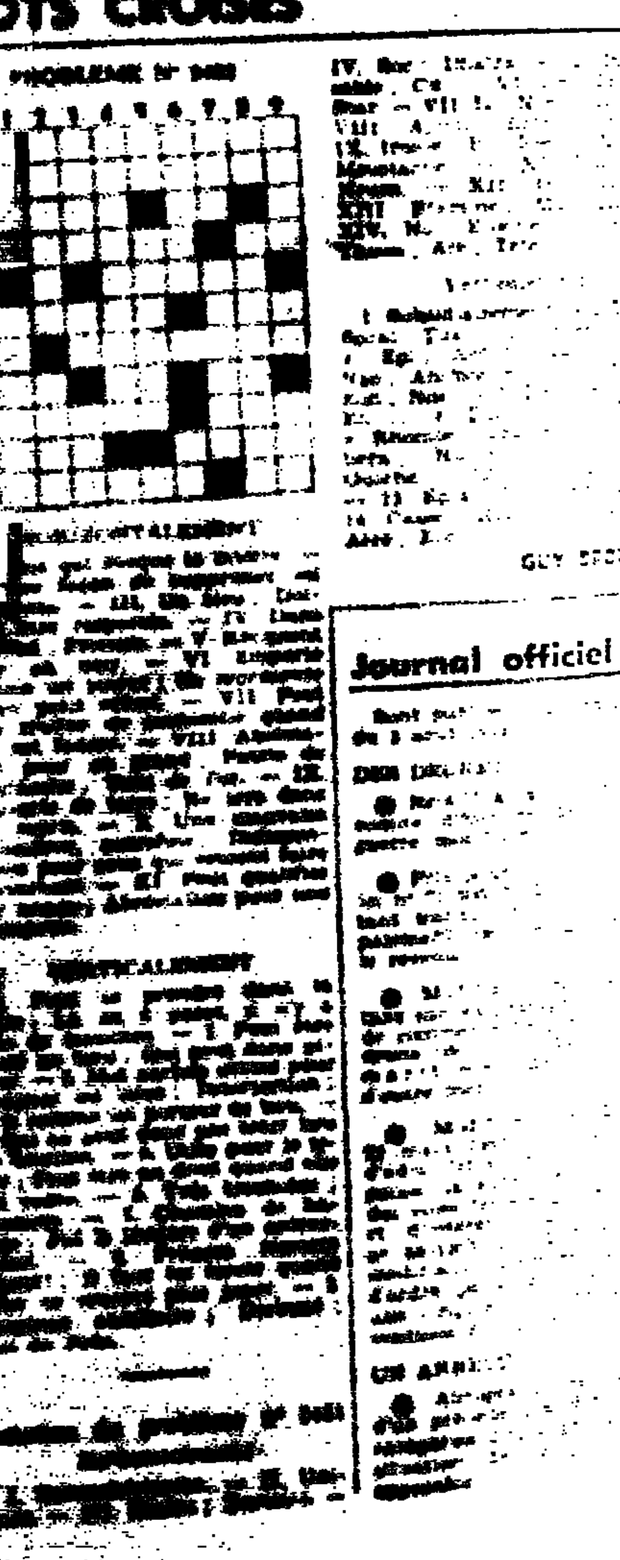
● Modifiant le décret du 22 mars 1942 portant règlement d'administration publique sur la police, la sûreté et l'exploitation des voies ferrées d'intérêt général et d'intérêt local et le décret nº 58-1303 du 23 décembre 1958 modifiant diverses dispositions d'ordre pénal en vue d'instituer une cinquième classe de contraventions de police.

UN ARRETE

● Abrogeant les dispositions d'un précédent arrêté relatif aux catégories d'étrangers auxquels la situation de l'emploi n'est pas opposable.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

emplois internationaux

Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste

UNIVERSITÉ DE GAR-YOUNES (BENGHAZI)

FACULTÉ DE LETTRES

Recrute pour son corps enseignant : des candidats titulaires au moins d'une maîtrise et possédant une expérience professionnelle pour une activité d'enseignement et de formation dans les domaines suivants :

1 - Production de programmes radiodiffusés ;

2 - Production de programmes télévisés ;

3 - Production cinématographique ;

4 - Documentation de l'information.

Les candidatures doivent être adressées au Conseiller Culturel. Ambassade de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, 2, rue Charles-Lamoureux, 75016 PARIS (à l'exclusion du vendredi).



emplois régionaux

Pour LYON, le service technique d'une importante Société d'Electronique, recherche :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

E.S.E. - I.N.P.G. - I.N.S.A. ou équivalent

Le poste exige une compétence réelle en électronique et automatisme et une connaissance en électrotechnique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON. Réf. 8341.

Etablissement chirurgical privé, région de Carpentras, rech. infirmière de bloc diplômée, ayant expérience. Disponible rapidem. Écr. avec C.V.+photo. Ecr. à 8.343, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Etablissement chirurgical privé, région de Carpentras, recherche manipulateur radio diplômé. Disponible rapidement. Ecrire avec C.V. + photo. Ecr. 8.344, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

offres d'emploi

Le Directeur Commercial de la Division Polyéthylène d'un important groupe industriel français

recherche un

cadre commercial

auquel il sera confié au départ essentiellement l'EXPORT EUROPE. Il aura à commercialiser une nouvelle ligne de produits plastiques intéressant une gamme d'industries importantes, en particulier dans les domaines de la chimie, de l'électricité, de l'électronique.

Ce poste s'adresse à un cadre de formation supérieure commerciale ou technique.

Age souhaité : 30 ans minimum.

La maîtrise des langues allemande et anglaise est indispensable.

Lieu de travail : PARIS (18e)

Envoyer C.V. + photo et prétentions à SOCIETE EREL, 243 bis, boulevard Pereire, 75017 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (plusieurs milliards de C.A.)

recherche pour un de ses Départements

Un responsable administratif

chargé du contrôle de gestion et du Secrétariat général

Le C.A. du Département est de 110 millions

CADRE formation type SUP. DE CO., formation juridique complémentaire appréciée, plusieurs années d'expérience nécessaires.

Age souhaité : 30 ans minimum.

Lieu de travail : PARIS (18e)

Envoyer C.V. + photo et prétentions à SOCIETE EREL, 243 bis, boulevard Pereire, 75017 PARIS, qui transmettra.

Organisme important recherche COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.), très bonne présentation, goût contacts à haut niveau, formation assurée, possibilités encadrement. Rémunération importante. Téléph. pour rendez-vous 553-20-00.

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau. Ecr. M. DELBARD, 149, r. St-Honoré, 75001 PARIS.

demandes d'emploi

Certifié lettres mod. Orne permuterait académie Toulouse, Bordeaux ou limit. Ecr. : Liahl. 79, rue du Taur. TOULOUSE.

H., 29 ans, 3 ans d'expérience en Agence, formation école sup. de publicité, ch. situation dans Agence ou Support. M. Pasteur. Téléph. 976-30-74.

F., 32 ans, rech. poste respons. dans établissement consacré éducation, instruction, culture ou form. profession., 8 a exp. dans ces domaines. Niv. doctor. 3e cycle, sc. éduc., trilingue, étudie ttes propositions France ou étranger. Tél. 2 et 3 août 14 h. à 19 h. 578-22-77.

J. Fme DIPLOMEE SECRET. MEDIC. + D.E. INFIRMIERE, 3 a. expér., cherche emploi **SECRETAIRE MEDICALE** + soins éventuels, REGION **AIX - MARSEILLE** Tél. : 16 (42) 74-26-53.

propositions diverses

A. C. T. P.
ASSISTANCE CHAUFFEUR TOURISME ET PRIVE
Société, particulier, un chauffeur à votre disposition pour tous vos déplacements d'ordre personnel ou professionnel en France ou étranger.
TEL : 597-17-88

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

occasions

LIQUIDE, répondeur tél., mach. écr. IBM, calcul, photocop., duplicat., dictaph. - 246-20-46.

STOCK MOQUETTE Bas prix Fin de séries laine et synthétique. Tél. : 589-84-64.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

204 BREAK 12-1969 130.000 km 2.500 F, bon état. - 372-36-38.

12 à 16 C.V.

PEUGEOT 604 automatique modèle 1977, 46.000 km, toutes OPTIONS, air conditionné. Tél. 822-28-05, de 11 h à 15 h et de 19 h à 22 h.

LT 31 Diesel VW equipée camping car neuf, disponible de suite - 677-22-33, H.B.

divers

R 5 - R 18 - R 20 79 Ex. tt, peu roulé, garanties. Auto-Paris XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15.

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J.Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME B.M.W. NEUVES DISPONIBLES Nombreuses occasions GARANTIE B.M.W.

LANCIA AUTOBIANCHI *Modèles 1980 disponibles* 169 r. de la Roquette - 11ème *près Père Lachaise - 379.88.16*

sports loisirs

Aux Golfs de Villarceaux PRESIDENT Marc BOISSIERE 95 Chaussy, Val-d'Oise, France. Téléph. : 467-73-83 6.281 m (départ arrière) par 71 Venez tester ou battre votre handicap F.F.G. de l'année en cours. 1-2-3 points ou plus en match up one's medal play 1er prix valeur 1.600 F. Visiteur inscription et green fee 60 F, membre 35 F demandés à l'engagement. S'adresser aux Golfs de Villarceaux, match up one's 59, bd Suchet, 75016 Paris (France) 524-46-88.

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE Tous soins du corps.visage RELAXATION 296.69.87

villégiatures

PARIS-LONDRES (Centre) Aller et retour avion + autocar 295 F excursions. Tél. 203-46-00.

Pour vacances Val-de-Saône, 21, à louer à la sem. garni 5 p. wc, s. d'eau, gar. 16 (80) 36-12-38.

L'immobilier

appartem. vente

1er arrdt.

PRÈS TUILERIES PROPRIETAIRE VEND STUDIOS et 2 PIECES A RENOVER de 22 à 40 m2 TEL. le matin : 256-20-23 SUR PLACE MERCREDI ET VENDREDI, de 13 h. à 17 h. 11, rue de la SOURDIERE escalier A

3e arrdt.

MARAIS Bel hôtel du XVIIIe restauré Du studio au 6 pièces S.F.P.G.I. (Groupe Suez) Tél. 272-53-40 - 271-72-80

PL. VOSGES, pres, 842-57-00, IMM. P. de T., magnif. 5 P., 105 m², tout confort, 820.000 F.

5e arrdt.

PRÈS LUXEMBOURG Propriétaire vd APPTS CONFT STUDIOS dble living, chbre, s. de bains, cuis. équipée. Appt de caractère, poutres, grande hauteur de plafond. SUR PLACE JEUDI, VENDREDI, 14 heures à 18 heures : 7, RUE ROYER-COLLARD ou matin : 723-38-48

6e arrdt.

Mo ODEON Séjour, 1 chambre, cuis., wc, s. bains, poutres, immeuble restauré, 420.00 F - 387-75-02.

7e arrdt.

SUR JARDINS **SAINT-GERMAIN/BAC** Part. vd 55 m² ensoleillé, asc., situation exceptionnelle, calme. Ecr. T 014.828 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

12e arrdt.

PTE VINCENNES. Etg. élevé, ascenseur, vaste studio, entrée, cuisine, wc, bains de soleil. Prix 195.000 F - 344-71-97.

16e arrdt.

ÉTOILE - FOCH SUR AVENUE, immeuble tt confort, COTE SOLEIL, 4e étage, belle réception, chambres de service, 300 m2 environ. A RENOVER. - Tél. 9 h 30 à 12 h 30 : 723-38-58 18, AVENUE FOCH

17e arrdt.

17e COURCELLES. Imm. gd standing, bel appt 300 m² PLEIN SUD, 2 gdes réceptions 5-6 chbres, 3 bains, 4 chambres service. Tolérance parking. SAINT-PIERRE - 563-11-88.

18e arrdt.

Rés. Pl.-de-GIRARD, imm. nf, beau 2 p., 51 m², balc., s/verd. Px sacrifié 285.000 F. 878-41-65.

Montmartre. Vue s/verdure, sol. charmant 2-3 p. caractère, ref. nf, px except. S/pl. 2 et 3/8, 2, r. J.-de-Maistre ou 878-41-65.

91 - Essonne

PARTICULIER VEND EPINAY-SUR-SENART (91) RESIDENCE 1971, F-4 de 87 m², au dernier étage, loggia 12 m², entrée avec plac., sé). double, cuis., 2 chbres, s. bains, wc, 2 grands placards. Cave. 159.000 + 26.000 F C.F. 5 %. Téléph. : 047-14-09, après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE 3, RUE SAINT-GUILLAUME GARE ASNIERES ST-LAZARE **4 PIÈCES 85 m²** **2 et 3 PIÈCES** BALCONS NOUVEAU PRET PIC Tous les jours sauf mardi et mercredi de 14 h à 19 h. 259-63-63 - 788-41-45 Habitable immédiatement

(92) ASNIÈRES 18-20, avenue Henri-Barbusse 150 M GARE ASNIERES 3 et 4 P. LOGGIAS Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prés nouveau Pic. Tous les jours 14 h à 19 h sauf mardi et mercredi. Rens. : 359-63-63.

Province

A VENDRE **VALLÉE CHAMONIX** vue sur mont Blanc, commune des HOUCHES, du studio au 3 P. A partir de 4.710 F le m2. **AVIS** 68, boul. de Sébastopol. Paris 3e - 274-24-45

St-Raphaël. 90 m. de la plage, centre, 4 p., 2 bs, 3e étg., avec gde terrasse. Tél. (94) 95-68-55.

Par autoroute direction Nice **10' Aix-en-Provence** Studios et pts appartements en l'état ou à aménager **à partir de 30.000 F** Affaires exceptionnelles à saisir très rapidement. Idéal placement ou pied-à-terre. Pour renseignements et R.-V. Téléph. : 16 (91) 54-92-93 CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille

pavillons

ELANCOURT 78 - Part. vend pavill. bien situé, gd 4 p., tt cft, cuis. équip., grenier, terras. 25 m2, gar., chaufferie+park., comb. aménageab. (possib. 3 pièces), sur 404 m2. 400.000 F. - Tél. : 051-02-02.

PAVILL. S/800 m² TERRAIN FONTENAY-SOUS-BOIS centre, séj., 2 chambres, tt conft, gar. 525 000 F. - Micot. 344-43-87.

maisons de campagne

TARN. Rég. Castres, gde mais. de maître, parc et dép., 300.000. Téléphone : (63) 75-30-10.

ARDECHE, Grange, parf. état, dans 6.000 m², cadre pittoresq., vue. sol., rivière. (91) 73-07-55.

EN PÉRIGORD NOIR près VILLAGE TOURISTIQUE PLAN D'EAU **MAISON PLAIN-PIED** gd séjour, cheminée pierre, poutres apparentes, salon, 4 chbres, cuis., s. de bains, wc, confort. Sous-sol : cuis., 1 chbre, gar. Terrain env. 2.000 m2. Px 450.000

EN PÉRIGORD NOIR **JOLIE PETITE MAISON** PLAIN-PIED, toute MEUBLEE séj., coin cuis., 2 ch., s. d'eau, wc, tt confort, tél., sous-sol gar. Terr. 4.000 m2 env., vue splend. Prix 315.000 F. **AG. DUVIGNAL** 24150 STE-ALVERE Tél.: (53) 61-70-04

Ouest Htes-Alpes à Rosans, village sympa avec commerces et piscine, remise pierre 2 niveaux à aménager intérieur. Splend. jardin clos, idéal vacances. Prix : 80.000 F. - CATRY, jeudi (91) 54-92-93. Jours suivantes : (91) 65-15-87.

GORDES 10 min. autoroute, idéal vacances ou placem. Pièce commune, salle de bains, w.-c., entrée, rangement, avec 500 ou 1.000 m2 terrain. A partir de 100.000 F avec 10.000 F comptant + 80 % créd. pos. R.-V. même dimanche CATRY, 16 (90) 57-47-95

locations non meublées Offre

Paris

9e GRAND DUPLEX 78 m² tout confort Vis. sur r.-v. TREVAL, 277-62-23

MARAIS STUDIOS tout confort Visite sur rendez-vous Le gérant : TREVAL, 277-62-23.

Région parisienne

NEUILLY. Av. du Roule, 3e ét., beau 5 P., 138 m², imm. anc., 5.080 F net - 548-76-25.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis, 4.000 maxi. - 283-57-02.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus - 285-11-08.

immeubles

Groupe d'investisseurs disposant capitaux rapidement disponibles recherche immeubles même à rénover habitation ou bureaux. ETRESA. - 776-07-30

Achète à particulier immeubles dans PARIS. Tél. le matin 747-42-97

bureaux

Ambassade Népal rech. appt non meublé pr bureau 4-5 p., tél., s. bains, préf. 7e, 15e, 16e, 17e. Tél. 504-62-38, de 10 à 13 h.

fonds de commerce

A vendre, 100 km de PARIS. Discothèque avec restaurant. Pêche à la truite. Tenu 8 ans. Parfait état. Terrain 8.300 m2. Rivière, sol et mur 1.000.000 F. 89260 La Chapelle-sur-Oreuse Tél. (86) 86-64-55

Rech. LIBRAIRIE, moyenne importance, env. 1.000.000 C.A., région NORMANDIE, BRETAGNE et limitrophe. Ecr. no T 14830 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

villas

TOULON-FARON, vue mer, villa s/2 niv., sal., cheminée, s. à m., bur., 5 chbres, 3 s. de bs, lingerie, cave, gar., gde terrasse sud, chff. cent., piscine, jard. arboré, 1.400.000 F à débattre ÉCRIRE HAVAS TOULON 15582.

GARD, NIMES. Tr. b. villa stdg P/8, 265m² surf. habit., sur 2.600 m² colline boisée (tr. gd sej. poutres + mezzanine, tr. b. finitions. Prix 100 U. à débattre. NIMES. Tr. b. villa P/6 sur 3.000 m² agrément (genre propriété), tr. boisé. 90 U. à déb. CASTILLON-DU-GARD. Villa P/4 sur 5.000 m² (surf. hab. 92 m², vue sur Pont-du-Gard. Prix 480.000 F. AGENCE C. BOYER, 70, bould Gambetta, NIMES - Tél. (66) 67-41-80.

LE VESINET 15' R.E.R. Sur 1.000 m2 jardin boisé VILLA ANGLO-NORMANDE séjour 40 m2, 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée. Affaire intéress. Agence MAIRIE - 976-52-52

fermettes

VALLEE EURE **ANET** Sur 3.000 m² de terrain paysagé en bord de rivière, fermette longue aménagée : cuis., salle à manger + salon (cheminées, poutres) + bureau + 3 chb., s. de bs et salle d'eau et 2 wc, 3 chbres indép., chauffage air pulsé. Prix 630.000 F. AGENCE LA VALLENTINOISE 16, rue Diane-de-Poitiers, 28260 ANET. Téléphone (37) 64-81-19.

propriétés

GRIMAUD (vieux village) 4 km mer, 10 km Saint-Tropez Beau mas 200 m2, divisible en 2 maisons indép., 1 living-room, 1 atelier d'artiste, 5 ch., 2 s. de bains, 1 kitchenette, 1 cuis. et dépendances. Jardin 1.250 m2. Vue sur les collines. Calme. Tél. 16 (94) 43-20-95

SAINT-CLOUD VAL-D'OR - VUE UNIQUE BELLE PPTE 8 PIECES, 3 bains, cuisine aménagée. TERRASSE. Jardin. Garage. 1.800.000 F. A DEBATTRE. PROPRIETAIRE - 504-01-50

CHAUVRY FORET MONTMORENCY 350 m2 habitab. IMPECCABLE + mais. gardien. Tél. 989-31-74.

Part. vd 15 km de Bordeaux, rive droite, b. propriété bourgeoise sur 2.400 m², 10 p. princ. +130 m² de dépendances. Prix justifié 1.050.000 F. Tél. (56) 21-27-68, après 18 heures.

80 km de Paris, Montereau. 7 km gare, belle propriété 5 p., 120 m² habitable, tout confort, impecc., terrain 1.100 m² clos mur. Prix 435.000 F. 280-11-63.

70 km BORDEAUX, ravissante FERME LANDAISE XVIIIe S. colombages, poutres, 9 p. pr., cuis. aménagée, parfait. rénovée sur 6.500 m² boisé, tennis. - DE LA BORIE 45, Clemenceau Bordeaux T (56) 44-93-53.

Entre COGNAC et MATHA (16) proximité mer 60 km Très belle affaire à vendre Activité : commerce d'antiquités (chiffre d'affaires en constante augmentation).
1) Sur corps de bâtiment (logis charentais). 7 pces, ent., salon, bur., séjour, cuis. ; étage 4 ch., s. de bs, s. d'eau, tt cft. vastes dépend. (chais gar., hangar).
2) Un corps de bâtim. (maison charentaise), séj. 45 m2, cuis. 1 chbre, s. d'eau, wc, grenier aménageable tout confort + locaux commerciaux, 1er magasin 135 m2 + grenier 60 m2 2e), appt rustiq., gd séjour 35 m2, cuis., s. de bs, wc, cellier. étg. mezzanine avec 2 chbres tout cft. Terrain 5.000 m2. Tout l'ensemble est en parfait état. Estimation murs et terrain, fonds et stock : 1.400.000 F. Ecr. à 6.076, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

VERNON (près), 5 km gare, 45' Saint-Lazare **PROPTE** rustique de charme, cuisine + gd séjour + 4 chbres + s. bains + 2 wc, terrain aménagé avec arbres. **A. 13** Vernon, 72, av. Paris. 16 (32) 51-19-19.

Achète château ou importante propriété. Faire offre détaillée. AVIS, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

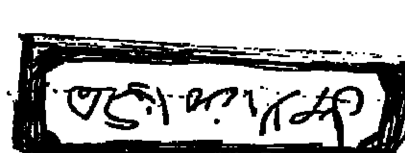
PETITE SOLOGNE 135 km PARIS. A vendre **PROPRIÉTÉ** d'environ 130 ha. dont environ 50 ha. de bois (intéress. valeur de chênes), un étang + possibilité création 3 autres étangs, terres bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre gibier naturel. Prix 2.100.000 F. Tél. préfér. matin 10 h. à 11 h. 16 (38) 35-00-58.

domaines

Aux PORTES de BORDEAUX 57 ha seul tenant nat. terre à vignes. céréales, bois, maison de caractère 17e et 18e siècles, dépend., l'ensemble à rénover. **DE LA BORIE** 45, crs Clemenceau, Bordeaux Tél. (56) 44-93-53

ETATS-UNIS. Propriété industrielle de 196 hectares sur la rivière Illinois au prix du terrain agricole. La rivière Illinois fait partie du système de navigation fluviale du Mississipi avec environ 400 millions de tonnes de marchandises transportées annuellement. Propriété dont 146 hectares de terres cultivables, située à 70 miles du sud-ouest de Chicago, 1/2 mile du bord de la rivière Illinois, 1/2 mile du réseau principal du chemin de fer. 5.436 dollars l'hectare. GEORGE R. FRELK, 2122 Jericho Road, Aurora, IL 60506, U.S.A. (312) - 897-7179.

SOLOGNE - 33 HECTARES Rég. Romorantin, bois, terres, étang, chalet 9 pièces, tt conft, possible chasser sur 120 ha. Ag. LES TOURELLES, Orléans, 1, av. Dauphine. (38) 66-70-90.



Le Monde

économie

SOCIAL

Le conflit de la Manufacture de tapis et couvertures de Beauvais

Plus personne n'y croit...

De notre correspondant

Beauvais. — L'effervescence du 14 juillet retombée, syndicats et direction de la Manufacture française de tapis et couvertures (M.F.T.C.) de Beauvais, font leurs comptes. L'offre de donation aux salariés lancée par l'administrateur-directeur général du groupe Boussac-Saint-Frères (ex-groupe Willot), M. Jacques Darmon, a fait long feu. « Plus personne n'y croit, mais tout le monde semble faire comme si », commente un délégué.

Manifestement dépassé par l'écho donné à ce qu'il pensait être une boutade, M. Darmon, ancien collaborateur au ministère de M. d'Ornano, a péniblement tenté de s'extraire du guêpier en écrivant une lettre de trois pages à l'inspecteur du travail de Beauvais, dans laquelle il dit attendre des *« contre-propositions concrètes, précises et sérieuses de la part des syndicats »*. Mais il se garde bien d'ouvrir ses comptes, comme ces derniers le lui demandaient (*le Monde* du 19 juillet 1979).

La C.G.T. et la C.G.C. ont envoyé à M. Darmon, le jeudi 26 juillet, un contre-plan d'économies chiffrées dont le total va au-delà des *« 700 millions de francs anciens à trouver »*, objectif fixé par le directeur pour éviter les cent quatre-vingts suppressions d'emplois. Arrêtant leur total à 7 233 000 F, ces deux syndicats préconisent deux licenciements seulement (*le Monde* du 31 juillet). Seule la C.F.D.T., majoritaire dans le collège employés, a refusé de signer ce texte, écrivant que *« le rôle d'une organisation syndicale est de défendre les intérêts des travailleurs et non de faire des propositions pour permettre aux Willot de faire plus de profits »*.

Les malheurs de la Manufacture — la plus ancienne de Beauvais — ont eu, sur le plan local, des répercussions considérables. Ils ont eu notamment pour effet de lancer une vive polémique entre socialistes et communistes qui administrent la mairie. Dans un premier temps, le maire, M. Walter Amsallem (P.S.), a fait savoir aux délégués qu'ils pourraient compter sur une aide en cas de reprise *« sous bénéfice d'inventaire »*. Un de ses adjoints communistes a écrit alors qu' *« il n'incombait pas aux collectivités publiques de maintenir le patrimoine industriel »*. Ensuite, la section du P.S. a invité les autres formations de gauche à une réunion destinée à définir une position commune. Flairant le *« piège »*, M. Marcel Zadner, membre du comité central du parti communiste, venu à Beauvais *« s'informer de la situation »* à la tête d'une délégation fédérale, lui a opposé une fin de non-recevoir très sèche.

Le P.S. a répliqué en appelant *« les travailleurs à faire pression sur les camarades communistes afin qu'ils rejoignent le combat commun contre la droite dans le cadre de l'union de la base prônée par le XXIII[e] congrès du P.C. »*. Renvoyant dos à dos les frères ennemis de la gauche, la C.G.T. a estimé que les syndicats voulaient *« trouver auprès des organisations politiques un soutien et non être le point de départ d'une polémique »*.

Pour l'heure, les salariés de l'usine pensent surtout aux vacances. Le rêve de la M.F.T.C. autogérée a filé comme l'eau de la rivière le Thérain qui coule aux pieds de la manufacture.

MAURICE LUBATTI.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LES CHEFS D'ENTREPRISE SONT PESSIMISTES

(De notre correspondant.)

Londres. — Les patrons britanniques sont pessimistes sur l'avenir de leur économie. Leur organisation, la Confédération des industries britanniques (C.P.I.), prévoit pour l'an prochain un accroissement du déficit commercial, de l'inflation, du chômage et une baisse de la production des bénéfices.

Survenant moins de deux mois après un budget destiné à stimuler l'activité, ces précisions tendraient à prouver que les chefs d'entreprise ne voient pas l'avenir plus rose sous les conservateurs que sous les travaillistes. La confédération a toutefois précisé qu'il ne fallait pas déduire de son étude que l'industrie avait perdu confiance dans le gouvernement ou qu'elle nourrissait des sentiments alarmistes.

Les perspectives d'exportation et l'absence de compétitivité des prix britanniques, en raison de la hausse des sterling, constituent la principale préoccupation des chefs d'entreprise : 7 % seulement des mille huit cent quatre-vingt-onze firmes interrogées par la C.P.I. espèrent accroître leurs exportations dans les douze mois à venir, alors que 47 % se déclarent de plus en plus pessimistes.

L'enquête révèle par ailleurs que le niveau des investissements tend globalement à baisser, de même que celui de l'emploi, alors que les coûts de production s'élèvent considérablement.

Le produit national brut devrait baisser de 0,5 % cette année ; quant à la balance des paiements, son déficit devrait atteindre, malgré le pétrole de la mer du Nord, 2,5 à 3 milliards de livres cette année et 2,5 milliards l'année prochaine.

Enfin, les patrons britanniques prédisent que l'inflation atteindra 17 % l'an prochain.

(Intérim.)

R. D. A.

● *Stagnation de l'économie en République démocratique allemande, selon un institut ouest-allemand* — La R.D.A. connaît une certaine stagnation économique depuis le début de l'année et ne pourra pas remplir les objectifs du plan pour 1979, estime l'institut DIW (Deutsches Institut fur Wirtschaftsforchung) de Berlin-Ouest.

Le DIW estime à 2 % la progression du produit national de la R.D.A., au premier semestre, contre 3,8 % dans les six premiers mois de 1978. Dans le même temps, la masse salariale a augmenté de 3,7 %, alors que, normalement, les autorités est-allemandes ne la laissent monter que d'un pourcentage inférieur à la production nationale.

AGRICULTURE

Suppression, à partir du 6 août des montants compensatoires monétaires britanniques

Les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués dans les échanges agricoles entre la Grande-Bretagne et ses partenaires de la C.E.E. seront supprimés à partir du lundi 6 août, a annoncé, mercredi 1[er] août, la commission européenne. La Grande-Bretagne ne bénéficiera donc plus de subventions pour ses importations agricoles en provenance des autres pays du Marché commun. En revanche, les produits agricoles britanniques vendus sur les marchés européens ne seront plus taxés.

Depuis le 22 juin, le M.C.M. britanniques ne s'élevaient plus qu'à 6%. Ils avaient atteint 40 % en 1978. La hausse ininterrompue depuis sept semaines de la livre sterling et les dévaluations successives de la livre verte ont favorisé la rapide diminution de ces M.C.M. Toutefois, la Grande-Bretagne ne participant pas au système monétaire européen, les montants compensatoires, qui s'appliquent pour ce pays, restent variables. Si la baisse enregistrée, ces jours derniers, sur la devise britannique devait s'accentuer, de nouveaux M.C.M. seraient appliqués comme correctifs monétaires, pour les échanges de produits agricoles.

Dans la Communauté européenne, hormis la Grande-Bretagne, deux pays, l'Irlande et le Danemark n'appliquent plus de montants compensatoires. Depuis la dernière fixation des prix agricoles, le 22 juin, ces correctifs monétaires s'élèvent encore à 9,8 % (10,8 % pour le lait) en R.F.A. ; 2,8 % (3,3 % pour le lait) dans le Bénélux ; 3,7 % en France, sauf sur le porc pour lequel le M.C.M. est nul ; 5,3 % enfin, en Italie.

La remise à zéro du compteur des M.C.M. en Grande-Bretagne peut modifier l'attitude de ce pays en ce qui concerne les prix agricoles. Tant que le gouvernement britannique pouvait compter sur la dévaluation de la livre verte pour augmenter le revenu des agriculteurs, il pouvait s'opposer à une hausse des prix européens. Le ministre de l'agriculture britannique pourrait avoir une attitude moins rigide lors des prochaines négociations.

Pour le budget de la Communauté, cette suppression représente une économie de prix d'un milliard d'unités de compte européenne, soit 5,9 milliards de francs.

IMMIGRÉS

L'expulsion des travailleurs étrangers des foyers de la Sonacotra

En exécution d'une décision du tribunal d'instance de Pontoise, une cinquantaine de travailleurs étrangers, locataires du foyer Sonacotra de Sannois (Val-d'Oise), sur un total de deux cents environ, ont été expulsés de l'établissement, le mercredi 1[er] août, au matin (nos dernières éditions du 2 août). *Comme dans beaucoup de foyers de la Sonacotra, ces immigrés refusaient de payer les loyers — qu'ils estiment abusifs — depuis plus de trois ans. Au cours de ces derniers mois, une cinquantaine seulement avaient repris les paiements.*

Un contentieux vieux de plus de trois ans

Commentant l'opération de Sannois, la direction de la Sonacotra déclare que *« dès 1976 »* elle avait accepté *« la majeure partie des revendications »* présentées dans ses foyers, notamment divers aménagements des règlements intérieurs : droit de visite vingt-quatre heures sur vingt-quatre sans différence de sexe, droit de réunion et libre expression, droit de passer des films, interdiction pour quiconque de pénétrer dans les chambres sans l'accord ou la présence du « locataire » — le mot est employé pour la première fois par la Sonacotra qui, jusqu'à présent, a toujours parlé de « résidents » — affichage des chambres vides et attribution aux premiers demandeurs, bénéfices du bar intégrés dans le budget d'animation, etc.

Toutefois, ainsi qu'il ressort du dossier communiqué par la Sonacotra, la direction n'a pas accepté plusieurs points de la plate-forme revendicative présentée en décembre 1976 : la reconnaissance du Comité de coordination des foyers en lutte, la réduction de 100 F des tarifs et le blocage des loyers dans tous les foyers, l'assimilation de statut de résident à celui de locataire, le changement de tous les anciens gérants et leur remplacement par des concierges.

La Sonacotra précise qu'au foyer de Sannois, le tarif s'établissait à 8,10 F par jour en août 1975, à 7,50 F de mai 1976 à juin 1977, à 8,40 F en juin 1979 et à 9,40 F au 1[er] juillet dernier, en francs courants. Elle ajoute qu'elle s'est efforcée *« de donner aux résidents les droits équivalents à ceux d'un locataire »*.

ACCORD ENTRE UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LA HAUTE-VOLTA POUR LA FABRICATION D'ALCOOL DE MÉLASSE

Après deux années d'explorations des différentes voies dans lesquelles l'alcool de fermentation peut apporter un remède à la crise de l'énergie, la société Prodial, créée en 1977, vient d'obtenir son premier contrat, portant sur la valorisation des mélasses en Haute-Volta.

Il s'agit d'expérimenter cinquante-quatre chauffe-marmites adaptés aux usages africains. Si les essais sont concluants, la Haute-Volta décidera alors la construction d'une unité d'alcool dont la production permettra de réduire les besoins en bois de chauffage. La recherche du bois pour la cuisson des aliments est un des problèmes cruciaux des pays du Sahel, l'utilisation de ce combustible rare et cher entraînant la désertification.

L'expérience proposée à la société Prodial par la Haute-Volta a été appuyée par la direction du développement de la C.E.E. Elle sera en outre suivie avec attention par les pays voisins qui disposent de mélasses dont l'utilisation n'est pas encore définie. Parallèlement à cette industrie de l'alcool, les appareils de chauffage pourront être progressivement fabriqués sur place.

La société Prodial (Promotion des usages industriels de l'alcool) est une S.A.R.L. créée par la Société financière d'expansion commerciale et industrielle (SFECI) dont le président, M. Henri Cayre, est ausi le directeur général de la Confédération des betteraviers français. Les autres actionnaires de Prodial sont la Compagnie financière France-Afrique (COFIFA) et l'ADRA (Société pour l'aménagement, le développement rural et agro-industriel). Cette dernière société, créée fin 1976 est spécialisée dans la promotion des exportations de complexes agro-industriels vers l'Afrique notamment. Le groupe Renault participe à son capital par l'intermédiaire de filiales à hauteur de 40 %.

● *Deux mille cinq cents agriculteurs ont manifesté à Brest.* — A l'appel de la F.D.S.E.A. du Finistère (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), du C.D.J.A. (Centre départemental des jeunes agriculteurs) et des salariés agricoles C.F.D.T., deux mille cinq cents agriculteurs ont défilé dans la soirée du 1[er] août dans les rues de Brest. Ils manifestaient ainsi leur soutien à six dirigeants syndicaux condamnés, le 26 juillet dernier, au titre de la loi « anti-casseurs ».

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● *Les commerçants* prévoient une nette accélération des hausses de leurs prix de vente au cours des prochains mois, et sont pessimistes pour l'évolution des affaires, indique l'INSEE dans son enquête sur le commerce de détail de juillet.

Les ventes du commerce non alimentaire, qui avaient diminué de février à avril, ont marqué une reprise en mai-juin, les stocks sont redevenus moyens tandis que la situation de trésorerie, qui s'était dégradée en mars-avril, est bonne en juillet.

● *M. Ceyrac : « Ne pas dramatiser. »* Il faut éviter de *« dramatiser la situation »* de l'économie française, a déclaré, le 1[er] août, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., à France-Inter. *« Il n'y aura pas en moyenne d'augmentation du pouvoir d'achat en 1979-1980. Dans la mesure du possible il y aura maintien. Les efforts devront profiter avant tout à ceux dont les ressources sont les plus faibles. »*

Energie

● *La Chambre de représentants donne les pleins pouvoirs au président Carter pour imposer un rationnement de l'essence.* — La Chambre des représentants a approuvé par 263 voix contre 159 une version profondément amendée du projet de loi présidentiel sur le rationnement de l'essence en cas de crise. L'amendement le plus dangereux pour le projet, qui accordait aux deux Chambres un droit de veto sur toutes décisions de rationnement, avait toutefois été écarté la veille. Le Sénat doit maintenant voter ce projet qui donne au président les pleins pouvoirs pour imposer un rationnement de l'essence en cas de baisse des approvisionnements de plus de 20 % sur une période de trente jours. — *(A.F.P.)*

Monnaies

● *Mise en circulation du nouveau billet de 100 francs à l'effigie du peintre Eugène Delacroix.* — La Banque de France met en circulation, le 2 août, un nouveau billet de 100 francs à l'effigie du peintre Eugène Delacroix. Le nouveau billet circulera concurremment à celui qui représente Corneille. Le remplacement s'opèrera progressivement. Innovation, au recto figurent trois disques imprimés en relief et destinés à faciliter la reconnaissance du billet par les aveugles.

Social

● *Le tribunal de commerce de Troyes* a prononcé, le 30 juillet dernier, la liquidation de biens des établissements Silverio S.A., entreprise de construction de bâtiment, et de la Société auxiliaire de matériel Silverio. Cette décision a entraîné le licenciement des trois cent quatre-vingt-dix employés de ces deux sociétés. Il n'est pas exclu cependant qu'une société d'exploitation soit créée, ayant pour objet d'achever ces chantiers actuellement entrepris par Silverio S.A. Cela permettrait de réemployer une bonne partie du personnel. Il faudra attendre le mois de septembre pour savoir si cette solution sera retenue. — *(Corresp.)* — *(Corresp.)*

● *Expulsion des grévistes de la SAM à Marseille.* — Les forces de l'ordre ont expulsé, mercredi 1[er] août vers 5 heures du matin, une dizaine de personnes qui occupaient symboliquement les locaux de la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM) à Marseille, filiale du groupe de réparation navale Terrin, mis en règlement judiciaire. Mercredi soir, le groupe communiste de l'Assemblée nationale a dénoncé, après la C.G.T. et le P.C.F. des Bouches-du-Rhône, les *« violences policières inadmissibles »* qui ont eu lieu à cette occasion. *« Deux dirigeants syndicaux,* souligne le groupe parlementaire communiste, *ont été molestés par les C.R.S., et Mme Jeannine Porte, député communiste de Marseille, venue apporter son soutien aux travailleurs, a reçu des coups de la part des policiers. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép —		SIX MOIS Rep. + ou Dép —	
$ E.-U.	4,2490	4,2515	— 25	— 5	— 45	— 5	— 65	0
$ can.	3,6184	3,6219	— 26	— 8	— 90	— 30	— 125	— 60
Yen (100)	1,9630	1,9665	+ 65	+ 90	+ 140	+ 170	+ 425	+ 475
DM	2,3255	2,3285	+ 75	+ 95	+ 160	+ 190	+ 440	+ 490
Florin	2,1180	2,1205	+ 30	+ 42	+ 55	+ 85	+ 120	+ 165
F.B. (100)	14,5200	14,5300	— 215	— 110	— 360	— 180	— 605	— 210
F.S. (100)	2,5635	2,5675	+ 190	+ 210	+ 405	+ 440	+1700	+1135
L. (1 000)	5,1885	5,1940	— 190	— 140	— 420	— 340	—1215	—1060
£	9,6155	9,6296	— 330	— 270	— 600	— 545	—1505	—1335

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6	6 3/8	6 1/16	6 7/16	6 1/4	6 5/8	6 5/8	7 1/4
$ E.-U.	4	4 5/16	10 11/16	11 7/16	10 7/8	11 1/4	11	11 5/16
Florin	8	8 5/8	8 3/8	8 3/4	8 5/8	9 1/16	9 3/8	9 3/4
F.B. (100)	10	11	11 3/8	12 1/8	11 3/8	12 1/8	11 1/8	11 5/8
F.S.	9/16	11/16	1 3/16	1 9/16	1 1/4	1 5/8	2 3/16	2 9/16
L. (1 000)	10	11	15	17	15	17	15	17
£	14	14 5/8	14	14 5/8	14 5/16	14 13/16	13 7/8	14 3/8
Fr. franç.	9 7/8	10 5/8	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 3/4	11 7/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er AOUT

NOUVELLE BAISSE DE L'OR

Conformément à la tendance internationale, le prix de l'or français a subi une nouvelle et forte baisse ce mercredi à la Bourse de Paris. Le lingot de 1 kilo est ainsi revenu de 43 520 francs à 42 490 francs au dernier cours (— 1 030 F). Le napoléon a un peu mieux résisté, cotant 384,90 F au premier cours, avant de revenir, il est vrai, à 379,80 F par la suite (contre 381 F mardi).

Sur le marché des actions, toujours très calme, la tendance est restée mal définie. Certes l'indicateur instantané a reculé d'environ 0,4 %, mais aucun compartiment ne s'est véritablement effondré.

Les baisses ont été un peu plus nombreuses que les hausses aux pétroles et à la chimie, mais l'inverse s'est produit au matériel électrique. Usinor, après sa forte hausse récente, a subi les plus lourds dégâts en compagnie de Pennaroya (— 7 %). Elf-Aquitaine a cédé près de 5 % tandis que les Comptoirs Modernes (+ 8 %), Alspi (+ 7 %) et Poclain (+ 6 %) s'adjugeaient les meilleures performances de la séance.

Seul point à retenir aux valeurs étrangères : la baisse générale, et logique, des mines d'or.

L'inflation, le chômage, la tenue du franc (en dépit de l'infime relâchement qui s'est produit sur le loyer de l'argent au jour le jour) constituent toujours la toile de fond avec laquelle la Bourse doit compter.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Générale de Fond. c. 47.	1 p. 3	9 50
Rocamat c. 8	3 p. 5	... ..

LONDRES

La hausse de l'or provoque jeudi, à l'ouverture, une vive reprise des mine. sud-africaines. Le reste du marché est calme. Les industrielles, cependant, progressent un peu, de même que les assurances. Stabilité des pétroles et des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 292 85 contre 290 10

VALEURS	CLOTURE 1/8	COURS 2/8
Beecham	132	134
British Petroleum (1)	11 41/64	11 41/64
Courtaulds	83	83
*De Beers	7 ..	7 92
Imperial Chemical	327	324 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	260	264
Shell	348	342
Vickers	162	162
War Loan 3 1/2 %	33 7/8	33 7/8
*West Driefontein	43 1/8	43 3/8
*Western Holdings	32 1/4	32 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX. — Le résultat net consolidé de l'exercice 1978 s'est élevé à 201,9 millions de francs (+ 9,8 %), dont 174,3 millions pour la part du groupe (contre 157,8 millions en 1977). La marge brute d'autofinancement a atteint 864,8 millions de francs, soit une progression de 15 %.

C.I.I. - HONEYWELL BULL. — Le bénéfice net consolidé pour le premier semestre de 1979 s'est établi à 39,6 millions de francs contre 71,8 millions un an plus tôt (mais compte tenu d'un profit exceptionnel de 40,5 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxe, s'est élevé à 2 229 millions de francs contre 1 846 millions pour les mêmes périodes.

SOURCE PERRIER. — Pour le premier semestre de l'exercice au 30 septembre 1979, le bénéfice après amortissements et impôts s'élève à 20,5 millions de francs contre 12,56 millions un an plus tôt.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	31 juil.	1er août
Valeurs françaises ..	109,8	108,8
Valeurs étrangères ..	124,4	122,7
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	95,7	95,2

NEW-YORK

Encore soutenu

En repli pendant la plus grande partie de la séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a pu terminer en progrès de 3,92 points à 850,34. Le volume des transactions s'est encore accru à 36,57 millions de titres contre 34,48 millions la veille.

Sur 1 873 valeurs cotées, 885 ont progressé, 580 ont reculé et 408 sont restées à peu près inchangées.

Impossible de fournir une explication totalement satisfaisante à cette tendance. A priori, le marché avait toutes raisons de s'affaisser. L'annonce simultanée d'une baisse de 0,8 % en juin des dépenses de construction (contre + 3 % en mai) et de 1,3 % des commandes à l'industrie pour la même période n'a rien de réjouissant. Même pour M. Carter, cela ne fait plus aucun doute : le pays est entré dans une phase de récession. La lutte contre l'inflation reste cependant la « priorité des priorités » pour la Maison Blanche...

VALEURS	COURS 31/7	COURS 1/8
Alcoa	51 1/8	50 7/8
A.T.T.	57 1/4	57 1/8
Boeing	43 1/8	44 ...
Chase Manhattan Bank	40 5/8	41 1/2
Du Pont de Nemours	40 7/8	42 3/8
Eastman Kodak	53 7/8	54 3/8
Exxon	54 3/4	54 7/8
Ford	42	41 3/4
General Electric	51 3/4	51 5/8
General Foods	32	32 1/8
General Motors	57 7/8	57 7/8
Goodyear	16 1/8	16 ...
I.B.M.	69 3/4	70 ...
I.T.T.	27 7/8	28 1/8
Kennecott	24 ...	23 1/2
Mobil Oil	39 3/8	39 1/2
Pfizer	31 1/8	31 5/8
Schlumberger	77 7/8	78 3/4
Texaco	28 5/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	26 3/8	25 ...
Union Carbide	40 5/8	41 1/4
U.S. Steel	23 1/4	23 ...
Westinghouse	20 5/8	20 3/8
Xerox	63 1/8	64 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/8	2/8
1 dollar (en yens) ..	216 85	216 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 1er AOUT - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	212 20	211 50
A.G.F. (Sté Cent.)	605	600
Ass. Gr. Paris-Vie	..	..
Concorde	363	357 40
Epargne France	290	297 ..
Financ. Victoire	340	340 ..
France I.A.R.D...	220	220 ..
GAN (Sté) Centr.	... ..	...
Electro-Banque..	170 ..	171 90
Eurabail	170 .	168 70
Financière Sofal	380 ..	383 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	92 ..	91 .
France-Bail	309	311 ..
Hydro-Energie..	.. .	20 50
Immobail B. L. F.	256 .	253 .
Immobanque....	360 .	358
Immofice	282	281
Interbail	254 50	253 .
— (obl. conv.)	251 -	252 .
Laffitte-Bail....	199 50	199 ..
Un. Ind. Crédit..	292 .	280 50
Cie Foncière....	... ..	148 .
C.G.V.	271	271 .
Fonc. Ch.-d'Eau.	...	.. .
(M.) S.O.F.I.P....	... ..	... ..
Fonc. Lyonnaise.	1120	1118 .
Immob. Marseille	1453	1470 .
Louvre	318 90	318 .
SINVIM	142	141 70
Cogifi	213	219 .
Foncina	188	181 ..
Gr Fin. Constr...	203 .	205 .
Immindo	200 .	197 .
Forges Strasbourg	86	87 ..
(Li) F. B.M. ch. fer	90	90 .
Frankel	658	669
Huard-U.C.F.....	93	92 50
Jaeger	289 .	277 50
Jaz	225	227
Luchaire	350	347 ..
Manurhin	732 .	740
Métal Déployé...	270	270 10
E.L.M.-Leblanc...	504	502
Ernault-Somua...	47 05	45 20
Tr. C.I.T.R.A.M...	...	...
Trans. et Indust..	124 50	124 50
(Li) Baignol-Farj..	..	.. ..
Blanzy-Ouest....	245 50	250
La Brosse	...	138 .
Degremont	148 90	154
Duquesnes-Purina	409 50	409 50
Ferrailles C.F.F..	239 10	236
Havas	302	305
Locatel	...	
Lyon-Alemand...	165	168 .
Ecco	1301	1248
Euratrep	840	835 .
Euratrep	...	820
Métall. Minière..	80	82
Océanie	.	54
Prenuptia	...	..
Sab. Mor. Corv...	121	121
Sicomocip	... ..	208
Total C.F.N.	.. ..	100
Ufinex	... ..	...
Voyer S.A.	.	.
Dco. v. Gristen..	... ..	.. ..
Rorento NV	237 50	238

[illegible]

SICAV

VALEURS	Émission frais inclus	Rachat net
Silvafrance	230 27	219 83
Silvam	145 84	139 22
Silvarente	169 20	161 53
Silvinter	151 45	144 54
Soginca	133 12	127 08
Sogister	447 10	426 83
Valorem	196 61	187 69
Placemat	316 04	301 71
Sicav 5 000....	129 45	123 58
S. I. Est.	491 95	469 64

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200	4,5 % 1973.	1200	1188	1180	1175 ..
4150	C.N.E. 3 %..	4265 ..	4250	4220	4230
285	Afrique Occ.	290 ..	290 .	291	285 ..
470	Air Liquide.	478 ..	478 .	478 90	478 ..
88	Als. Part. Ind	83	89	89	89 .
365	Als. Superm.	378	380	380	380 .
330	Elf-Aquit....	360 .	343 ..	340 .	
156	— certif.	170 .	162 ..	162 ..	
325	E.J. Lefebvre	330 ..	327	327 ..	
860	Essilor	845 ..	838	838 .	
177	Esso S.A.F...	173 50	171	171 ..	
345	Eurafrance..	343	350	350 .	
310	Tél. Ericsson	305	305 50	305 50	300 10
185	Thomson-Br..	190 10	190 10	190 .	192 .
235	— (obl.).	239 .	236 .	236 ..	235 10
405	O.I.S.	408 .	408 ..	409 .	408 .
240	U.C.B.	241 .	236 ..	236 .	236 ..
215	Un. F. Bques.	220 .	224 ..	224 .	219 50
235	Gen. Motors.	243 20	243 20	243 20	242 90
22	Goldfields..	21 60	20 50	21	20 15
36	Harmony....	32 60	31 70	31 50	31 70
4 66	Hitachi	4 82	4 78	4 80	4 80
300	Hoechst Akti.	301 20	301 20	301 20	302
32	Imp. Chem..	31 90	31 50	31 50	31 60
31	De Beers (S.)	30 05	29 95	29 90	29 80
650	Deuts. Bank	657	660	659	660
500	Dome Mines.	469	466	468	470
498	Du Pont Nem	173	174	174	172 10
220	East Kodak..	226 80	229	230	226
46	East Rand...	42 80	40 80	40 35	40 05
126	Ericsson....	129	127 .	127 50	128
220	Exxon Corp..	233 .	239 60	231 80	234
175	Ford Motor..	179 70	180 .	177 10	179 50
114	Free State..	110	106	105	103
210 ..	Gen. Electric	220 50	217 90	218 30	216 80
615	Siemens A. G	611	605	605 .	617
38	Sony	36 20	36 60	36 80	36 10
275	Unilever.....	273 50	273	273	269 50
30	Union Corp..	29 80	29	29 15	29
100	U. Min. 1/10	104 10	104 50	104 50	102 80
157	Unit. Techn.	164	170	171 ..	170
220	West Driet..	208 .	204 50	204	204 50
74	West Deep..	67 30	65 80	65 ..	66
153	West Hold .	143	137 60	138	135 10
250	Xerox Corp..	265 80	263 50	260 80	255 50
0 82	Zambia Corp.	0 83	0 82	0 81	0 81

[illegible]

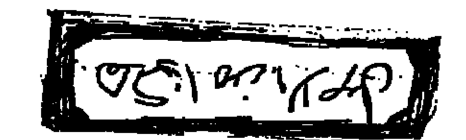
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)....	4 274	4 266	4 150	4 370
Allemagne (100 DM).	232 620	232 770	226	240
Belgique (100 F).....	14 556	14 548	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)...	211 840	212 110	205	216
Danemark (100 krd)..	80 920	80 840	78	83
Norvège (100 k)	84 710	84 430	82 500	87 600
Grande-Bretagne (£ 1)	9 753	9 584	9 500	10 100
Italie (1 000 lires)...	5 197	5 192	5	5 400
Suisse (100 fr.).....	257 .	257 .	252	265
Suède (100 krs).....	101 820	101 130	97	102 500
Autriche (100 sch.)...	31 715	31 770	30 850	32 450
Espagne (100 pes.)...	6 472	6 440	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)...	8 760	8 705	8 200	9 500
Canada ($ can. 1)...	3 663	3 638	3 520	3 750
Japon (100 yens)....	1 968	1 969	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/8
Or fin (kilo en barre).	43200	42250
Or fin (en lingot) ...	43520	42490
Pièce française (20 fr.)	381	379 80
Pièce française (10 fr.)	251 .	247
Pièce suisse (20 fr.)	341	338 50
Union latine (20 fr.)	309	308
Souverain	481	465
Pièce de 20 dollars .	1792 40	1798 80
Pièce de 10 dollars	982	975
Pièce de 5 dollars ..	625	625
Pièce de 50 pesos .	1699	1680
Pièce de 10 florins	340 ..	330 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLE VAGUE DE RESTRUCTURATION DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ?

La prophétie de Giovanni Agnelli

L'avenir de l'industrie automobile préoccupe plusieurs gouvernements. Aux Etats-Unis, le troisième constructeur, Chrysler Corp., a demandé au gouvernement fédéral une aide directe de 1 milliard de dollars au cours des dix-huit prochains mois, afin de surmonter les graves difficultés financières qu'il traverse.

Après le département américain du Trésor, le président de la commission des finances du Sénat et celui de la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants se sont engagés, le 1er août, à accélérer l'étude de tout dossier qui leur serait soumis par le gouvernement. En cas d'avis favorable, Chrysler recevrait l'aide la plus importante jamais consentie à une société américaine privée, le seul précédent de taille étant l'aide de 250 millions de dollars accordée en 1971 à Lockheed.

En Suède, un rapport du gouvernement prévoit une « crise grave » pour les deux constructeurs d'automobiles Volvo et Saab, au cours des années 1981-1983.

«L'avenir de l'industrie automobile réside évidemment dans les concentrations. On doit penser en Europe à la puissance des trois grands américains. (...) Dans vingt ans, il n'y aura peut-être plus que six ou sept marques de voitures dans le monde entier.» C'était en 1968, en plein boom de l'automobile, et les prophéties de M. Giovanni Agnelli, président de Fiat, étalent accueillies avec un scepticisme serein. Onze ans plus tard, il reste certes plus d'une vingtaine de firmes indépendantes dans le monde. Mais, à eux seuls, neuf groupes contrôlent plus de 80 % de la production mondiale (1), et les « grandes manœuvres » sont loin d'être terminées. L'industrie automobile mondiale ressemble à un énorme « *business game* », une sorte de Monopoly en grandeur réelle où les coups de dé engagent des milliers de salariés et la moindre opération des millions de dollars. Contacts, négociations secrètes, accords, rachats d'usines, se multiplient en tous sens. Les opérations spectaculaires demeurent rares, mais les rumeurs foisonnent.

Pourquoi ce remue-ménage ? Les données de base sont simples : plus des trois quarts des ventes mondiales sont concentrées sur trois grands marchés : Etats-Unis, Japon et Europe de l'Ouest. Le reste est réparti entre les marchés d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est. Les marchés américains et japonais, quasiment saturés, ne connaîtront plus qu'une croissance limitée et sujette à de fortes fluctuations. Les marchés des pays en voie d'industrialisation sont certes prometteurs, mais trop instables (l'exemple de l'Iran l'a amplement montré) pour permettre des politiques commerciales agressives. En outre la plupart des pays en voie de développement sont fermés aux importations de voitures étrangères et exigent l'implantation locale d'usines de montage plus ou moins intégrées vers l'amont.

Les acteurs

Reste l'Europe de l'Ouest. Elle absorbe, bon an mal an, environ un tiers de la production mondiale. De l'avis unanime des experts, c'est le seul marché appelé à croître de façon régulière (de 2 à 2,5 millions d'unités environ) au cours des cinq prochaines années.

Seconde donnée : le formidable « pari » imposé aux firmes américaines par les nouvelles réglementations sur la consommation d'essence et la pollution. Obligeant les géants de Detroit à revoir complètement leurs gammes pour « passer » les normes de 1984 (consommation moyenne de 8,5 litres aux 100 kilomètres), l'adoption de ces mesures par le Parlement américain a complètement bouleversé les cartes du « jeu » mondial. L'effort d'investissement des firmes américaines est gigantesque : de 80 à 90 milliards de dollars en cinq ans — quatre fois le budget de la NASA pour envoyer un homme sur la Lune ! Et puisqu'il faut refaire de nouvelles voitures de type européen, les Américains ont décidé — « Why not the best ? » — de sauter un grand pas dans la technologie. Pour les firmes européennes, la « menace américaine » n'est donc pas un leurre. Dans quelques années, les géants de Detroit s'attaqueront au marché européen avec une gamme neuve de modèles, produits à des cadences énormes et vendus à des prix défiant toute concurrence.

Les bases posées, quels sont les acteurs ? Les trois américains d'abord. Pour General Motors, qui réalise à lui seul 23 % de la production et un cinquième des profits mondiaux de l'automobile, la gageure est facile à tenir. Seul problème : étoffer un réseau européen beaucoup plus limité que celui de ses concurrents. D'où l'installation en Espagne d'une nouvelle usine... Ford, second mondial, s'en tirera de justesse. Mais l'acquisition récente de 25 % du capital de Toyo Kogyo (marque Mazda) montre que le second mondial a décidé de se battre jusqu'au bout, même au Japon... Chrysler, le plus petit des constructeurs américains, le moins bien armé, qui depuis des années s'épuisait à lutter à armes inégales sur le même terrain que ses rivaux, bute sur l'obstacle. C'est d'ores et déjà évident : Chrysler Corp. ne se tirera pas seul d'affaire. Sera-t-il racheté ? En tout cas ni par Ford ni par General Motors, qui risqueraient de tomber sous le coup de la loi antitrust. Une firme européenne ? Volkswagen, qui lui a racheté une usine en Pennsylvanie ainsi que ses filiales brésilienne et argentine, est apparemment sur les rangs. Il n'est pas le seul. Mais il n'est pas sûr que le gouvernement américain voie cela d'un bon œil, Chrysler ayant des contrats considérables avec l'armée américaine. Reste une aide gouvernementale. Chrysler a demandé 1 milliard de dollars, et les premières réactions du Congrès et du gouvernement sont favorables.

Les constructeurs japonais, éclatants de santé, ne sont arrêtés dans leur offensive « tous azimuts » que par la crainte de mesures de contingentement de leurs ventes en Europe. Ils hésitent, par ailleurs, à implanter des usines à l'étranger. Ils risquent en effet de perdre alors leur principal atout : une productivité supérieure de près de 30 % à celle de tous leurs concurrents. Seuls les plus petits constructeurs nippons semblent décidés à sauter le pas. Ainsi, Honda a-t-il récemment signé un accord avec British Leyland pour la construction en Grande-Bretagne et la distribution en Europe d'un nouveau modèle.

L'Europe « en ordre dispersé »

Quant aux firmes européennes, le moins qu'on puisse dire est qu'elles arrivent en ordre dispersé. Au premier rang, les plus solides : P.S.A. Peugeot-Citroën, très occupée à digérer les filiales européennes de Chrysler. Le groupe français dispose en fait de peu de temps pour constituer un ensemble cohérent capable d'atteindre des capacités de production concurrentielles au niveau mondial. Volkswagen se porte également bien, de même que Renault — en dépit des difficultés de sa filiale poids lourds, — mais les deux firmes auront du mal à atteindre, sans rachat de firmes concurrentes, la taille minimale (2 millions de voitures produites) qui leur permettrait de « tenir le choc », lors de l'offensive américaine, en 1984.

Fiat pose problème. La firme de Turin, affaiblie par des conflits sociaux incessants, a opté en 1973 pour la diversification (dans les poids lourds, les machines agricoles, etc.). Le secteur automobile, où les investissements ont été fort limités pendant trois ans, paie aujourd'hui cher ces décisions. Fiat, qui vient de transformer toutes ses activités en sociétés indépendantes, prépare-t-il un rapprochement important avec un autre constructeur. On le dit. La rumeur assure même que Ford, Renault, Peugeot et d'autres seraient vivement intéressés par la reprise éventuelle de ses activités automobiles. Pour l'heure, ce ne sont que bruits de couloir...

Quant aux autres firmes européennes, le tableau est moins brillant. Sans même parler de British Leyland, promis à un avenir douteux, Volvo et Saab, les deux constructeurs suédois sont à prendre. Un rapport récent du gouvernement suédois assure que les deux firmes devront, pour renouveler leurs gammes, investir 4 milliards de couronnes (4 milliards de francs environ) au cours des trois ou cinq prochaines années, sous peine d'affronter une *« crise grave »* dont *« le moment crucial se situera vers 1981-1983 »*. Le rapport préconise la recherche d'une collaboration avec des constructeurs étrangers. A bon entendeur... Alfa Romeo est au bord du précipice et son absorption à terme par un concurrent plus puissant semble quasiment inévitable, en dépit des démentis officiels de la firme.

Les grandes manœuvres sont en cours. Combien resteront debout dans quatre ans ? Et dans dix ? M. Agnelli n'avait sûrement pas tort...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) General Motors, Ford, P.S.A. Peugeot-Citroën, Toyota, Volkswagen, Fiat, Nissan, Renault et Chrysler.

AFFAIBLISSEMENT DU DOLLAR

Nettement mieux disposé depuis quelques jours, le dollars a été repris, jeudi matin 2 août, d'un léger accès de faiblesse sur la plupart des grandes places financières internationales, fléchissant contre toutes devises.

La monnaie américaine s'est ainsi traitée à 4,2450 F (contre 4,2565 F la veille) à Paris, à 1,8250 DM (contre 1,8287 DM) à Francfort et 1,6520 FS (contre 1,6640 FS) à Zurich. Son recul a d'autre part favorisé une nouvelle avance de la devise britannique, déjà un peu plus ferme mercredi en fin d'après-midi et, dans la City, la livre sterling s'échangeait à 2,2725 dollars contre 2,2705 dollars.

De ce fait, l'or est nettement remonté sur les marchés américains (New-York et Chicago) et européens (Londres et Zurich) où il valait jeudi 2 août, en fin de matinée, plus de 292 dollars l'once contre 290,10 dollars.

La réforme de l'Agence nationale pour l'emploi

Qui contrôlera la situation des chômeurs si l'A.N.P.E. en est déchargée ?

Antenne 2 a annoncé, mercredi soir 1er août, la *« suppression du pointage »* pour les chômeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.). En fait, dans son interview, le directeur général de l'A.N.P.E., M. Jacques Baudouin, a simplement réaffirmé, comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises, qu'il souhaitait l'abrogation de cette obligation, ajoutant aussitôt que la mise en place définitive de la réforme de l'Agence demanderait *« deux ou trois ans »*.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est question de supprimer ce fameux pointage, qui apparaît maintenant aux yeux de tous comme une contrainte inutile et un tantinet humiliante : déjà en 1972, M. Edgar Faure, alors ministre des affaires sociales, avait envisagé de le faire. Mais c'est surtout depuis plusieurs mois — et non pas subitement en ce mois d'août — qu'on en parle vraiment : depuis la publication, à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 15 novembre 1978), du rapport Farge. La suppression du pointage y est préconisée, dans le cadre de toute une série de propositions visant à soulager l'A.N.P.E. de ses tâches administratives pour lui permettre de se consacrer pleinement, comme tout le monde le souhaite, à sa mission de placement.

Mais, du désir à la réalité, il y a encore loin. D'abord, on oublie trop souvent que la moitié des demandeurs d'emploi recensés en France sont inscrits dans les mairies, ce qui complique encore les choses. Ensuite et surtout, le contrôle de la situation des chômeurs devra demeurer, sous une forme ou sous une autre, ne serait-ce que pour prévenir les abus. Or, à l'heure actuelle, personne ne veut s'en charger : ni l'UNEDIC, bien entendu — les partenaires sociaux ont très peu envie de se voir doter de pouvoirs « policiers » —, ni même les directions départementales du travail et de la main-d'œuvre, qui arguent aussi du fait, comme leur implantation géographique l'indique, qu'elles sont six fois moins nombreuses que les agences et antennes locales de l'A.N.P.E. Alors qui ?

Ce n'est pas tout : la « déconnexion » des tâches de gestion du chômage, prévue par le rapport Farge, n'est pas vue de la même façon par tout le monde. En particulier M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière et président de l'UNEDIC, est farouchement opposé à la suppression de l'inscription initiale du demandeur d'emploi à l'A.N.P.E. *Ce serait, dit-il non sans raison,* abandonner la publication des statistiques de l'emploi et contraindre les ASSEDIC *« à payer à guichets ouverts »*. Non résolus également sont les problèmes épineux relatifs à la décentralisation de l'A.N.P.E. — par région ou par bassin d'emploi ? — et à la participation, dans l'organisme rénové d'Issy-les-Moulineaux, des partenaires sociaux.

Contenue en germe dans la loi du 16 janvier 1979, définissant le nouveau système d'indemnisation du chômage — dont les décrets d'application sont à paraître, — la réforme de l'A.N.P.E. n'est cependant pas régie par ce texte. Un élément nouveau, passé trop inaperçu en cette période, vient d'intervenir : une décision du Conseil constitutionnel — qui avait été saisi par le premier ministre — parue au *Journal officiel* du 27 juillet, stipule que les dispositions des articles L. 330-1 à L. 330-9 du code du travail, qui ont trait à l'A.N.P.E., *« sont de nature réglementaire »*. *« Elles n'entrent pas,* dit encore le Conseil constitutionnel, *dans le domaine réservé au législateur. »*

Cela signifie que le gouvernement peut désormais agir par décrets et, selon nos informations, des projets de décrets ont déjà été élaborés par le ministère du travail et de la participation et soumis au directeur général de l'A.N.P.E. Ils devraient être, vraisemblablement à la rentrée de septembre, proposés aux partenaires sociaux.

MICHEL CASTAING.

En rétablissant les visas pour les Sud-Africains

Le gouvernement peut empêcher la tournée des Springboks

Le ministère des affaires étrangères a fait savoir, mercredi 1er août, au gouvernement de Pretoria, que la réciprocité en matière de visa sera rétabli à compter du 1er septembre prochain entre les ressortissants français et sud-africains. Cette obligation avait été supprimée unilatéralement par la France en août 1958, tandis que les Français se rendant en Afrique du Sud continuaient à être obligés de demander un visa. Cette mesure permettrait notamment d'empêcher la tournée des « Springboks », l'équipe d erugby sud-africaine, qui devaient venir en France en octobre prochain, contrairement à l'avis du gouvernement français.

En contraignant les citoyens sud-africains à demander un visa pour entrer en France à partir du 1er septembre, le gouvernement français vient de se donner le moyen d'empêcher la tournée en France des Springboks. Prévue pour le mois d'octobre, cette tournée risquait de compromettre les relations sportives entre la France et les autres pays africains à quelques mois des Jeux olympiques de Moscou. Il existait en effet un « précédent » : en 1976, les délégations africaines s'étaient retirées de Montréal en raison de la participation de la Nouvelle-Zélande dont une équipe de rugby avait rencontré les Springbocks.

L'« affaire » avait éclaté en mars dernier. Un comité pour le boycottage de la tournée raciste en France s'était créé. En visite à Madrid, le président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou, M. Ignati Novikov, avait tenu des propos sévères contre les pays entretenant des relations sportives avec l'Afrique du Sud et la Rhodésie au mépris des relations de l'ONU. A l'Assemblée nationale le 11 avril, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, estimait *« pour souhaitables et inopportunes »* les matches avec des équipes de rugby sud-africains même multiraciales.

L'équipe du Transvaal, qui venait de débarquer à Nice, quittait alors la France sans avoir joué. Mais sport et politique ne font pas bon ménage : le 24 avril, le Comité national olympique et sportif français repoussait *« les ingérences politiques »* et refusait de condamner la visite des Springboks. Les mouvements anti-apartheid s'indignèrent. Le secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.), M. Jean-Claude Ganga, craint qu'une crise comparable à celle de Montréal, en 1976, se produise à l'occasion des Jeux de Moscou.

Bref, les pouvoirs publics devaient régler cet imbroglio diplomatico-sportif. Le 6 juin, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, laissait entendre, en aparté, lors d'une réunion de l'UNESCO, que les *« Springboks » ne viendraient pas »*. Restait à savoir comment.

C'est maintenant chose faite puisque le gouvernement a la possibilité de choisir les visiteurs sud-africains.

ALAIN GIRAUDO.

Le numéro du « Monde » daté 2 août 1979 a été tiré à 514 947 exemplaires.

A B C D E F G